



Ministère d'État  
Ministère de l'Agriculture  
et du Développement Rural



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

La technologie au service du développement agricole



# RAPPORT ANNUEL 2020



*Investir pour le futur - Anticiper - **Innover***

# RAPPORT ANNUEL **2020**



V I S I O N 2 0 1 5 - 2 0 2 0

**Le FIRCA, moteur de financement  
pérenne et innovant pour le  
développement d'une agriculture  
durable et compétitive.**

# SOMMAIRE

---

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

---

<b>CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>7</b>
---	----------

---

Aperçu du PAA 2020	7
Au plan international et régional	8
Situation des principales filières agricoles ivoiriennes en 2020	13

---

<b>GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2020</b>	<b>16</b>
---	-----------

---

Cotisations professionnelles	16
Contribution de la Filière Café-Cacao	16
Subventions de l'Etat	16
Ressources issues de la TVA exonérée et répartition	17
Mobilisation des ressources des programmes agricoles conventionnés	17
Ressources globales mobilisées en 2020	22
Bilan et analyse des cotisations des filières de janvier à fin décembre 2020	23
Bilan et analyse des cotisations des filières de 2004 à fin décembre 2020	23
Engagements pour le financement des programmes de développement des filières agricoles	25
Engagements pour les programmes agricoles conventionnés	26
Réalisations financières	28
Engagements pour le financement des programmes des filières en 2020	30

---

<b>GESTION DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES EN 2020</b>	<b>35</b>
---	-----------

---

Résultats du Programme de développement de la Filière Café-Cacao	35
Résultats du Programme de développement de la Filière Cola	40
Résultats du Programme de développement de la Filière Poivre	42
Résultats du Programme de développement de la Filière Hévéa	43
Résultats du Programme de développement de la Filière Karité	48
Résultats du Programme de développement de la Filière Gingembre	50
Résultats du Programme de développement de la Filière Forêt	51
Résultats du Programme de développement de la Filière Palmier à Huile	51
Résultats du Programme de développement de la Filière Cocotier	54
Résultats du Programme de développement de la Filière Anacarde	56
Résultats du Programme de développement de la Filière Banane Dessert	64
Résultats du Programme de développement de la Filière Ananas	65

Résultats du Programme de développement de la Filière Papaye	65
Résultats du Programme de développement des Filières Safou	66
Résultats du Programme de développement des Filières Riz et Maïs	67
Résultats du Programme de développement de la Filière Igname	68
Résultats du Programme de développement de la Filière Manioc	69
Résultats du Programme de développement de la Filière Porcine	70
Résultats du Programme de développement de la Filière des Ruminants	71
Résultats du Programme de développement de la Filière Avicole	71
Résultats du Programme de développement de la Filière des Elevages Non Conventionnels	72
Résultats du Programme de développement de la Filière Pêche et Aquaculture	73
<hr/>	
<b>GESTION DES PROGRAMMES TRANSVERSAUX EN 2020</b>	<b>75</b>
<hr/>	
Résultats du programme de formation aux métiers agricoles	75
Résultats du projet d'appui à la construction d'un système national de contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA)	
Résultats du projet Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD)	77
Résultats du programme gestion durable et développement inclusif	78
Activités transversales	80
Résultats du programme transformation et valorisation des produits agricoles	81
Résultats du programme financement de l'agriculture	82
Résultats de la planification et du suivi-évaluation des programmes de développement des filières	83
Résultats du programme communication institutionnelle du FIRCA et promotion des filières	87
Synthèse des projets exécutés et/ou en cours d'exécution	89
<hr/>	
<b>GOVERNANCE DE L'INSTITUTION EN 2020</b>	<b>90</b>
<hr/>	
<b>ORGANISATION DU FIRCA EN 2020</b>	<b>91</b>
<hr/>	
<b>ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2021</b>	<b>93</b>
<hr/>	
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>94</b>
<hr/>	

## MOT DU PRESIDENT



### **“Faire du FIRCA, un service public toujours plus performant, résilient et accessible”**

L'année 2020 a été une année charnière car elle représentait la dernière année d'exécution du plan stratégique 2015-2020 du FIRCA. Prévus pour être une année de bilan et de challenges, l'année 2020 aura été à nulle autre pareille. La crise sanitaire, avec l'arrivée de la COVID-19 a changé la face du monde, bouleversé la vie, fragilisé la société et l'économie et créé une multitude de nouveaux défis pour les dirigeants de chaque secteur d'activité.

Le FIRCA n'a pas non plus été épargné en 2020. Confrontés à ces circonstances hors du commun, les dirigeants et les employés ont agi avec rapidité, détermination et dévouement pour assurer la réalisation de notre mandat. Et malgré les obstacles qui se dressaient sur notre chemin, nous n'avons jamais délaissé nos priorités.

Quand la crise a frappé, le FIRCA s'est vite mis à analyser les répercussions de la COVID-19 sur le secteur agricole. Dans un contexte d'incertitude extrême, cette analyse a orienté nos décisions stratégiques. C'est ce qui a conduit, entre autres, à la mise en œuvre d'outils sans précédent, dans le but de préserver le fonctionnement des filières, et plus tard d'appuyer la reprise économique.

Que tous les dirigeants, cadres et agents du FIRCA en soient chaleureusement remerciés.

Avec le soutien sans faille de l'Etat, et l'appui remarquable des Partenaires Techniques et Financiers et malgré de considérables challenges professionnels et personnels, nous nous sommes dévoués pour mettre au point une série de programmes visant à soutenir le secteur agricole, et poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique, afin d'affecter en priorité les ressources mobilisées au meilleur service possible à la collectivité, là où les besoins sont les plus pressants.

Selon l'étude intitulée "Financer la croissance africaine à l'horizon 2022 : les investisseurs internationaux font preuve d'un optimisme croissant", la Côte d'Ivoire est dans le Top 3 des champions de l'agriculture en Afrique et fait partie des pays les mieux armés pour faire face aux défis de l'agriculture africaine. Ces défis sont, entre autres, la professionnalisation des acteurs, l'accès au marché, la transformation et l'industrialisation.

De fait, la crise de la Covid-19 a démontré la capacité des agriculteurs et des professionnels du secteur à poursuivre une mission qui, plus encore que de pouvoir vivre de leurs revenus, fait leur fierté : nourrir les habitants et soutenir le développement économique et social du pays et la sous région ouest africaine.

Nous sommes honorés et fiers d'être au cœur de la réflexion stratégique et du développement agricole de la Côte d'Ivoire et de la sous-région, et nous mettrons tout en œuvre pour rester un service public toujours plus performant, résilient et accessible.

*Touré Jean-François*

Président du Conseil d'Administration



# CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS EN 2020

## APERÇU DU PAA 2020 DU FIRCA

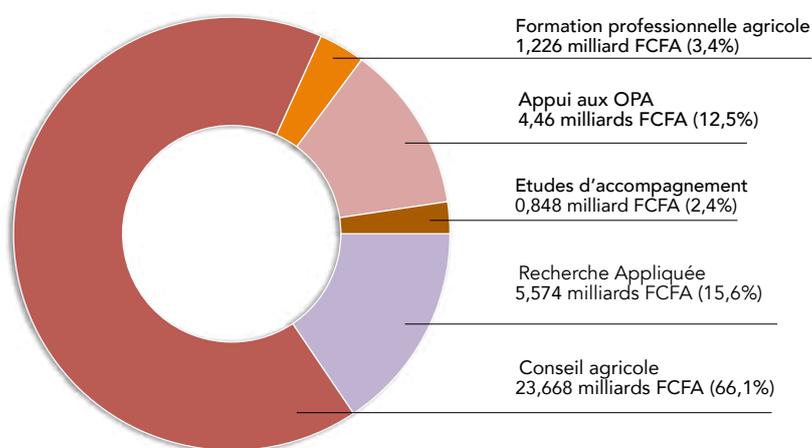
Le **Programme Annuel d'Actions (PAA)** et le **Budget 2020**, adoptés le 19 décembre 2019 par le Conseil d'Administration, consacrent la mise en œuvre des programmes de développement de **25 filières agricoles** et des actions relevant de **10 programmes transversaux**.

Au total **178 actions-projets** sont visées pour être réalisées en 2020, avec un coût global de **35,782 milliards FCFA** contre **32 milliards FCFA** en 2019, en hausse de **3,782 milliards (+11,8%)**.

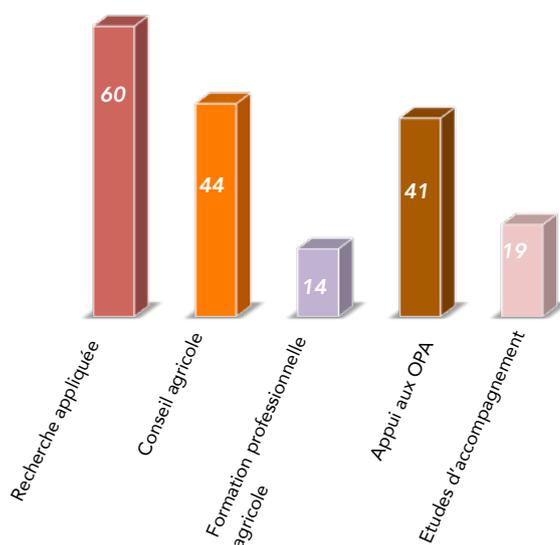
Il à noter que le nombre total de projets retenus pour être financés au PAA 2020 est passé de **178 à 154** (en baisse de **13,48%**), suite à la clôture de la composante SSA du Projet FADCI et après un recadrage du PAA opéré en août 2020, eu égard à la pandémie de la COVID-19.

Le budget des programmes a également connu une **baisse de 10,35 %**, passant de **35,782 milliards FCFA** à **32,077 milliards** après le recadrage.

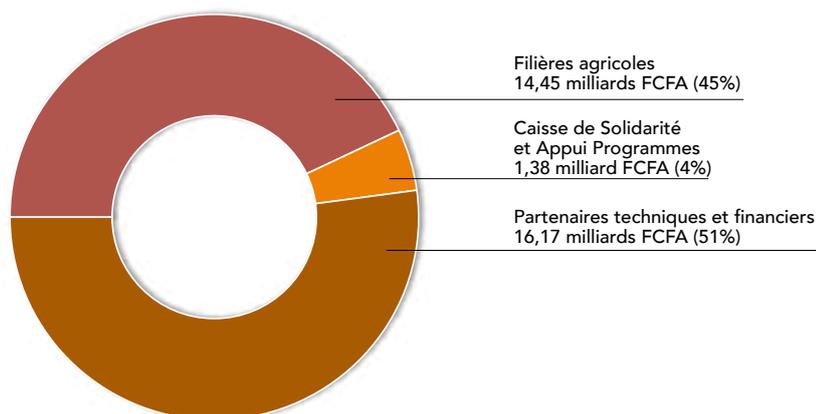
### Coût des projets



### Effectif des projets



### Sources de financement des projets



# CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS DU SECTEUR AGRICOLE EN 2020

## AU PLAN INTERNATIONAL ET RÉGIONAL

### Cacao

La production mondiale de cacao s'est établie à **4,697 millions** de tonnes au terme de la campagne 2019/2020, d'après les données publiées le 2 Décembre 2020 par l'ICCO, l'organisation internationale du cacao. Cette récolte a baissé de **1,8%** comparée aux 4,784 millions de tonnes produits lors de la précédente saison 2018/2019.

**Au Ghana**, la production cacaoyère a dégringolé en 2019/2020 à son plus bas niveau depuis 5 ans. En effet d'après les données provisoires relayées par *Bloomberg*, la récolte d'or brun s'est établie à **770 000 tonnes** durant la saison 2019/2020, soit le plus faible niveau enregistré depuis la saison 2014/2015, où la production avait été évaluée à un peu plus de 800 000 tonnes (Institut Fur Ökonomie Und Ökumene, 2016).

L'économie cacaoyère, dans son ensemble, a connu des difficultés dans la commercialisation extérieure tout au long de la campagne 2019/2020, en raison du ralentissement des activités de l'industrie mondiale de la transformation, du fait des conséquences de la COVID-19. Les broyages mondiaux, véritables indicateurs de **la demande ont déjà baissé de 4 % sur le troisième trimestre 2020** et la tendance pourrait encore s'aggraver avec la résurgence de la pandémie de la COVID-19 en Europe, qui devrait affecter la consommation de produits chocolatés.

**Les négociations engagées par les deux principaux producteurs (Côte d'Ivoire et Ghana)** avec l'industrie cacaoyère ont **abouti en 2020, à l'instauration d'une prime spéciale de 400 dollars**, sur la tonne de cacao vendue. Ce mécanisme, dit de Différentiel de Revenu Décent (DRD), a permis pour la campagne 2020/2021, de porter **le prix d'achat aux producteurs ivoiriens à 1000 FCFA par kilo (1,52 euro)**, en **hausse de 21%** par rapport à la campagne précédente.

### Café

Selon l'Organisation Internationale du Café (OIC), la production mondiale de café en 2019/20 est **en baisse de 2,2%** par rapport à la précédente campagne, s'établissant à **169,34 millions de sacs (Ms)**, face à **une consommation mondiale qui devrait diminuer de 0,5% à 167,81 Ms**, donnant un **excédent de 1,54 Ms** contre 4,4 Ms en 2018/2019. Ces deux excédents consécutifs ont freiné la reprise des prix, qui restent inférieurs à la moyenne à long terme de 135,34 cents EU/livre entre 2007 et 2018.

La production **d'Arabica a baissé de 5 % à 95,99 Ms** tandis que celle de **Robusta a augmenté de 1,9 % à 73,36 Ms**, alors que la pandémie de covid-19 continue d'exercer des pressions sur l'économie mondiale et limite considérablement la consommation de café.

### Hévéa

L'industrie mondiale du caoutchouc naturel a été fortement perturbée par les effets de la COVID-19. Cette pandémie a bouleversé l'industrie automobile. Le japonais Bridgestone, premier fabricant de pneus automobiles au monde, a dû suspendre ses activités dans certaines usines, fin avril et début mai 2020.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, la demande mondiale, selon l'Association of Natural Rubber Producing Countries (ANRPC) qui regroupe les pays producteurs de caoutchouc naturel, a baissé de 16% en raison des mesures de confinement adoptées par les gouvernements pour endiguer la pandémie de COVID-19. Cette baisse de la demande, est principalement expliquée par le repli de 20% de la consommation chinoise de caoutchouc naturel qui représente 40% de la demande mondiale, entraînant la chute des cours sur la période du 1<sup>er</sup> semestre de l'année.

Heureusement, la situation de la demande s'est améliorée au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année, avec la réouverture progressive des économies mondiales après la COVID-19, surtout celle de la Chine, où les ventes d'automobiles ont fortement augmenté après mai 2020.

Par ailleurs, on observe une explosion de la demande de gants en raison de la crise de la Covid-19, de plus de 20% cette année, avec 360 milliards de pièces. **La Malaisie**, qui abrite le leader mondial Top Glove, a vu ses exportations de gants monter en flèche de **48%** au premier semestre, indique la Malaysian Rubber Glove Manufacturers Association (MARGMA). Cette organisation s'attend à ce que la pénurie mondiale de gants se prolonge jusqu'au premier trimestre 2022.





Au niveau de l'offre, elle a enregistré selon l'ANRPC, **un repli de 8,5%** entre janvier et octobre 2020. Cette période a été caractérisée par la grande sensibilité des prix du caoutchouc suite aux perturbations climatiques, les conditions météorologiques extrêmes et la propagation continue des maladies fongiques des feuilles (dus notamment à *Corynespora cassiicola* et *Pestalotiopsis microspora*) dans les pays d'Asie du Sud-est.

La reprise de la consommation en Chine et la demande de gants, ainsi que le repli de l'offre ont permis une petite remontée des cours du caoutchouc, au cours des trois derniers mois de l'année.

Au niveau africain, il faut noter que l'agro-industriel ivoirien SIFCA, a inauguré en mars la deuxième unité de transformation (de latex) de sa filiale ghanéenne, Ghana Rubber Estates Limited (GREL).

## Palmier à Huile

La production mondiale d'huile de palme pour la période 2019/2020 est de **73,23 millions de tonnes** soit **une baisse de 1%** par rapport à la campagne passée. Les prévisions annoncent une hausse de la production estimée à 75,7 millions en 2020/2021.

La pandémie à Covid-19 ayant impacté à la baisse la demande mondiale en oléagineux, les cours de l'huile de palme sur le marché de Rotterdam ont chuté de 748,46 USD en janvier 2020 à 517,96 USD la tonne en juin 2020. Ensuite, les cours ont connu une remontée progressive soutenue, passant à 578,84 USD en juillet 2020 pour atteindre 823,01 USD en décembre 2020. Cette embellie est due à la réduction des stocks d'huile de palme, à une augmentation de la demande et à une anticipation d'une baisse mondiale de la production en 2021.

Sime Darby, le plus grand producteur d'huile de palme durable, a publié en juin 2020 ses recherches sur la création de palmier à huile à haut rendement, ce qui pourrait ralentir le phénomène de déforestation. Ces graines, nommées **GenomeSelect**, augmentent la production d'huile comestible de 20 %. Sime Darby cède la carte du génome dans le domaine public, afin d'aider les centres de recherches scientifiques et d'autres acteurs à accélérer leurs recherches.

Le Malaysian Palm Oil Board (MPOB) a mis au point le premier système de détection automatisé au monde pour mieux détecter, surveiller et contrôler le *Metisa plana*, un papillon ravageur majeur du palmier à huile dont une infestation modérée entraîne une perte de rendement d'environ 43% si elle n'est pas traitée.

Alors que les principaux producteurs d'huile de palme au niveau mondial dénoncent la politique de l'Union européenne visant à mettre fin progressivement à l'utilisation des biocarburants à base d'huile de palme, les quantités d'huile de palme utilisées dans le biodiesel en Europe ont atteint un record à **4,5 millions de tonnes (Mt) en 2019**, soit une augmentation de 7%.

L'entreprise Ferrero, qui produit notamment Nutella, Kinder et Ferrero Rocher, arrive en tête du nouveau classement du Fonds Mondial pour la Nature (WWF). L'entreprise utilise **une huile 100% durable** et s'est engagée dans la lutte contre la déforestation. L'Oréal arrive en seconde position du classement. Pour le secteur de la restauration, c'est McDonald's qui prend la première place du classement.

Les USA ont interdit l'entrée sur leur territoire des importations d'huile de palme des producteurs malaisiens Felda Global Ventures Holdings (FGV Holdings Berhad) en octobre 2020 et Sime Darby Plantation, le 31 décembre 2020. Cette mesure a été prise à cause des cas de violences et d'abus contre les enfants et de travail forcé dans les plantations de palmier à huile.

Breakthrough Energy Ventures, le fonds détenu par Bill Gate, vient de boucler un investissement de \$20 millions en faveur de C16 Bioscience, une start-up qui développe une huile de palme en laboratoire et donc sans déforestation. Dans un premier temps, C16 Biosciences, compte tenu de sa capacité de production, concentre son offre sur l'industrie du cosmétique.

Au plan régional, l'industrie africaine de l'huile de palme continue d'attirer tant les investissements nationaux qu'étrangers, notamment au Libéria, au Ghana et en Côte d'Ivoire. Ainsi, avec une population qui va presque doubler d'ici à 2050, **l'Afrique aura des besoins croissants en huile végétale**. Avec une production locale encore limitée et dont la progression est faible, le déficit en huile

végétale sera encore largement comblé à court et moyen terme par les importations. Les exportations malaisiennes d'huile de palme brute vers le continent africain devraient atteindre **9 millions de tonnes en 2020**, contre 6 millions de tonnes en moyenne durant cette dernière décennie.

## Coton

La production mondiale de coton de la campagne 2019-2020 accuse une légère baisse, selon le Conseil Consultatif International du Coton (CCIC), passant de **26,3 millions de tonnes**, la campagne précédente, à 26,1 millions de tonnes de fibres (-0,8%). Cette baisse sera plus forte pour la campagne 2020-2021. En Décembre 2020, le CCIC estimait la production de cette campagne à 24,7 millions de tonnes de fibres (-5,4%) contrairement aux prévisions. Par ailleurs, le rendement moyen du coton au cours des 15 dernières années (2004 à 2019) était de **773 kg de fibre par hectare (kg/ha)**, sur une moyenne de **33 millions d'hectares**. Selon le CCIC, les rendements mondiaux ont stagné au cours des 15 dernières années, les faibles rendements en Inde et en Afrique affaiblissant les chiffres mondiaux. Les rendements stagnent en Afrique depuis 40 ans et en Inde depuis 15 ans. En 2019/20, comme les années précédentes, l'Afrique avait les rendements de coton les plus faibles (395 kg de fibre/ha) au monde, suivie par l'Inde (456 kg/ha) (The ICAC Recorder, Déc 2020).

Les prix internationaux moyens du coton fibre ont continué leur baisse depuis la campagne 2017-2018. L'ICAC projetait en fin décembre 2020, l'indice A de Cotlook à **69,4 cents la livre contre 78 cents la livre** en 2019 à la même période.

Dans la sous-région, au terme de la campagne 2019-2020, le Bénin, avec une production estimée à **714 714 tonnes de coton graine**, soit une progression de 5,4% par rapport à la campagne 2018-2019, conserve son rang de 1<sup>er</sup> producteur de coton de l'Afrique de l'Ouest. Le Mali arrive en deuxième position avec une production de 710 731 tonnes. La production de coton graine est à la hausse dans l'ensemble des pays par rapport à la campagne précédente, à l'exception du Togo.

Au plan de la productivité, le rendement moyen de coton graine de la sous-région est de 969 kg/ha, soit 416 kg/ha de fibre de coton, contre une moyenne mondiale de 773 kg de coton fibre/ha. Avec 1 201 kg/ha de coton graine, soit 516 kg de fibre/ha, la Côte d'Ivoire enregistre le rendement le plus élevé, suivie par le Bénin avec 1 074 kg/ha. Le Togo enregistre le rendement de coton graine le plus bas à 646 kg/ha.

## Anacarde

En 2020, la production mondiale de noix de cajou a atteint les **3,8 millions de tonnes**, soit une augmentation de plus de **4%** par rapport à 2019 (3,66 millions de tonnes). En Afrique de l'Ouest, elle a légèrement baissé de 5%, passant de 2,019 millions de tonnes en 2019 à **1,919 million de tonnes** en 2020. La Côte d'Ivoire demeure en tête des pays producteurs, avec 40% de la production, suivie par le Ghana (21%), du Nigeria (13%) et du Bénin (11%).

Malgré la pandémie de la Covid-19, sur les huit premiers mois de l'année 2020, les importations d'amandes de cajou aux Etats-Unis ont progressé de **27,9%** par rapport à la même période en 2019 pour atteindre **126 509 tonnes**. Dans l'Union Européenne (UE), elles ont augmenté de 18,8% pour atteindre 97 369 tonnes.

Le Viêtnam, premier transformateur mondial de cajou, vise une hausse de 27% de ses exportations en 2021.

## Banane Dessert

Le marché de la banane a bien résisté à la Covid-19. Parmi les fruits tropicaux, les chaînes d'approvisionnement de la banane, mais aussi de l'avocat, ont montré une certaine résistance à la crise causée par la pandémie de la Covid-19. Contrairement aux autres fruits tropicaux, comme l'ananas, la mangue ou la papaye, **la banane ne semble pas avoir été perturbée tant au niveau de l'offre que de la demande par la pandémie**.

Du côté de la demande, la baisse des revenus des consommateurs ainsi que la fermeture des restaurants, écoles, cantines ou hôtels dans le monde, semblent avoir été potentiellement compensées par la hausse de la consommation à domicile.





Ainsi, les exportations mondiales de bananes, à l'exclusion des réexportations de janvier à juillet 2020, ont progressé de 2,3% par rapport à la même période en 2019, atteignant un nouveau sommet de **12,2 millions de tonnes (Mt)**.

Les achats ont progressé dans plusieurs pays consommateurs clés, comme les Etats-Unis, la Russie ou le Japon, tandis que plusieurs pays émergents, comme la Pologne, l'Ukraine et la Jordanie, ont enregistré une croissance à deux chiffres.

### **Ananas**

Le marché de l'ananas, fragile, a subi de plein fouet la pandémie de la Covid-19. La longue période de confinement imposée dans la plupart des pays européens, la fermeture du secteur de la restauration, mais aussi une offre de fret plus faible et donc plus chère, ont pesé sur le marché.

La saison a été instable avec des prix relativement bas et de nombreux négociants ont retiré temporairement le fruit de leur approvisionnement. La demande d'ananas a chuté parce que le secteur de la restauration qui absorbe un gros volume d'ananas a fermé sur une longue période. Avec l'irrégularité et la faiblesse des vols entre l'Europe et l'Amérique centrale, **le prix du fret a été multiplié par plus de 2,5**.

Les situations sont sensiblement différentes suivant les pays européens avec surtout des hausses de prix dues à la rareté du fruit mais aussi dans certains cas, des baisses suite à une chute de la demande.

### **Mangue**

Les activités déployées par les pays producteurs de mangues, surtout ceux de l'Afrique de l'Ouest depuis l'annonce de la nouvelle réglementation en 2019 ont été nombreuses et continues : l'enjeu était de taille puisque sans réponse nationale à la réglementation de l'UE, aucune mangue des pays tiers, en général, et d'Afrique

de l'Ouest, en particulier, n'aurait pu être exportée vers l'UE au cours de cette campagne 2020. L'impact socio-économique d'un arrêt des exportations de mangues aurait été extrêmement négatif sur les milliers de travailleurs impliqués dans la filière ouest-africaine, une population essentiellement féminine et jeune, ainsi que sur les producteurs, puisque la production repose sur de nombreux vergers de taille limitée.

Les efforts des pays producteurs d'Afrique de l'Ouest ont été payants. Un premier succès a été la validation par l'UE des dossiers mangue du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée, du Mali et du Sénégal, présentant une approche nationale pour réduire la présence de mouches des fruits sur les mangues exportées vers l'UE. La qualité de la mangue ouest africaine a été largement reconnue par les acheteurs, particulièrement cette année, comme une mangue sucrée, parfumée, de belle coloration extérieure et homogène à maturité. Le bilan 2020 pour la Filière Mangue Ouest Africaine a été légèrement positif malgré les contraintes de la pandémie de la COVID-19.

### **Productions alimentaires et animales**

Les **prix des produits laitiers** et de la **viande** ont connu en 2020, respectivement une baisse de **1%** et **4,5%** par rapport à 2019. Parmi les différents produits laitiers, les prix du beurre ont enregistré le retrait le plus marqué, suivis de ceux du lait entier en poudre, alors que les prix du lait écrémé en poudre et du fromage ont progressé.

Concernant les différentes catégories de viande, les prix de la viande de volaille ont enregistré la plus importante baisse, suivis de ceux des viandes d'ovins, de porcins et de bovins.

Ces baisses s'expliquent notamment par les effets négatifs des épidémies de grippe aviaire et de peste porcine africaine sur la production en Europe.



## Céréales

Selon la FAO, les dernières prévisions concernant la **production mondiale de céréales en 2020** s'établissent à près de **2 744 millions de tonnes**, en légère hausse (0,1%) par rapport aux prévisions précédentes datant de décembre.

Cette évolution depuis le précédent rapport s'explique principalement par des rendements meilleurs que prévu, qui ont porté la production jusqu'à son deuxième plus haut niveau jamais enregistré en Australie et au Canada.

La production de blé en Iraq a également été relevée afin de tenir compte des dernières estimations officielles. Les prévisions concernant la production mondiale de riz en 2020 ont également été relevées (plus 2,2 millions de tonnes) et portées à **510,6 millions de tonnes**, soit **une hausse de 1,8%** en glissement annuel et **un record historique**. Cette révision s'explique principalement par des rendements meilleurs que prévu en 2020 en Chine (continentale), aux Philippines et en Guinée, même si des révisions à la hausse sans précédent ont été apportées pour certaines régions de la République Démocratique du Congo et de la République Bolivarienne du Venezuela.

En revanche, les prévisions concernant la production mondiale de céréales secondaires ont été réduites de près de **5 millions de tonnes**, afin de traduire un repli notable des estimations concernant la production de maïs aux États-Unis d'Amérique et en Ukraine, repli qui s'explique par une baisse des rendements due à de mauvaises conditions météorologiques.

Les prévisions de la FAO concernant la production mondiale de riz en 2019 sont de 515 millions de tonnes, soit un recul de la production de 0,5% par rapport au record historique de 2018. Les mauvaises conditions météorologiques et le resserrement des disponibilités en eau destinée à l'irrigation ont dégradé les perspectives concernant les récoltes hors saison en Thaïlande et au Vietnam.

**En 2020, l'Inde a consolidé sa place de premier fournisseur mondial de riz. Le pays devrait notamment exporter un volume record de 14 millions de tonnes. Un stock qui représente plus du double de celui prévu par la Thaïlande, son principal rival.**

Ce niveau record s'explique notamment par la faible pression concurrentielle à l'export, en raison de la mauvaise posture des deux autres poids lourds du marché, à savoir la Thaïlande et le Vietnam.

La baisse de la demande, liée à la perte de revenus en temps de COVID-19, a une incidence plus grande sur l'insécurité alimentaire que les difficultés d'approvisionnement.

## Manioc

La Filière Manioc présente deux faciès dans le monde. Dans la majorité des pays où il est cultivé, le manioc est une culture vivrière entrant dans l'alimentation de base



des populations (Afrique subtropicale, Amérique latine, Inde, Indonésie, etc.). En Côte d'Ivoire, le manioc est généralement consommé après transformation sous forme de semoule cuite à la vapeur (attiéké), de pâte fermentée cuite (placali), de pâte cuite issue de farine de cossette, de gari, etc. Dans d'autres pays comme la Thaïlande, le Vietnam ou le Brésil, le manioc est une culture de rente servant de matière première pour l'industrie : les cossettes pour l'alimentation animale, l'amidon (le manioc est la source connue la plus économique), pour le textile et l'agro-alimentaire et les produits de fermentation dont le bioéthanol, l'acide lactique, la farine panifiable, etc. Il convient de préciser que le manioc est utilisé dans la fabrication de plus **de 300 produits industriels**.

## Igname

La production annuelle de l'igname en Afrique de l'Ouest est d'environ **57 millions de tonnes**, représentant **93%** de la production mondiale estimée à **62 millions de tonnes**. Les cinq grands pays producteurs sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo.

## Banane Plantain

Malgré une production mondiale qui atteint environ **20 millions de tonnes**, les échanges internationaux sont extrêmement limités et concernent uniquement 5 % de la production, soit vraisemblablement 750 000 tonnes. L'autoconsommation reste, en effet, la clé de voûte du marché du plantain : les bassins de production d'Afrique centrale et de l'Ouest et ceux d'Amérique latine sont aussi les principales zones de consommation.

En dehors des marchés locaux et régionaux de ces zones, ce sont les États-Unis, largement en tête, et l'UE-28, loin derrière, qui animent les échanges internationaux, répondant principalement à une demande ethnique de populations originaires d'Amérique latine ou d'Afrique.

## SITUATION DES PRINCIPALES FILIÈRES AGRICOLES IVOIRIENNES EN 2020

### Filière Cacao

La Côte d'Ivoire, premier pays producteur mondial a maintenu sa production au-dessus de la barre de **2 millions de tonnes** au cours de la campagne 2019/2020.

Les exportations ivoiriennes de fèves de cacao au quatrième trimestre 2020, correspondant au premier trimestre de la campagne cacaoyère 2020/2021, **ont chuté de 10%**, à **450 369 tonnes (t)**, selon les données provisoires portuaires.

Quant à la transformation, sur le seul mois de décembre 2020, **147 000 tonnes de fèves ont été broyées** contre 143 000 tonnes en décembre 2019, soit **2,8% de hausse**, selon l'association des exportateurs (Gepex).

### Filière Café

A clôture de la campagne 2019/2020 **la production ivoirienne s'établissait à 83 003 tonnes**, contre 94 258 tonnes pour la campagne précédente, soit une **baisse de 11,94%**.

Le niveau des exportations de la campagne 2019-2020, quant à lui, se situe à **80 974 tonnes** contre 121.822 tonnes enregistrées sur la campagne 2018-2019, soit **un fléchissement de 33,5%**.

**Le prix garanti aux producteurs** a été maintenu à **700 FCFA le kg** pour la campagne 2019-2020, en dépit de la chute des cours mondiaux du café. Ainsi, **le revenu brut perçu par les producteurs de café** sur la campagne 2019-2020 en Côte d'Ivoire s'est établi à environ **58 milliards Fcfa** contre 66 milliards Fcfa sur la campagne précédente, soit **une baisse de 12%**, imputable à la chute des cours sur le marché international.

### Filière Hévéa

Avec une **production de caoutchouc sec** à fin 2020, estimée à près de **1 000 000 tonnes**, la Côte d'Ivoire occupe désormais le **4<sup>ème</sup> rang au plan mondial**. Cette performance est l'œuvre de **159 506 planteurs** établis sur **184 920 plantations** dont **81% sont en production**. Avec la forte baisse des cours constatée, les créations de nouvelles plantations sont rares.

Cependant, environ **40%** de cette production sont toujours exportés en fonds de tasse.

Pour réduire significativement ce taux, le gouvernement ivoirien a signé le 16 juin 2020, 12 conventions spécifiques d'investissement avec des usiniers pour la transformation du caoutchouc naturel dans le cadre de son appui à l'accroissement de la capacité nationale d'usinage, en vue d'absorber toute la production de fonds de tasse exportée. L'appui du gouvernement s'est matérialisé par l'adoption de l'ordonnance n° 2019-826 du 9 octobre 2019, instituant des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés, dans le secteur de la transformation de l'hévéa.



Les 12 entreprises parties prenantes à cette convention se sont engagées à augmenter leur volume global de caoutchouc naturel transformé d'au moins **400 mille tonnes**, sur une période de quatre ans (2020-2023).

Cette année 2020 a été encore difficile pour les producteurs. Les cours ont atteint des niveaux très faibles d'avril à septembre, pour remonter un peu à partir d'octobre, et atteindre 300 FCFA/kg.

L'assistance technique aux planteurs d'hévéa a été impactée par les effets de la COVID-19. Des activités ont dû être suspendues, voire arrêtées, notamment pendant les mois d'avril et mai 2020.

Au niveau de la durabilité, on observe une prise de conscience des acteurs de la Filière Hévéa, avec la mise en place d'un comité local de la Global Platform For Sustainable Natural Rubber (**GPSNR**). Le GPSNR est une plateforme comprenant des fabricants de pneus (Michelin, Goodyear, Bridgestone, Apollo, Pirelli, KUMHO Tire, Nokian, TOYO Tire, SIPH ; etc.), des fournisseurs et des usiniers (SOCFIN, SIPEF, HALCYON, etc.), des constructeurs de véhicules (BMW, GM, FORD, TOYOTA, Renault, etc.), des producteurs et des ONG (Rainforest Alliance, FSC, SNV, WWF, etc.). Les membres de cette plateforme œuvrent pour une chaîne de valeur du caoutchouc naturel juste, équitable et respectant l'environnement.

Au niveau des organes de gouvernance de la Filière Hévéa, après la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive qui s'est tenue le 26 juin 2019 à Abidjan, l'APROMAC est officiellement reconnue comme OIA de la Filière Hévéa depuis la prise d'un décret dans ce sens, en Conseil des Ministres, le 26 février 2020.



## Filière Anacarde

La production nationale de noix de cajou a atteint la barre de **902 000 tonnes** en 2020, soit une hausse de 30% par rapport à 2019 (691 000 tonnes), assurant toujours à la Côte d'Ivoire le 1<sup>er</sup> rang mondial des pays producteurs, devant l'Inde. La quantité exportée à fin décembre 2020 est de **660 711 tonnes** contre 634 000 tonnes en 2019, soit une hausse de 4%.

Les prix d'achat bord-champ aux producteurs ont connu quelques fluctuations. En effet, les nouveaux prix incitatifs fixés par le Gouvernement, avec un prix bord champ qui se négociait à **400 FCFA/kg** contre 375 FCFA/kg en 2019, ont atteint parfois 500 FCFA/kg en début de campagne de commercialisation, avant de baisser jusqu'à 300 FCFA/kg dans certaines localités.

Pour accroître la transformation et améliorer la performance et la compétitivité de toute la chaîne de valeur de l'anacarde, la Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque Mondiale ont convenu de soutenir la Filière Anacarde, à travers un prêt accordé au Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), pour la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), d'une durée de cinq ans (2018-2022). La mise en œuvre de toutes les composantes de ce projet, démarré en 2019, s'est poursuivie en 2020 malgré la pandémie de la COVID-19.

## Filière Ananas

L'ananas ne s'est pas bien vendu. Il n'y a quasiment plus d'exportation d'ananas sur l'Europe car les grandes surfaces souhaitant un minimum de temps passé dans leur magasin à cause de la COVID-19, les clients achètent les produits essentiels.

Les **quantités exportées d'ananas ont été réduites jusqu'à 50% voire 60%** avec **des prix à perte**. Il n'y a plus de demande en Europe. Les prix de l'ananas n'ont pas permis de couvrir les coûts de production.

**La solution** transitoire pour sauver la filière des fruits a été de **vendre la production aux transformateurs locaux et sur le marché local plus rentable** que le marché de l'export sur la période.

## Filière Banane Dessert

La Filière Banane a peu souffert de la Covid-19. Le marché de la banane se porte correctement. Malgré le prix légèrement inférieur à son prix de vente habituel, le consommateur est toujours au rendez-vous. **Les volumes exportés** ont été à peu près les mêmes que l'année dernière, environ plus de **400 000 tonnes**.

Au niveau de l'offre, les plantations de bananes, en dépit des mesures de distanciation et la limitation des mouvements édictés pour limiter la propagation du virus, ne semblent pas avoir rencontré de forte pénurie de main d'œuvre.

## Filière Palmier à Huile

Selon les données de l'AIPH, la production ivoirienne d'huile de palme est de **514 941 tonnes** en 2020, soit une baisse de 5,45% par rapport à celle de 2019.

Le prix minimum d'achat du régime de palme au planteur de palmier à huile au niveau national, à l'instar des cours mondiaux, a oscillé entre **48,43 FCFA/kg et 35,66 FCFA/kg** de janvier à juin 2020, avant d'entamer une hausse progressive pour atteindre 55,73 FCFA/kg en décembre 2020.

L'AIPH et ses collègues membres ont élaboré leurs Plans Stratégiques de Développement (PSD) pour les six (6) prochaines années (2021-2026). Par ailleurs, la politique et le manuel de durabilité ont été finalisés en décembre 2020 et seront entérinés par le Conseil d'Administration de l'AIPH au cours du premier trimestre 2021.

## Filière Coton

Au terme de la campagne 2019-2020<sup>1</sup>, la **production ivoirienne de coton graine** a enregistré une hausse de **5%**, passant de 468 946 tonnes à **490 359 tonnes**. Le rendement a également connu une légère hausse de **0,4%**. Il est passé de 1 196 kg/ha à **1 201 kg/ha**.

Le **prix d'achat aux producteurs** est passé de 265 FCFA en 2018-2019 à **300 FCFA/kg (13% d'augmentation)** pour la campagne 2019-2020. Le prix moyen de la sous-région ouest-africaine est de **278 FCFA**. Avec le double effet de l'augmentation de la production et du prix d'achat du coton graine, le revenu brut des producteurs a progressé de 123 956 711 125 FCFA à **146 118 446 425 FCFA** en 2019-2020, soit une progression de **17%**. Le revenu brut moyen par producteur a également progressé de 1 199 051 FCFA à **1 240 773 FCFA**, soit une augmentation de **3%**.

La Filière Coton prévoit une hausse de la production pour la campagne 2020-2021. Cette production est estimée à **510 274 tonnes**.

<sup>1</sup> Rapport du bilan de commercialisation conseil agricole.

## Filière Manguue

La campagne a démarré et s'est achevée en pleine crise sanitaire de la pandémie de la Covid-19, avec de nombreux problèmes organisationnels, logistiques, sanitaires etc.

Pour la campagne 2020, la Filière Manguue, comme la plupart des secteurs d'activités nationaux, a été fortement impactée par la crise de la Covid-19. La filière a connu un net recul des exportations vers les principaux marchés (Europe, Russie, Suisse, Maroc), réduisant ainsi les recettes d'exportation.

**Les volumes exportés** ont été de **26 244 tonnes** en 2020 contre 40 426 tonnes en 2019, soit une **baisse de plus de 35 %**.

Pour ce qui concerne la lutte contre les mouches des fruits, le traitement généralisé des vergers en 2020, a permis de **réduire le nombre d'interceptions à l'entrée de l'UE à 5** contre 8 en 2019, confirmant l'efficacité de cette mesure.

## Filière des Légumes

La Filière des Légumes occupe une place de choix dans la politique de développement de l'agriculture du Gouvernement Ivoirien. En effet, plusieurs projets initiés avec l'appui des partenaires aux développements, sont orientés vers la production légumière. Il s'agit, entre autres projets, du PRO2M financé par l'UE et de la S/C1.1.3 du FADCI ciblant à eux deux, plus de 500 ha de cultures maraîchères à mettre en place.

En 2020, en prélude à un ralentissement des importations de légumes dû à la crise à Coronavirus, le Gouvernement Ivoirien a mis en place, le Projet d'Urgence de l'Agriculture (PURGA-COVID 19) qui à terme permettra une production de légumes sur 5 000 ha.

Outre l'extension des exploitations dédiées aux cultures maraîchères, un accent a été également mis sur le renforcement des filières légumières et protéagineuses.



En effet, à la demande du MINADER, le FIRCA a apporté un appui technique et financier à l'IOCI (Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire) pour l'élaboration de son PSD 2021-2025 et de son PAAD 2021-2025.

Enfin, le FIRCA a accordé un appui financier aux acteurs des filières légumes et soja, afin de les accompagner dans la mise en place de leur interprofession.

## Filières des Ressources Animales

Comme l'ensemble du secteur agricole du pays, les filières des ressources animales et halieutiques ont été confrontées à la crise sanitaire sans précédent de la COVID-19. La propagation de la COVID-19 a amené le gouvernement ivoirien à prendre des mesures qui ont contribué au ralentissement de la pandémie.

Mais ces mesures ont fortement perturbé le bon fonctionnement de plusieurs fermes, notamment en termes d'approvisionnement en intrants, d'écoulement de la production marchande et de mobilisation du personnel.

Afin d'alléger les effets néfastes induits par la crise de la COVID-19 et soutenir les acteurs des filières des ressources animales et halieutiques, dans la relance de leurs activités, des projets d'appui aux filières aquacole, avicole, porcine, pêche artisanale et des élevages en développement ont été élaborés, dans le cadre du programme d'urgence du secteur de l'agriculture (PURGA), issu du plan de soutien économique, social et humanitaire, pour faire face aux effets de la COVID-19.

**Le montant total de ces projets est de 11, 17 milliards de FCFA** dont 10,1 milliards pour la Filière Avicole ; 300 millions pour la Filière Aquacole ; 300 millions pour la Filière Porcine ; 400 millions pour la Filière Pêche Artisanale et 70 millions pour la Filière des Elevages en Développement.



# MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

## COTISATIONS PROFESSIONNELLES

Sur les **27** filières agricoles programmées au PAA 2020, **10** participent au mécanisme formel de cotisation professionnelle du FIRCA, dont **6 filières cotisantes autonomes** (Filières Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane Dessert et Aviculture) et **4 filières cotisantes non autonomes** (Filières Ananas, Mangue, Porcine et Pêche).

Au 31 décembre 2020, les cotisations professionnelles (**tous guichets confondus**) mobilisées auprès des 10 filières qui participent au mécanisme formel de cotisation professionnelle du FIRCA s'élèvent à **14 930 849 234 FCFA** contre 14 321 486 294 FCFA à la même période en 2019, soit une hausse de **609 362 940 FCFA (+4%)**.

Ce montant de **14 930 849 234 FCFA**, mobilisé au cours de l'exercice 2020, se répartit comme suit :

Désignation	Montant 2019	Montant 2020	Variation	Total depuis 2004
Filière Hévéa	8 970 937 682	8 151 581 921	+10%	66 287 283 558
Filière Palmier à Huile	2 238 726 913	2 029 521 596	+9%	26 585 058 854
Filière Coton	2 079 058 774	2 486 406 129	-16	18 649 764 383
Filière Anacarde	1 282 134 097	1 232 354 206	+4	10 692 854 758
Filière Banane Dessert	114 120 876	145 403 844	-22%	1 385 920 711
Filière Ananas	5 599 158	5 492 303	+2%	155 352 603
Filière Mangue	3 870 930	22 881 120	-83%	114 632 050
Filière Porcine	1 517 200	6 069 600	-75%	66 795 025
Filière Avicole	25 452 425	29 915 008	-15%	260 775 874
Filière Pêche	1 672 000	2 655 250	-37%	21 786 000

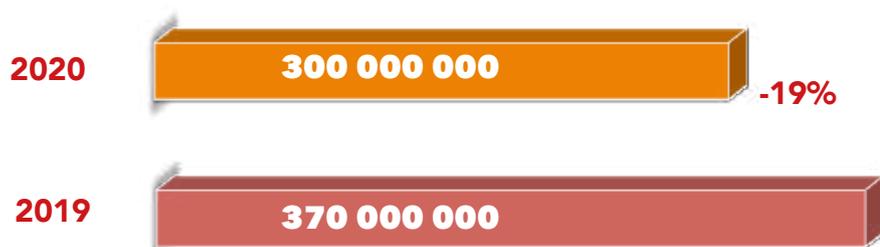
## CONTRIBUTION DE LA FILIÈRE CAFÉ-CACAO

La Filière Café-Cacao assure le financement de son programme de développement, sur la base des projets approuvés par l'organe de gestion de la filière, en l'occurrence le Conseil du Café-Cacao, et contribue au fonctionnement du FIRCA.

En 2020, le montant alloué par la Filière Café-Cacao pour le financement de son programme de développement et le fonctionnement du FIRCA est de **2 021 601 746 FCFA** contre **1 713 202 391 FCFA** en 2019 (**+18%**). Ce financement se répartit comme suit :

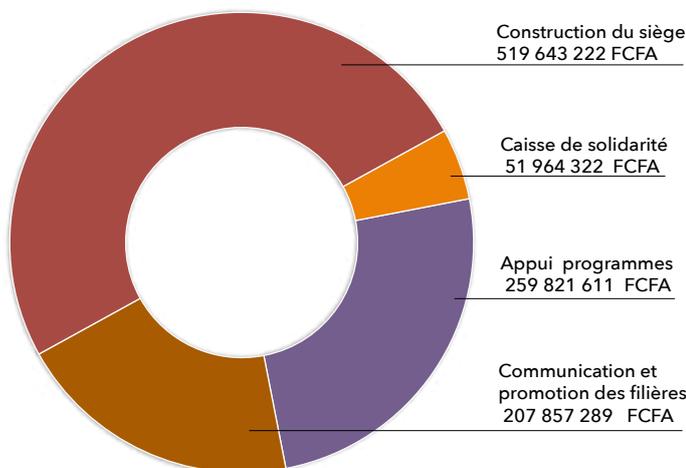
	2020	2019	Variation
Fonctionnement du FIRCA	763 747 982	863 254 745	-12%
Programme de développement de la filière	1 257 853 764	849 947 646	+48%

## SUBVENTION DE L'ETAT



## RESSOURCES ISSUES DE LA TVA EXONÉRÉE ET RÉPARTITION

Au titre des produits de la TVA exonérée, **1 191 236 153 FCFA** ont été collectés contre **1 039 266 444 FCFA** à la même période en 2019 (+15%), se répartissant comme suit :



## MOBILISATION DES RESSOURCES DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES CONVENTIONNÉS

*Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI)*

*Convention pour la construction d'un Système National de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (FADCI-SSA)*

Une convention d'exécution a été signée le 30 décembre 2016 entre le FIRCA et le MINADER pour faciliter la mise en œuvre de la composante "**Appui à la Construction d'un Système National de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments**" dans le cadre du Projet Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI)<sup>1</sup>.

Financée initialement à hauteur de **10 495 312 000 FCFA**, cette composante a pour objectif de permettre à la Côte d'Ivoire de disposer d'un Système National de Contrôle des aliments assurant la Sécurité Sanitaire des Aliments.

Le projet a été recadré avec l'ANO de l'AFD le 12 décembre 2019 pour un montant de **6 111 314 697 FCFA**, pour une durée de 03 ans allant de 2020 à 2023.

La clôture de cette composante a été prématurément annoncée par courrier n°01750/MINADER/DGSPSP/DEP du 24/06/2020, au 30 juin 2020, suite à la recherche du financement du secteur agricole dans le cadre de la lutte contre la pandémie à COVID 19 issue du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Le cumul des fonds reçus à la clôture s'élève à **3 991 363 593 FCFA**.

<sup>1</sup> La valeur initiale de la convention FADCI, à laquelle s'ajoute l'ANO du 31/08/2018, s'élève à 18 629 218 000 FCFA, répartie sur la sous-composantes Appui à la mise en valeur agricole des périmètres aménagés, et les composantes (i) Mise en place de dispositifs pilotes de conseil en gestion, (ii) Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable et (iii) Appui à la Construction d'une Agence Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments.

*Convention pour la mise en œuvre du Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FADCI-FCIAD)*

Dans le cadre du FADCI, une convention d'exécution a été signée le 30 décembre 2016 entre le FIRCA et le MINADER, pour la mise en œuvre du **Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD)**. Elle est financée à hauteur de **5 000 000 000 FCFA**.

Au 31 décembre 2020, le cumul des fonds mobilisés sur le compte projet, représentant le transfert de la totalité du financement prévu pour l'exécution de cette composante, s'élève à **5 000 000 000 FCFA**.

Toutefois, au 31 décembre 2020, le montant de **471 667 778 FCFA**, cumul des produits issus du placement DAT/ rémunération du compte courant effectué, viendra réabonder ce financement comme l'indique la convention.

*Convention pour la mise en œuvre de la composante Conseil de Gestion (FADCI-CeGER)*

Cette convention est financée, dans le cadre du FADCI, à hauteur de **833 705 000 FCFA**, dont **770 000 000 FCFA** de l'AFD et **63 705 000 FCFA** provenant des ressources du FIRCA.

Au cours de l'année 2020, c'est un cumul de **179 703 992 FCFA** qui a été mobilisé sur le compte projet. Le cumul des ressources mobilisées s'établit à **645 885 813 FCFA**.

*Convention pour la mise en œuvre de la sous-composante "Appui à la mise en valeur agricole des périmètres irrigués"*

La convention d'exécution du projet FADCI, finance les activités de cette sous composante à hauteur de **2 363 906 000 FCFA**. Ce financement est revu à la baisse pour un montant de **1 189 509 000 FCFA** suite au recadrage des activités à réaliser par le FIRCA.

Au cours de l'année 2020, aucune ressource n'a été mobilisée. Le cumul des ressources mobilisées s'établit à **775 065 693 FCFA**.

*Contrat de subvention FIRCA-UE (PRO2M)*

Le FIRCA a bénéficié de l'Union Européenne (UE), dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur Vivrier (PASAV), d'un contrat de subvention **N° FED/2017/390-441** signé le 17 novembre 2017, portant sur un appui aux Filières Manioc et Maraîchers, à travers le Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîcher en Côte d'Ivoire (PRO2M). Le projet<sup>2</sup>, composé de trois volets (Manioc, Maraîcher et Nutrition), d'un montant de **17 000 000 Euros (11 151 269 000 FCFA)**, est exécuté dans 21 régions administratives de la Côte d'Ivoire.

<sup>2</sup> Le PRO2M entre dans le cadre de la mise œuvre de la Convention de financement N° CI/FED/030-093 du Programme d'Appui au Secteur Vivrier (PSAV) d'un montant de 20 millions d'euros, signé le 21 novembre 2016 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire.

L'objectif global du PASV est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois par la promotion d'une production vivrière (autre que le riz) de qualité, moderne, durable, résiliente aux changements climatiques et par une commercialisation fiable et équitable, permettant un approvisionnement régulier des marchés.

Les fonds mobilisés sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 s'élèvent à **1 773 089 069 FCFA**. Le cumul des ressources mobilisées depuis le début du Projet s'élève à **4 146 980 421 FCFA**.

### Projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (PPCA).

Le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) est un projet dont les objectifs de développement sont d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de l'anacarde tout en mettant l'accent sur les petits producteurs et les PME/PME dans les régions productrices de la Côte d'Ivoire. Sa mise en vigueur a été prononcée le 20 août 2018 sous le numéro Crédit BIRD 88450-CI. Le coût global du projet est de 131,44 milliards de FCFA, répartis par source de financement et par composante comme suit :

COMPOSANTES	BIRD Enclave	CCA	Bénéficiaires	Total
➤ Renforcement institutionnel et gouvernance de la chaîne de valeur	7 747	644	0	8 392
➤ Amélioration de la productivité et de l'accès au marché de NCB	31 049	0	0	31 049
➤ Appui à l'investissement privé dans l'infrastructure post-récolte et de transformation	59 596	3 221	19 387	82 205
➤ Coordination, suivi et gestion des connaissances du projet	8 988	805	0	9 793
Total	107 380	4 671	19 387	131 439

(Montant en millions de FCFA)

Les fonds mobilisés sur la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 s'élèvent à **15 435 199 055 FCFA** contre **19 340 258 472 FCFA** à la même période en 2019, soit une baisse de **3 905 059 417 FCFA**. Le cumul des ressources collectées depuis le début du projet s'élève à **34 775 457 527 FCFA**, réparti comme suit :

- **33 031 363 063 FCFA** mobilisé au titre de la phase d'exécution du crédit IDA/BIRD, un apport initial aux fins de l'approvisionnement du compte désigné ;
- **1 582 123 744 FCFA** mobilisé au titre de la contribution du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) au projet.
- **153 020 720 FCFA** des ressources provenant des intérêts créditeurs produits par les comptes courants du projet
- **8 950 000 FCFA** des ressources provenant des ventes de DAO.

### Programme d'urgence du secteur de l'agriculture (purga covid-19)

Afin d'alléger les effets néfastes induits par la crise liée à la pandémie de la COVID-19 dans le secteur agricole ivoirien, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de la mise en œuvre du programme d'urgence du secteur de l'agriculture, issu du plan de soutien économique, social et humanitaire, pour faire face aux effets de la COVID-19 (PURGA COVID-19).

Ce programme financé par le Trésor Public de Côte d'Ivoire concerne les filières de production animale

(Porcine, Aquacole, Apicole, Cunicole, avicole et pêche) et les filières fruitières (Mangues et Ananas). Conformément au plan d'opération et décaissement, le FIRCA a été retenu pour assurer la gestion fiduciaire des projets des différentes filières.

### Convention PURGA COVID-19 INTER-MANGUE

La convention n° 3053/FIRCA/INTER-MANGUE/2020 a été signée le 11 août 2020 pour une durée de 06 (six) mois entre le FIRCA et l'Interprofession Mangue, afin de permettre à la Filière Mangue de préserver les outils de production des producteurs de mangue, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'urgence du secteur de l'agriculture financé par l'Etat de Côte d'Ivoire, issu du plan de soutien économique, social et humanitaire, pour faire face aux effets de la COVID-19.

La convention, d'une valeur de **1 570 000 000 FCFA** s'inscrit en trois mesures prioritaires fortes :

1. L'identification des producteurs et inventaire des plantations,
2. L'acquisition des produits phytosanitaires pour assurer une production de mangue en quantité et en qualité, pour la prochaine campagne agricole,
3. La taille du verger et l'entretien des plantations.

Le FIRCA assure la gestion fiduciaire du projet.

Au 31 décembre 2020, le cumul des ressources mobilisées s'élève à **1 300 000 000 FCFA**.

## Convention PURGA COVID-19 ANANAS

La convention n° 3056/FIRCA/ANANAS/2020 a été signée le 13 août 2020 pour une durée de 06 (six) mois entre le FIRCA et l'Organisation des producteurs exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangue et d'Autres Fruits (OBAMCI) ; l'Organisation Centrale des Producteurs - Exportateurs d'Ananas et de Banane de Côte d'Ivoire (OCAB) ; la Fédération Nationale des Coopératives Fruits et Légumes de Côte d'Ivoire (FENA-COFRUITEL) en vue d'apporter un soutien aux producteurs d'ananas pour faire face à leurs dépenses d'exploitation liées au cycle de production dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'urgence du secteur de l'agriculture financé par l'Etat de Côte d'Ivoire, issu du plan de soutien économique, social et humanitaire, pour faire face aux effets de la COVID-19.

La convention, d'une valeur globale de **770 000 000 FCFA répartie par faitière selon les clés suivantes : 50% pour l'OBAMCI, 35% pour l'OCAB et 15% pour la FENA-COFRUITEL s'inscrit en 4 mesures :**

1. Identifier les producteurs d'ananas (bénéficiaires) ;
2. Préparer les parcelles de culture (labour, pulvérisation etc.) ;
3. Acquérir du matériel végétal (rejets d'ananas) ;

4. Acquérir des produits de traitement (phytosanitaires, régulateurs et accélérateurs de croissance).

Au 31 décembre 2020, le cumul des ressources mobilisées s'élève à **500 000 000 FCFA**.

## PURGA COVID-19 Filière Porcine

L'INTERPORCI, maître d'œuvre du PURGA COVID-19 dans la Filière Porcine, et le FIRCA ont signé, le 30 Juillet 2020, la convention N°3045/FIRCA/INTERPORCI/2020 pour une durée de cinq (5) mois d'un montant de **1 440 220 000 FCFA**. Les activités à mener dans le cadre de ce projet sont :

1. Approvisionner les petits producteurs en intrants (noyaux d'élevage, aliments, médicaments vétérinaires) ;
2. Désinfecter les fermes ;
3. Maintenir la capacité de production par le stockage en chambres froides ;
4. Assurer l'encadrement des producteurs de porcs.

Le budget du projet se répartit comme présenté dans le tableau ci-après.

MESURE	INTITULE	COÛT (FCFA)
1	Approvisionner les petits producteurs en intrants	637 850 000
2	Désinfecter les fermes	175 000 000
3	Maintenir la capacité de production par le stockage en chambres froides	508 950 000
4	Assurer l'encadrement des producteurs de porc	118 400 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 440 200 000</b>

Le montant total des ressources mobilisées au 31 décembre 2020 s'établit à **300 000 000 FCFA**.



Remise de dons dans le cadre du PURGA

## PURGA COVID-19 Filière Aquacole

La convention N°3047/FIRCA/ANAQUACI/2020 a été signée le 30 Juillet 2020 entre le FIRCA et l'ANAQUACI, maître d'œuvre du projet. Cette convention d'un montant de **2 168 800 000 FCFA** est établie pour une durée de sept (7) mois et prendra fin le 31 mars 2021.

Les activités prévues du projet sont :

1. Apporter un appui sanitaire aux structures de production aquacole ;

2. Appuyer les fermes d'alevinage en vue d'une production massive d'alevins ;

3. Appuyer les pisciculteurs à produire sept mille (7 000) tonnes de tilapias marchands ;

4. Appuyer la commercialisation des produits aquacoles ;

5. Renforcer l'appui-conseil auprès des pisciculteurs.

Le budget du projet se répartit comme présenté dans le tableau ci-après.

MESURE	INTITULE	COÛT (FCFA)
1	Apporter un appui sanitaire aux structures de production	191 900 000
2	Appuyer les fermes d'alevinage en vue d'une production massive d'alevins	86 100 000
3	Appuyer les pisciculteurs à produire 7 000 (sept mille) tonnes de tilapias marchands	1 392 300 000
4	Appuyer la commercialisation des produits aquacoles	247 600 000
5	Renforcer l'appui-conseil auprès des pisciculteurs	142 500 000
6	Gestion fiduciaire et suivi de la mise en œuvre des mesures	108 400 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 168 800 000</b>

Le montant total des ressources mobilisées au 31 décembre 2020 s'établit à **300 000 000 FCFA**.

## PURGA COVID-19 Filière Avicole

La convention N°3050/FIRCA/IPRAVI/2020 a été signée le 30 Juillet 2020 entre le FIRCA et l'IPRAVI, maître d'œuvre du projet. Cette convention d'un montant de **2 659 700 000 FCFA** est établie pour une durée de cinq (5) mois et prendra fin le 31 décembre 2020. Les activités prévues du projet sont :

1. Fournir les fermes de reproducteurs en intrants ;

2. Encadrer les producteurs de volailles ;

3. Acquérir des intrants pour les éleveurs et appuyer la commercialisation.

Le budget du projet se répartit comme présenté dans le tableau ci-après.

MESURE	INTITULE	COÛT (FCFA)
1	Fournir les fermes de reproducteurs en intrants	731 210 000
2	Encadrer les producteurs de volailles	47 500 000
3	Acquérir des intrants pour les éleveurs et appuyer la commercialisation	1 748 000 000
4	Gestion fiduciaire et suivi de la mise en œuvre des mesures	132 990 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 659 700 000</b>

Le montant total des ressources mobilisées au 31 décembre 2020 s'établit à **2 000 000 000 FCFA**.





### PURGA COVID-19 Filière Pêche

La convention N°3046/FIRCA/FENASCOOP-CI/2020 a été signée le 30 juillet 2020 entre le FIRCA et FENASCOOP-CI, maître d'œuvre du projet. Cette convention d'un montant de **400 000 000 FCFA** est établie pour une durée de cinq (5) mois et prendra fin le 31 décembre 2020. Les activités prévues du projet sont :

1. Octroyer des kits sanitaires aux points de débarquement des produits de la pêche ;
2. Fournir aux pêcheurs, des kits sanitaires et du matériel de sécurité ;
3. Acquérir le matériel de désinfection des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation ;
4. Le budget du projet se répartit comme présenté dans le tableau ci-après.

MESURE	INTITULE	COÛT (FCFA)
1	Octroyer des kits sanitaires aux points de débarquement des produits de la pêche ;	23 750 000
2	Fournir aux pêcheurs, des kits sanitaires et du matériels de sécurité ;	293 250 000
3	Acquérir le matériel de désinfection des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation.	63 000 000
4	Gestion fiduciaire et suivi de la mise en œuvre des mesures	20 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>400 000 000</b>

Le montant total des ressources mobilisées au 31 décembre 2020 s'établit à **400 000 000 FCFA**.

### PURGA COVID-19 Filières Apicole et Cunicole

La convention N°3048/FIRCA/FENAPCI/FENACUCI/2020 a été signée le 30 Juillet 2020 entre le FIRCA et FENAPCI/FENACUCI, maître d'œuvre du projet. Cette convention d'un montant de **70 000 000 FCFA** est établie pour une durée de cinq (5) mois et prendra fin le 31 décembre 2020. Les activités prévues du projet sont :

1. Approvisionner les producteurs en intrants (aliments lapins et matériels apicoles) ;
2. Désinfecter les fermes.

Le budget du projet se répartit comme présenté dans le tableau ci-après.

MESURE	INTITULE	COÛT
1	Approvisionner les producteurs en intrants (aliments lapins et matériels apicoles)	59 375 000
2	Désinfecter les fermes	7 125 000
4	Gestion fiduciaire et suivi de la mise en œuvre des mesures	3 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>70 000 000</b>

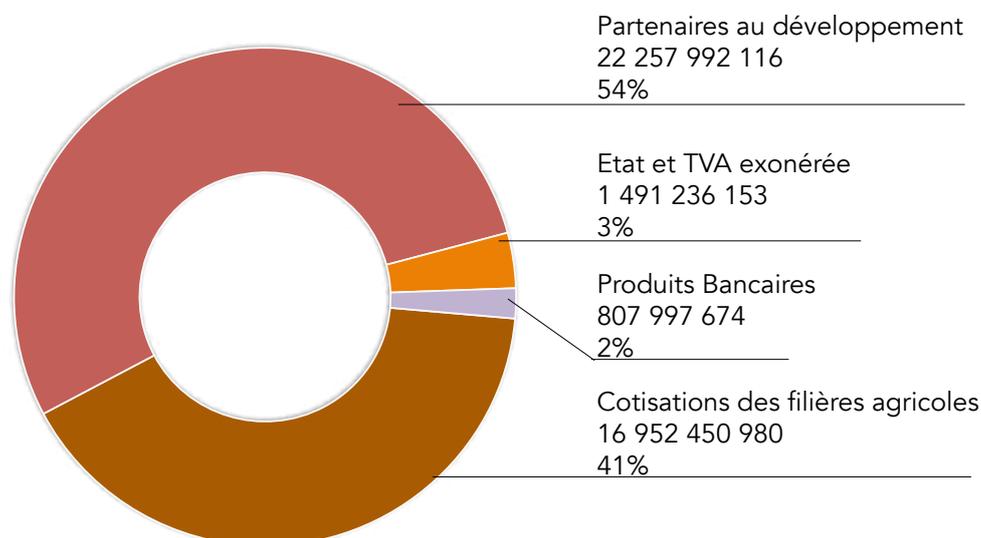
Le montant total des ressources mobilisées au 31 décembre 2020 s'établit à **70 000 000 FCFA**.

## RESSOURCES GLOBALES MOBILISÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les ressources globales mobilisées au 31 décembre 2020 (**toutes sources**), d'un montant total de **41 509 676 923 FCFA**, contre **26 034 380 698 FCFA** à la même période en 2019 (**+59%**), se répartissent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Cotisations professionnelles	<b>14 930 849 234</b>	14 321 486 294	<b>+4%</b>
Contribution de la Filière Café-Cacao	<b>2 021 601 746</b>	1 713 202 391	<b>+18%</b>
Subventions de l'Etat	<b>300 000 000</b>	370 000 000	<b>-19%</b>
TVA exonérée	<b>1 191 236 153</b>	1 039 286 445	<b>+15%</b>
PPCA	<b>15 435 199 055</b>	7 679 060 845	
FADCI - Conseil de Gestion	<b>179 703 992</b>	181 223 552	+165%
PRO2M	<b>1 773 089 069</b>	0	
Projet COVID-19 Filière Mangué	<b>1 300 000 000</b>	0	
Projet COVID-19 Filière Ananas	<b>500 000 000</b>	0	
Projet COVID-19 Filière Porcine	<b>300 000 000</b>	0	-
Projet COVID-19 Filière Aquacole	<b>300 000 000</b>	0	
Projet COVID-19 Filière Avicole	<b>2 000 000 000</b>	0	
Projet COVID-19 Filière pêche	<b>400 000 000</b>	0	
Projet COVID-19 Filières Apicole et Cunicole	<b>70 000 000</b>		
Produits Bancaires	<b>807 997 674</b>	<b>553 017 657</b>	<b>+46%</b>

Sur la base des données chiffrées ci-dessus, **les ressources du FIRCA** au 31 décembre 2020, d'un montant total de **41 509 676 923 FCFA**, proviennent de quatre sources à hauteur de :



## BILAN ET ANALYSE DES COTISATIONS DES FILIÈRES DE JANVIER À FIN DÉCEMBRE 2020

Le bilan des cotisations auprès des 11 filières agricoles cotisantes (y compris la Filière Café-Cacao) et leur comparaison par rapport aux prévisions de l'exercice est présenté dans le tableau ci-après :

Filières	Prévision 2020	Réalisation au 31 décembre 2020	Taux de réalisation par rapport aux prévisions au 31/12/2020	Poids de chaque filière
Hévéa	7 500 000 000	8 970 937 682	119,61%	52,92%
Palmier	2 300 000 000	2 446 486 092	106,37%	14,43%
Coton	2 107 000 000	2 079 058 774	98,67%	12,26%
Café-Cacao	1 899 663 976	2 021 601 746	106,42%	11,93%
Anacarde	1 200 000 000	1 282 134 097	106,84%	7,57%
Banane	125 000 000	114 120 876	91,30%	0,67%
Avicole	32 200 000	25 452 425	79,04%	0,15%
Porcine	5 500 000	1 517 200	27,59%	0,01%
Ananas	6 600 000	5 599 158	84,84%	0,03%
Mangue	23 000 000	3 870 930	16,83%	0,02%
Pêche	2 500 000	1 672 000	66,88%	0,01%
<b>Total</b>	<b>15 201 463 976</b>	<b>16 952 450 980</b>	<b>111,52%</b>	<b>100%</b>

**Le montant total des ressources mobilisées auprès des filières agricoles au cours de l'exercice 2020 s'établit à 16 952 450 980 FCFA**, contre **16 034 688 685 FCFA** en 2019, **soit une hausse de 917 762 295 FCFA (+5,7%)**, avec un taux de mobilisation de **111,52%** par rapport aux prévisions.

La contribution spécifique des principales filières cotisantes à la mobilisation des ressources, en 2020,

s'établit comme suit : **53%** pour la Filière Hévéa, **14%** pour la Filière Palmier à Huile, **12%** pour la Filière Coton, **12%** pour la Filière Café-Cacao, **8%** pour la Filière Anacarde et **0,7%** pour la Filière Banane Dessert. Ces **6 filières** ont mobilisé **99,7%** des cotisations professionnelles ; la contribution des **5 autres filières cotisantes** (Avicole, Porcine, Ananas, Mangue et Pêche & Aquaculture) représentant **0,3%**.

## BILAN ET ANALYSE DES COTISATIONS DES FILIÈRES DE 2004 À FIN DÉCEMBRE 2020

Sur la période de **juin 2004 au 31 décembre 2020**, le cumul des ressources collectées (**toutes filières confondues**) se chiffre à **159 511 358 722 FCFA<sup>3</sup>**, dont la répartition par filière est consignée dans le **tableau 1**.

La mobilisation des **159 511 358 722 FCFA** a été assurée à hauteur de **99,7%** par 7 filières agricoles, dont **41,6%** par la Filière Hévéa, **22%** par la Filière Café-Cacao, **16,7%** par la Filière Palmier à Huile, **11,7%** par la Filière Coton, **6,7%** par la Filière Anacarde, **0,9%** par la Filière Banane dessert et **0,16%** par la Filière Avicole. Ces sept filières sont considérées comme des **filières cotisantes autonomes**, à même d'assurer la prise en charge du financement de leurs programmes de développement.

La contribution des cinq (5) autres filières cotisantes (Porcine, Ananas, Mangue, Ruminants et Pêche) représente **0,3%** du total mobilisé. Elles sont qualifiées de filières cotisantes non autonomes, car elles **sollicitent les ressources de la caisse de solidarité en appui, dans le financement de leurs programmes de développement**.

Il est à noter que le fonctionnement du FIRCA est assuré à hauteur de **11%** par toutes les filières agricoles. Mais, en tenant compte des filières participant au mécanisme de cotisation professionnelle du FIRCA (hors Filières Café-Cacao et Ruminants), cette contribution représente **5%**. Ce taux de 5% est en conformité avec les engagements pris vis-à-vis des filières agricoles lors de la mise en place du FIRCA.

Par ailleurs, **la contribution de la Filière Café-Cacao au fonctionnement du FIRCA**, depuis le démarrage de ses activités en 2004, évaluée à hauteur de 63,2% (**10 594 226 764 FCFA** sur 16 751 116 015 FCFA), **reste déterminante**.

<sup>3</sup> La contribution de la Filière Café Cacao, d'un montant de 1 000 000 000 FCFA, allouée au fonds d'établissement au démarrage des activités du FIRCA, n'a pas été intégrée dans le tableau 1

Tableau 1 : Bilan des ressources mobilisées de juin 2004 au 31 décembre 2020 et répartition dans les Guichets du FIRCA (en FCFA)

Filières	Recherche	Conseil	Appui aux OPA	Solidarité	Fonctionnement	Total	% Cotisation par filière
Hévéa	6 419 528 738	51 864 637 954	1 708 649 243	3 033 472 982	3 260 994 641	66 287 283 558	41,56%
Palmier à Huile	7 099 858 716	17 336 328 922	0	793 536 124	1 355 335 092	26 585 058 854	16,67%
Café-Cacao	8 184 290 204	16 137 136 538		300 000 000	10 594 226 764	35 215 653 506	22,08%
Coton	3 729 952 792	11 189 858 614	1 864 976 443	932 488 310	932 488 224	18 649 764 383	11,69%
Anacarde	2 069 663 281	6 245 589 135	1 384 033 603	496 784 341	496 784 398	10 692 854 758	6,70%
Banane	692 960 364	370 279 300	174 989 603	73 845 736	73 845 708	1 385 920 711	0,87%
Avicole	0	117 349 139	117 349 148	13 038 799	13 038 788	260 775 874	0,16%
Porcine	20 038 388	23 378 119	16 698 656	3 339 931	3 339 931	66 795 025	0,04%
Ananas	77 676 299	31 070 513	27 963 461	9 321 155	9 321 175	155 352 603	0,10%
Ruminants	22 644 420	22 644 420	22 644 420	3 774 070	3 774 070	75 481 400	0,05%
Mangue	40 121 216	40 121 216	20 633 771	6 877 923	6 877 924	114 632 050	0,07%
Pêche	6 535 800	8 714 400	4 357 200	1 089 300	1 089 300	21 786 000	0,01%
<b>TOTAL</b>	<b>28 363 270 218</b>	<b>103 387 108 270</b>	<b>5 342 295 548</b>	<b>5 667 568 671</b>	<b>16 751 116 015</b>	<b>159 511 358 722</b>	<b>100,00%</b>
% Cotisation par Guichet	18%	65%	3%	4%	11%	100%	
TOTAL HORS CAFE CACAO	20 178 980 014	87 249 971 732	5 342 295 548	5 367 568 671	6 156 889 251	<b>124 295 705 216</b>	
% Cotisation par Guichet	16%	70%	4%	4%	5%	100%	



## ENGAGEMENTS POUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DES FILIÈRES AGRICOLES

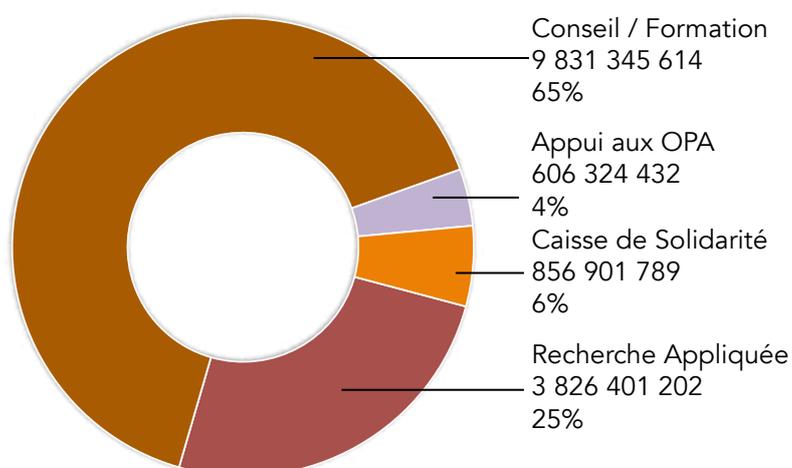
Les engagements pour le financement des programmes des filières agricoles (Programmes de Développement des Filières et Programmes Conventionnés), du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, s'établissent à **38 386 169 570 FCFA**, dont **15 120 973 037 FCFA (39%)** proviennent des ressources mobilisées auprès des filières agricoles et **23 265 196 533 FCFA (61%)** des partenaires au développement.

Au 31 décembre 2020, les engagements contractés à partir des différents guichets pour le financement des programmes de développement des filières, sur leurs cotisations professionnelles, s'élèvent à **15 120 973 037 FCFA (tableau 2)**.

Tableau 2 : Engagements pour les programmes de développement des filières au 31 décembre 2020 (en FCFA)

FILIERES	GUICHET RECHERCHE	GUICHET CONSEIL/ FORMATION	GUICHET APPUI AUX OPA	GUICHET CAISSE DE SOLIDARITE	TOTAL
Hévéa	1 281 125 363	7 170 944 484	123 371 332		8 575 441 179
Palmier à Huile	1 241 171 833	1 424 902 853			2 666 074 686
Café-Cacao	710 622 014	223 694 684			934 316 698
Coton	514 876 142	696 511 026	276 583 100		1 487 970 267
Anacarde	45 606 850	260 441 600	200 000 000		506 048 450
Ananas	11 759 000	22 062 000			33 821 000
Banane Dessert		16 321 504			16 321 504
Mangue		4 845 725	6 370 000		11 215 725
Ruminants	21 240 000				21 240 000
Avicole		8 750 739			8 750 739
Porcs		2 871 000			2 871 000
Pêche					0
Caisse de Solidarité				<b>856 901 789</b>	856 901 789
<b>TOTAL</b>	<b>3 826 401 202</b>	<b>9 831 345 614</b>	<b>606 324 432</b>	<b>856 901 789</b>	<b>15 120 973 037</b>
%	25,31%	65,02%	4,01%	5,67%	100%

Le montant des engagements (**15 120 973 037 FCFA**) se répartit selon les Guichets de financement comme suit :



## ENGAGEMENTS POUR LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES CONVENTIONNÉS

### Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI)

#### *Sous composante « Appui à la mise en valeur agricole des périmètres irrigués »*

Les décaissements effectués du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, sur cette sous-composante s'élevèrent à **3 676 952 FCFA**, portant le cumul à **160 531 366 FCFA**. Ces décaissements se répartissent comme suit :

- Actions directes d'appui à la composante : **0 FCFA** portant le cumul à **0 FCFA** ;
- Opérations pilotes et/ou spécifiques d'un montant de **0 FCFA** portant le cumul à **34 943 022 FCFA** ;
- Coûts directs de gestion du programme : **3 676 952 FCFA** pour un cumul de **60 427 519 FCFA** ;
- Coûts opérationnels et coûts de structure : **0 FCFA** pour un cumul de **65 160 825 FCFA**.

#### *Composante « Conseil en Gestion »*

Les décaissements effectués du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, sur cette composante s'élevèrent à **170 161 856 FCFA**, portant le cumul à **773 014 205 FCFA**. Ces décaissements se répartissent comme suit :

- Actions directes d'appui à la composante : **122 264 473 FCFA** portant le cumul à **357 599 885 FCFA** ;
- **0 FCFA** pour les opérations pilotes et/ou spécifiques portant le cumul à **29 756 286 FCFA** ;
- Coûts directs de gestion du programme d'un montant de **46 755 526 FCFA** portant le cumul à **350 548 910 FCFA** ;
- Coûts opérationnels et coûts de structure : **1 141 587 FCFA** pour un cumul de **35 109 124 FCFA**.

#### *Composante « Construction d'un Système National de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments »*

Les décaissements effectués du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 s'élevèrent à **95 673 778 FCFA**, portant le cumul à **1 744 558 787 FCFA**, répartis comme suit :

- **20 163 921 FCFA** pour les actions directes d'appui à la composante, portant le cumul à **191 450 536 FCFA** ;
- **75 509 857 FCFA** de coûts directs de gestion du programme, portant le cumul à **950 773 917 FCFA** ;
- **0 FCFA** de coûts opérationnels et coûts de structure, portant le cumul à **602 334 334 FCFA**.

#### *Composante « Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable »*

Les décaissements effectués du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 s'élevèrent à **1 285 828 424 FCFA**, portant le cumul à **3 791 089 234 FCFA**. Ces décaissements se répartissent comme suit :

- **1 163 435 077 FCFA** d'actions directes d'appui à la composante portant le cumul à **2 969 021 424 FCFA** ;
- **117 634 290 FCFA** de coûts directs de gestion du programme, portant le cumul à **578 615 775 FCFA** ;
- **4 759 057 FCFA** de coûts opérationnels, portant le cumul à **243 452 035 FCFA**.



#### **Contrat de subvention FIRCA-UE (PRO2M)**

Les décaissements effectués du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 décembre 2020 s'élevèrent à **773 982 997 FCFA**. Ces décaissements se répartissent comme suit :

- **Volet maraîcher : 340 883 154 FCFA** ;
- **Volet manioc : 225 264 498 FCFA** ;
- **Volet coordination : 207 835 245 FCFA**.

Les décaissements sur ce trimestre portent le cumul annuel à **1 875 187 052 FCFA**.

Les décaissements cumulés depuis le début du projet s'élèvent, quant à eux, à **4 145 671 854 FCFA**.

### **3.4.2.3 Projet d'Appui à l'Amélioration de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**

Les décaissements effectués du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 s'élèvent à **18 012 628 482 FCFA** portant le cumul à **30 319 410 712 FCFA**, et se décomposent comme suit :

- **4 422 234 828 FCFA** pour les travaux de réhabilitation, portant le cumul à **5 592 384 005 FCFA** ;
- **1 112 750 234 FCFA** pour les biens et fournitures, portant le cumul à **3 929 239 314 FCFA** ;
- **803 393 132 FCFA** pour les ateliers et formations, portant le cumul à **1 615 771 345 FCFA** ;
- **9 266 422 671 FCFA** pour les services de consultants, portant le cumul à **16 080 439 770 FCFA** ;
- **491 732 417 FCFA** de coûts opérationnels, portant le cumul à **1 185 481 078 FCFA** ;
- **1 916 095 200 FCFA** au titre des subventions accordées.

## **Conventions PURGA**

### **Convention PRURGA COVID-19 INTER-MANGUE**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **1 095 194 560 FCFA** et se décomposent comme suit :

- **79 650 000 FCFA** pour l'identification des producteurs et l'inventaire des plantations ;
- **1 080 000 000 FCFA** pour l'acquisition de produits phytosanitaires (pièges à mouches de fruits avec attractifs sexuels) ;
- **58 110 813 FCFA** pour la gestion fiduciaire du projet et la coordination des activités.

### **Convention PURGA COVID-19 ANANAS**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **25 939 246 FCFA**, et se décomposent comme suit :

- **24 757 060 FCFA** pour la certification des listes des planteurs par un cabinet ;
- **1 182 186 FCFA** pour la gestion fiduciaire et la coordination des activités.

### **Convention PURGA COVID-19 Filière Porcine**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **31 282 274 FCFA** et se décomposent comme suit :

- **29 947 399 FCFA** pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- **1 334 875 FCFA** pour la gestion fiduciaire et la coordination des activités.

### **Convention PURGA COVID-19 Filière Aquacole**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **22 275 800 FCFA** et se décomposent comme suit :

- **21 214 000 FCFA** pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- **1 061 800 FCFA** pour la gestion fiduciaire et la coordination des activités.

### **Convention PURGA COVID-19 Filière Avicole**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **417 901 097 FCFA** et se décomposent comme suit :

- **397 999 997 FCFA** pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- **19 901 100 FCFA** pour la gestion fiduciaire et la coordination des activités.

### **Convention PURGA COVID-19 Filière Pêche**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **197 906 537 FCFA** et se décomposent comme suit :

- **182 109 074 FCFA** pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- **15 797 463 FCFA** pour la gestion fiduciaire et la coordination des activités.

### **Convention PURGA COVID-19 Filières Apicole et Cunicole**

Les décaissements du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 s'élèvent à **31 540 475 FCFA** et se décomposent comme suit :

- **30 037 500 FCFA** pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- **1 502 975 FCFA** pour la gestion fiduciaire et la coordination des activités.

## RÉALISATIONS FINANCIÈRES

### RESSOURCES

Un montant total de **40 914 059 000 FCFA** a été mobilisé au cours de l'exercice 2020, sur un objectif de **36 107 324 000 FCFA**, soit un **taux de mobilisation de 113%** pour l'ensemble des ressources attendues.

La synthèse des réalisations au 31 décembre 2020, pour les ressources du budget 2020 du FIRCA, est résumée dans le tableau suivant:

<b>PRODUITS (milliers de FCFA)</b>	<b>BUDGET 2020</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2020</b>	<b>TAUX</b>
<b>1. COTISATIONS FILIERES</b>	<b>13 401 800</b>	<b>14 930 849</b>	<b>111%</b>
Financement des Programmes (*)	12 691 574	14 189 725	112%
Administration FIRCA (**)	710 226	741 124	104%
<b>2. CONTRIBUTION FILIERE CAFE-CACAO</b>	<b>1 899 664</b>	<b>2 021 602</b>	<b>106%</b>
Financement des Programmes (*)	1 094 464	1 257 854	115%
Administration FIRCA (**)	805 200	763 748	95%
<b>3. SUBVENTIONS DE LETAT</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>100%</b>
Financement des Programmes (*)	0	0	
Administration FIRCA (**)	300 000	300 000	100%
<b>4. PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>500 000</b>	<b>807 998</b>	<b>162%</b>
Administration FIRCA (**)	500 000	807 998	162%
<b>5. TVA EXONEREE (*)</b>	<b>495 000</b>	<b>595 618</b>	<b>120%</b>
<b>6. PARTENAIRE AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>19 560 860</b>	<b>22 257 992</b>	<b>114%</b>
Financement des Programmes (*)	18 650 599	21 381 945	115%
Administration FIRCA (**)	910 261	876 048	96%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>36 157 324</b>	<b>40 914 059</b>	<b>113%</b>
<b>(*) Financement des programmes des Filières</b>	<b>32 931 637</b>	<b>37 425 142</b>	<b>114%</b>
<b>(**) Administration du FIRCA</b>	<b>3 225 687</b>	<b>3 488 917</b>	<b>108%</b>

Le taux de mobilisation spécifique pour les programmes (**toutes sources confondues**) représente **114%** des ressources à mobiliser, tandis que le taux de mobilisation spécifique pour l'administration du FIRCA s'établit à **108%** des prévisions.

## CHARGES

Le budget des charges du FIRCA pour l'exercice 2020, s'élève à **39 008 097 933 FCFA** et se répartit comme suit :

- o **35 782 410 933 FCFA** pour le financement des programmes ;
- o **3 225 687 000 FCFA** pour l'administration du FIRCA.

Au 31 décembre 2020, les charges du FIRCA ont été exécutées à hauteur de **41 180 651 046 FCFA**, soit un taux d'exécution de **106%** du budget, dont :

- o **38 386 169 570 FCFA** pour les programmes des filières, soit **107%** du budget ;
- o **3 034 384 231 FCFA** pour l'administration du FIRCA, soit **94%** du budget.

La synthèse des réalisations au 31 décembre 2020 pour les charges du budget 2020 du FIRCA est résumée dans le tableau suivant :

CHARGES	BUDGET 2020		REALISATIONS AU 31/12/2020	
	Budget 2020	Budget au 31/12/2020	Montant	Taux
<b>1. INVESTISSEMENTS</b>	<b>57 000 000</b>	<b>57 000 000</b>	<b>46 930 853</b>	<b>82%</b>
Equipement de bureau	17 000 000	17 000 000	7 430 853	44%
Matériel de transport	40 000 000	40 000 000	39 500 000	99%
<b>2. FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 168 687 000</b>	<b>3 168 687 000</b>	<b>2 987 453 378</b>	<b>94%</b>
Achat	215 960 000	215 960 000	173 235 549	80%
Transports	6 652 000	6 652 000	3 625 750	55%
Locations et charges locatives	45 950 000	45 950 000	34 487 248	75%
Entretien, maintenance & réparation	53 448 000	53 448 000	48 495 410	91%
Assurance	214 556 000	214 556 000	229 012 694	107%
Etude, recherche & documentation	5 088 000	5 088 000	677 300	13%
Publicité, publications & relations publiques	17 070 000	17 070 000	15 553 581	91%
Frais de télécommunication	82 692 000	82 692 000	76 449 176	92%
Frais bancaires	20 400 000	20 400 000	8 518 916	42%
Honoraires	71 330 000	71 330 000	71 981 311	101%
Formation	56 626 000	56 626 000	7 397 263	13%
Missions	12 000 000	12 000 000	7 341 900	61%
A.G. C.A. & Appui institutionnel	265 321 000	265 321 000	250 132 729	94%
Salaires, primes et indemnités	1 684 111 000	1 684 111 000	1 673 138 475	99%
Impôts, CNPS et CGRAE	162 183 000	162 183 000	137 268 552	85%
Autres impôts et taxes	4 500 000	4 500 000	75 524	2%
Autres charges sociales	250 800 000	250 800 000	250 062 000	100%
<b>3. PROGRAMMES</b>	<b>35 782 410 933</b>	<b>35 782 410 933</b>	<b>38 386 169 570</b>	<b>107%</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 225 687 000</b>	<b>3 225 687 000</b>	<b>3 034 384 231</b>	<b>94%</b>
<b>TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>35 782 410 933</b>	<b>35 782 410 933</b>	<b>38 386 169 570</b>	<b>107%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 008 097 933</b>	<b>39 008 097 933</b>	<b>41 420 553 801</b>	<b>106%</b>

# ENGAGEMENTS POUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DES FILIÈRES EN 2020

## FILIERE HEVEA

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	2 345 152 688	2 362 124 091	815 158 192	897 093 767	6 419 528 738	1 568 426 995	1 558 627 475	169 035 621	1 281 125 363	4 577 215 454	1 842 313 284
Conseil	20 084 504 735	18 424 567 928	6 358 233 902	6 997 331 389	51 864 637 954	18 209 490 219	16 312 114 079	6 679 407 573	7 170 944 484	48 371 956 356	3 492 681 598
Appui aux OPA	893 774 039	472 424 815	163 031 633	179 418 756	1 708 649 243	566 624 711	421 156 831	214 552 396	123 371 332	1 325 705 270	382 943 973
Caisse de solidarité	996 284 959	1 181 062 044	407 579 093	448 546 886	3 033 472 982	996 284 959	1 181 062 044	407 579 093	448 546 886	3 033 472 982	0
Fonctionnement	1 223 806 599	1 181 062 057	407 579 101	448 546 884	3 260 994 641	1 223 806 599	1 181 062 057	407 579 101	448 546 884	3 260 994 641	0
<b>Total</b>	<b>25 543 523 020</b>	<b>23 621 240 935</b>	<b>8 151 581 921</b>	<b>8 970 937 682</b>	<b>66 287 283 558</b>	<b>22 564 633 483</b>	<b>20 654 022 486</b>	<b>7 878 153 785</b>	<b>9 472 534 950</b>	<b>60 569 344 703</b>	<b>5 717 938 855</b>

## FILIERE ANANAS

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	60 960 494	11 170 075	2 746 151	2 799 579	77 676 299	90 731 795	3 090 000	15 000 000	0	108 821 795	-31 145 496
Conseil	24 384 195	4 468 027	1 098 461	1 119 830	31 070 513	15 985 006	253 017	13 375 000	22 062 000	51 675 023	-20 604 510
Appui aux OPA	21 945 775	4 021 225	988 613	1 007 848	27 963 461	32 425 621	0	0	0	32 425 621	-4 462 160
Caisse de solidarité	7 315 259	1 340 408	329 538	335 950	9 321 155	7 315 259	1 340 408	329 538	335 950	9 321 155	0
Fonctionnement	7 315 263	1 340 421	329 540	335 951	9 321 175	7 315 263	1 340 421	329 540	335 951	9 321 175	0
<b>Total</b>	<b>121 920 986</b>	<b>22 340 156</b>	<b>5 492 303</b>	<b>5 599 158</b>	<b>155 352 603</b>	<b>153 772 944</b>	<b>6 023 846</b>	<b>29 034 078</b>	<b>22 733 901</b>	<b>211 564 769</b>	<b>-56 212 166</b>

## FILIERE BANANE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	325 522 800	237 675 201	72 701 924	57 060 439	692 960 364	530 952 826	202 226 435	0	11 759 000	744 938 261	-51 977 897
Conseil	149 816 773	142 605 115	43 621 150	34 236 262	370 279 300	63 138 956	61 033 209	22 021 390	16 321 504	162 515 059	207 764 241
Appui aux OPA	101 502 086	47 535 044	14 540 387	11 412 086	174 989 603	18 720 691	48 018 324	0	0	66 739 015	108 250 588
Caisse de solidarité	37 101 973	23 767 522	7 270 197	5 706 044	73 845 736	37 101 973	23 767 522	7 270 197	5 706 044	73 845 736	0
Fonctionnement	37 101 965	23 767 512	7 270 186	5 706 045	73 845 708	37 101 965	23 767 512	7 270 186	5 706 045	73 845 708	0
<b>Total</b>	<b>651 045 597</b>	<b>475 350 394</b>	<b>145 403 844</b>	<b>114 120 876</b>	<b>1 385 920 711</b>	<b>687 016 411</b>	<b>358 813 002</b>	<b>36 561 773</b>	<b>39 492 593</b>	<b>1 121 883 779</b>	<b>264 036 932</b>

## FILIERE MANGUE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004-2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	7 236 040	23 521 958	8 008 392	1 354 826	40 121 216	8 799 523	30 900 000	22 274 439	0	61 973 962	-21 852 746
Conseil	7 236 040	23 521 958	8 008 392	1 354 826	40 121 216	5 369 200	3 283 007	0	4 845 725	13 497 932	26 623 284
Appui aux OPA	3 721 394	12 097 008	4 118 602	696 767	20 633 771	6 141 443	17 983 750	0	6 370 000	30 495 193	-9 861 422
Caisse de solidarité	1 240 464	4 032 336	1 372 867	232 256	6 877 923	1 240 464	4 032 336	1 372 867	232 256	6 877 923	0
Fonctionnement	1 240 464	4 032 338	1 372 867	232 255	6 877 924	1 240 464	4 032 338	1 372 867	232 255	6 877 924	0
<b>Total</b>	<b>20 674 402</b>	<b>67 205 598</b>	<b>22 881 120</b>	<b>3 870 930</b>	<b>114 632 050</b>	<b>22 791 094</b>	<b>60 231 431</b>	<b>25 020 173</b>	<b>11 680 236</b>	<b>119 722 934</b>	<b>-5 090 884</b>

## FILIERE CAFE-CACAO

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	3 053 399 604	0	0	0	3 053 399 604	2 674 351 959	379 047 645	0		3 053 399 604	0
Conseil	5 235 544 021	0	0	0	5 235 544 021	4 770 035 436	498 652 765	0		5 268 688 201	-33 144 180
Appui aux OPA	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Caisse de solidarité	300 000 000	0	0	0	300 000 000	300 000 000	0	0	0	300 000 000	0
Fonctionnement	5 797 215 509	3 170 008 528	863 254 745	763 747 982	10 594 226 764	5 797 215 509	3 170 008 528	863 254 745	763 747 982	10 594 226 764	0
<b>Total</b>	<b>13 309 744 849</b>	<b>1 831 742 113</b>	<b>863 254 745</b>	<b>763 747 982</b>	<b>19 183 170 389</b>	<b>13 541 602 904</b>	<b>4 047 708 938</b>	<b>863 254 745</b>	<b>763 747 982</b>	<b>19 216 314 569</b>	<b>-33 144 180</b>
* à ajouter 1.000.000.000 affecté au fonds d'établissement donc Total fonctionnement =					10 830 478 782						

## FILIERE CAFE-CACAO (CONTRAT PLAN)

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2017	Année 2018	Année 2019		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	455 094 600	3 347 519 088	849 947 646	1 112 464 522	5 765 025 856	638 460 680	2 880 741 895	1 160 578 191	710 622 014	5 390 402 780	374 623 076
Conseil	871 370 687	10 030 221 830	0	145 389 242	11 046 981 759	1 408 456 381	9 414 830 694	0	223 694 684	11 046 981 759	0
Appui aux OPA	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Caisse de solidarité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 326 465 287</b>	<b>13 377 740 918</b>	<b>849 947 646</b>	<b>1 257 853 764</b>	<b>16 812 007 615</b>	<b>2 046 917 061</b>	<b>12 295 572 589</b>	<b>1 160 578 191</b>	<b>934 316 698</b>	<b>16 437 384 539</b>	<b>374 623 076</b>

## FILIERE PALMIER A HUILE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	3 149 308 843	2 475 237 132	723 694 573	751 620 568	7 099 861 116	1 298 065 626	1 559 240 610	221 754 076	1 241 171 833	4 320 232 145	2 779 628 971
Conseil	9 096 719 742	5 404 525 959	1 335 934 187	1 499 146 634	17 336 326 522	9 081 024 387	6 061 473 321	1 619 925 326	1 424 902 853	18 187 325 887	-850 999 365
Appui aux OPA	0	0	0	0	0	0	0			0	0
Caisse de solidarité	396 030 943	256 948 791	67 161 806	73 394 584	793 536 124	396 030 943	256 948 791	67 161 806	73 394 584	793 536 124	0
Fonctionnement	692 826 434	428 248 005	111 936 347	122 324 306	1 355 335 092	692 826 434	428 248 005	111 936 347	122 324 306	1 355 335 092	0
<b>Total</b>	<b>13 334 885 962</b>	<b>8 564 959 887</b>	<b>2 238 726 913</b>	<b>2 446 486 092</b>	<b>26 585 058 854</b>	<b>11 467 947 390</b>	<b>8 305 910 727</b>	<b>2 020 777 556</b>	<b>2 861 793 576</b>	<b>24 656 429 249</b>	<b>1 928 629 605</b>

## FILIERE PORCINE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	13 260 660	4 501 688	1 820 880	455 160	20 038 388	1 580 000	3 002 354	0	0	4 582 354	15 456 034
Conseil	15 470 770	5 251 969	2 124 360	531 020	23 378 119	4 089 088	3 073 768	6 265 945	2 871 000	16 299 801	7 078 318
Appui aux OPA	11 050 550	3 751 406	1 517 400	379 300	16 698 656	7 912 956	2 515 236	0	0	10 428 192	6 270 464
Caisse de solidarité	2 210 310	750 281	303 480	75 860	3 339 931	2 210 310	750 281	303 480	75 860	3 339 931	0
Fonctionnement	2 210 310	750 281	303 480	75 860	3 339 931	2 210 310	750 281	303 480	75 860	3 339 931	0
<b>Total</b>	<b>44 202 600</b>	<b>15 005 625</b>	<b>6 069 600</b>	<b>1 517 200</b>	<b>66 795 025</b>	<b>18 002 664</b>	<b>10 091 920</b>	<b>6 872 905</b>	<b>3 022 720</b>	<b>37 990 209</b>	<b>28 804 816</b>

## FILIERE COTON

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	1 531 092 187	1 285 767 622	497 281 227	415 811 756	3 729 952 792	560 741 280	1 944 329 103	110 781 613	514 876 142	3 130 728 137	599 224 655
Conseil	4 593 276 787	3 857 302 886	1 491 843 677	1 247 435 264	11 189 858 614	3 119 145 063	4 114 639 234	1 741 577 304	696 511 026	9 671 872 626	1 517 985 988
Appui aux OPA	765 546 141	642 883 816	248 640 611	207 905 875	1 864 976 443	158 590 201	947 291 102	82 730 000	276 583 100	1 465 194 403	399 782 040
Caisse de solidarité	382 773 114	321 441 946	124 320 311	103 952 939	932 488 310	382 773 114	321 441 946	124 320 311	103 952 939	932 488 310	0
Fonctionnement	382 773 106	321 441 875	124 320 303	103 952 940	932 488 224	382 773 106	321 441 875	124 320 303	103 952 940	932 488 224	0
<b>Total</b>	<b>7 655 461 335</b>	<b>6 428 838 145</b>	<b>2 486 406 129</b>	<b>2 079 058 774</b>	<b>18 649 764 383</b>	<b>4 604 022 764</b>	<b>7 649 143 260</b>	<b>2 183 729 531</b>	<b>1 695 876 146</b>	<b>16 132 771 701</b>	<b>2 516 992 682</b>

## FILIERE ANACARDE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	809 329 355	858 015 802	197 176 671	205 141 453	2 069 663 281	601 825 470	588 073 790	184 107 381	45 606 850	1 419 613 491	650 049 790
Conseil (1)	1 249 153 070	3 401 496 140	781 682 268	813 257 657	6 245 589 135	1 638 147 613	2 639 433 631	76 770 274	260 441 600	4 614 793 117	1 630 796 018
Appui aux OPA	483 682 922	612 944 677	140 858 083	146 547 921	1 384 033 603	262 268 525	185 810 796	0	200 000 000	648 079 321	735 954 282
Caisse de solidarité	136 801 046	245 071 180	56 318 591	58 593 524	496 784 341	136 801 046	245 071 180	56 318 591	58 593 524	496 784 341	0
Fonctionnement	136 801 067	245 071 196	56 318 593	58 593 542	496 784 398	136 801 067	245 071 196	56 318 593	58 593 542	496 784 398	0
<b>Total</b>	<b>2 815 767 460</b>	<b>5 362 598 995</b>	<b>1 232 354 206</b>	<b>1 282 134 097</b>	<b>10 692 854 758</b>	<b>2 775 843 721</b>	<b>3 903 460 593</b>	<b>373 514 839</b>	<b>623 235 516</b>	<b>7 676 054 668</b>	<b>3 016 800 090</b>

(1) à ajouter au guichet conseil un montant de 229 880 000 FCFA représentant le financement complémentaire du Conseil Agricole de la filière Anacarde par l'INITIATIVE CAJOU AFRICAIN (iCA) et le PSAC

## FILIERE RUMINANTS

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	22 644 420	0	0	0	22 644 420	0	0	0	21 240 000	21 240 000	1 404 420
Conseil	22 644 420	0	0	0	22 644 420	13 044 385	2 041 000	0	0	15 085 385	7 559 035
Appui aux OPA	22 644 420	0	0	0	22 644 420	13 000 000	23 132 729	0	0	36 132 729	-13 488 309
Caisse de solidarité	3 774 070	0	0	0	3 774 070	3 774 070	0	0	0	3 774 070	0
Fonctionnement	3 774 070	0	0	0	3 774 070	3 774 070	0	0	0	3 774 070	0
<b>Total</b>	<b>75 481 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>75 481 400</b>	<b>33 592 525</b>	<b>25 173 729</b>	<b>0</b>	<b>21 240 000</b>	<b>80 006 254</b>	<b>-4 524 854</b>

## FILIERE AVICOLE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseil	41 243 182	51 190 609	13 461 758	11 453 590	117 349 139	18 624 919	63 123 022	32 977 500	8 750 739	123 476 180	-6 127 041
Appui aux OPA	41 243 191	51 190 609	13 461 758	11 453 590	117 349 148	15 012 500	45 814 459	9 000 000	0	69 826 959	47 522 189
Caisse de solidarité	4 582 581	5 687 843	1 495 755	1 272 620	13 038 799	4 582 581	5 687 843	1 495 755	1 272 620	13 038 799	0
Fonctionnement	4 582 577	5 687 849	1 495 737	1 272 625	13 038 788	4 582 577	5 687 849	1 495 737	1 272 625	13 038 788	0
<b>Total</b>	<b>91 651 531</b>	<b>113 756 910</b>	<b>29 915 008</b>	<b>25 452 425</b>	<b>260 775 874</b>	<b>42 802 577</b>	<b>120 313 173</b>	<b>44 968 992</b>	<b>11 295 984</b>	<b>219 380 726</b>	<b>41 395 148</b>

## FILIERE PECHE

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	1 194 975	4 042 650	796 575	501 600	6 535 800	0	600 000	0	0	600 000	5 935 800
Conseil	1 593 300	5 390 200	1 062 100	668 800	8 714 400	0	96 063	0	0	96 063	8 618 337
Appui aux OPA	796 650	2 695 100	531 050	334 400	4 357 200	0	1 550 000	0	0	1 550 000	2 807 200
Caisse de solidarité	199 163	673 775	132 762	83 600	1 089 300	199 163	673 775	132 762	83 600	1 089 300	0
Fonctionnement	199 162	673 775	132 763	83 600	1 089 300	199 162	673 775	132 763	83 600	1 089 300	0
<b>Total</b>	<b>3 983 250</b>	<b>13 475 500</b>	<b>2 655 250</b>	<b>1 672 000</b>	<b>21 786 000</b>	<b>398 325</b>	<b>3 593 613</b>	<b>265 525</b>	<b>167 200</b>	<b>4 424 663</b>	<b>17 361 337</b>

## TOTAL DES COTISATIONS ET ENGAGEMENTS DES FILIERES

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	11 774 196 666	10 609 575 307	3 169 332 231	3 444 303 670	28 997 407 874	7 973 936 154	9 149 879 307	1 883 531 321	3 826 401 202	22 833 747 984	6 163 659 890
Conseil	41 392 957 722	41 350 542 621	10 037 070 255	10 751 924 514	103 532 495 112	38 346 550 653	39 174 046 810	10 192 320 312	9 831 345 615	97 544 263 390	5 988 231 722
Appui aux OPA	2 345 907 168	1 849 543 700	587 688 137	559 156 543	5 342 295 548	1 080 696 648	1 693 273 227	306 282 396	606 324 432	3 686 576 703	1 655 718 845
Caisse de solidarité	2 268 313 882	2 040 776 126	666 284 400	692 194 263	5 667 568 671	2 268 313 882	2 040 776 126	666 284 400	692 194 263	5 667 568 671	0
Fonctionnement	8 289 846 526	5 382 083 837	1 574 313 662	1 504 871 990	16 751 116 015	8 289 846 526	5 382 083 837	1 574 313 662	1 504 871 990	16 751 116 015	0
<b>Total</b>	<b>66 071 221 964</b>	<b>61 232 521 591</b>	<b>16 034 688 685</b>	<b>16 952 450 980</b>	<b>160 290 883 220</b>	<b>57 959 343 863</b>	<b>57 440 059 307</b>	<b>14 622 732 091</b>	<b>16 461 137 502</b>	<b>146 483 272 763</b>	<b>13 807 610 457</b>

## CAISSE DE SOLIDARITE

Sources	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020	Total produits	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
Filières	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020	Total produits	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Filières	2 268 313 882	2 040 776 126	666 284 400	692 194 263	5 667 568 671					6 923 938 551	-87 815 589
Subvention Etat	420 000 000	0	0	0	420 000 000						
TVA Exonérée	455 596 164	190 523 803	42 872 517	59 561 807	748 554 291	2 787 159 672	2 376 680 999	903 196 091	856 901 789		
<b>Total</b>	<b>3 143 910 046</b>	<b>2 231 299 929</b>	<b>709 156 917</b>	<b>751 756 070</b>	<b>6 836 122 962</b>						

## FONCTIONNEMENT

Sources	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020	Total produits	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
Filières	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020	Total produits	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Filières	8 289 846 526	2 212 075 309	711 058 917	741 124 008	11 954 104 760					24 565 116 015	0
Fonds Café-cacao	1 000 000 000	3 170 008 528	863 254 745	763 747 982	5 797 011 255						
Participation exceptionnelle	150 000 000	0	0	0	150 000 000	9 439 846 526	5 382 083 837	1 574 313 662	1 504 871 990		
Subvention de l'Etat	4 869 000 000	1 125 000 000	370 000 000	300 000 000	6 664 000 000	4 869 000 000	1 125 000 000	370 000 000	300 000 000		
<b>Total</b>	<b>14 308 846 526</b>	<b>6 507 083 837</b>	<b>1 944 313 662</b>	<b>1 804 871 990</b>	<b>24 565 116 015</b>	<b>14 308 846 526</b>	<b>6 507 083 837</b>	<b>1 944 313 662</b>	<b>1 804 871 990</b>		

## **MONTANT GLOBAL SANS LA SUBVENTION DE L'ETAT**

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	11 774 196 666	10 609 575 307	3 169 332 231	<b>3 444 303 670</b>	28 997 407 874	7 973 936 154	9 149 879 307	1 883 531 321	3 826 401 202	22 833 747 984	6 163 659 890
Conseil	41 392 957 722	41 350 542 621	10 037 070 255	<b>10 751 924 514</b>	103 532 495 112	38 346 550 653	39 174 046 810	10 192 320 312	9 831 345 615	97 544 263 390	5 988 231 722
Appui aux OPA	2 345 907 168	1 849 543 700	587 688 137	<b>559 156 543</b>	5 342 295 548	1 080 696 648	1 693 273 227	306 282 396	606 324 432	3 686 576 703	1 655 718 845
Caisse solidarité	3 143 910 046	2 231 299 929	709 156 917	<b>751 756 070</b>	6 836 122 962	2 787 159 672	2 376 680 999	903 196 091	856 901 789	6 923 938 551	-87 815 589
Fonctionnement	9 439 846 526	5 382 083 837	1 574 313 662	<b>1 504 871 990</b>	17 901 116 015	9 439 846 526	5 382 083 837	1 574 313 662	1 504 871 990	17 901 116 015	0
<b>Total</b>	<b>68 096 818 128</b>	<b>61 423 045 394</b>	<b>16 077 561 202</b>	<b>17 012 012 787</b>	<b>162 609 437 511</b>	<b>59 628 189 653</b>	<b>57 775 964 180</b>	<b>14 859 643 783</b>	<b>16 625 845 027</b>	<b>148 889 642 643</b>	<b>13 719 794 868</b>

## **MONTANT GLOBAL AVEC LA SUBVENTION DE L'ETAT**

Guichets	Cotisations annuelles				Total des cotisations	Engagements annuels				Total des engagements annuels	Soldes
	Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		Années 2004 -2014	Année 2015/2018	Année 2019	Année 2020		
Recherche	11 774 196 666	10 609 575 307	3 169 332 231	<b>3 444 303 670</b>	28 997 407 874	7 973 936 154	9 149 879 307	1 883 531 321	3 826 401 202	22 833 747 984	6 163 659 890
Conseil	41 392 957 722	41 350 542 621	10 037 070 255	<b>10 751 924 514</b>	103 532 495 112	38 346 550 653	39 174 046 810	10 192 320 312	9 831 345 615	97 544 263 390	5 988 231 722
Appui aux OPA	2 345 907 168	1 849 543 700	587 688 137	<b>559 156 543</b>	5 342 295 548	1 080 696 648	1 693 273 227	306 282 396	606 324 432	3 686 576 703	1 655 718 845
Caisse solidarité	3 143 910 046	2 231 299 929	709 156 917	<b>751 756 070</b>	6 836 122 962	2 787 159 672	2 376 680 999	903 196 091	856 901 789	6 923 938 551	-87 815 589
Fonctionnement	14 308 846 526	6 507 083 837	1 944 313 662	<b>1 804 871 990</b>	24 565 116 015	14 308 846 526	6 507 083 837	1 944 313 662	1 804 871 990	24 565 116 015	0
<b>Total</b>	<b>72 965 818 128</b>	<b>62 548 045 394</b>	<b>16 447 561 202</b>	<b>17 312 012 787</b>	<b>169 273 437 511</b>	<b>64 497 189 653</b>	<b>58 900 964 180</b>	<b>15 229 643 783</b>	<b>16 925 845 027</b>	<b>155 553 642 643</b>	<b>13 719 794 868</b>



# GESTION DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CAFÉ-CACAO

Le financement des projets conduits pour la Filière Café-Cacao provient des ressources mobilisées auprès du Conseil du Café-Cacao. L'objectif général du programme de développement de la filière est d'améliorer la productivité des vergers et la qualité marchande des produits.

### Projets de recherche appliquée

#### Projets de recherche sur le cacaoyer

##### Amélioration variétale du cacaoyer

Ce projet vise à gérer et conserver les ressources génétiques du cacaoyer du CNRA et à sélectionner du matériel végétal haut producteur, résistant à la pourriture brune, au swollen shoot, aux mirides, à la sécheresse et donnant des fèves de bonne qualité technologique.

En matière de **gestion des ressources génétiques**, les résultats suivants ont été obtenus : **(i) Entretien d'un parc à bois de 50 accessions en provenance de Reading** (Angleterre), **(ii) clonage de 33 hybrides élités** issus de la SRR pour assurer la densification des parcelles d'essais en milieu paysan, **(iii) 953 clones** et **263 accessions** paysannes sont couramment suivis et entretenus à Divo et à Bouaflé, **(iv) 97 clones** de la collection de Soubré sont suivis, **(v) Densification** de la collection de Divo avec 300 rejets de bananiers et **250 plants** greffés regroupant **50 clones**, **(vi) 18 familles hybrides** et **35 clones** prometteurs de la collection de Divo caractérisés au plan agromorphologique et technologique : **les clones PNG 197 et UPA 134 classés parmi les meilleurs** à la fois pour le poids d'une cabosse, le nombre moyen de fèves fraîches d'une cabosse et le poids de fèves fraîches d'une cabosse, **(vii) 9 familles hybrides** et **3 clones** révélés prometteurs pour la qualité sensorielle, **(viii) 25 familles d'hybrides** issues de croisements inter-groupes caractérisées au plan agronomique donnent : **des fèves de cacao marchand de poids moyen** variant entre **1,8 g** (F203) et **1,21 g** (F200) ; le **rendement potentiel annuel** variant entre **4,6 tonnes** (F2) à **1,44 tonnes** (F15), **(ix) Enrichissement du catalogue des clones de la collection de Divo** : Prises de vues de 80 clones dont 72 de la collection A21 et 8 du parc à bois Reading avec description de leurs organes (feuilles, fleurs, cabosses, fèves).

En ce qui concerne la **sélection de variétés de cacaoyers résistantes aux aléas biotiques** (CSSV et *Phytophthora megakarya*) et adaptées aux zones marginales (de faible pluviométrie), les réalisations portent sur : **(i) 5 familles d'hybrides** sur 25 inoculées artificiellement n'ont eu aucun plant présentant les symptômes du CSSV ; il s'agit des familles **F14, F2, F23, F4, F25**; **(ii) 2 clones d'hybrides** (sur 64 évalués) **sont indemnes de symptômes de CSSV 5 mois après inoculation** avec la souche virale D, sous serre; **(iii) un parc à bois de 33 accessions paysannes** potentiellement tolérantes au CSSVD suivi et entretenu à Bouaflé, en vue du prélèvement de bois de greffes pour l'évaluation par greffage de celles-ci sur des cacaoyers adultes infectés par la maladie; **(iv) 118 cacaoyers** (sur 119 cacaoyers asymptomatiques) se sont révélés



négatifs au diagnostic moléculaire PCR 12 ans après plantation **(v) 13 génotypes** (sur 80 évalués) classés très résistants à *Phytophthora megakarya*, **(vi) Installation de 2 parcelles** de 0,43 ha chacune à Divo et à Daloa, pour étudier l'héritabilité de la résistance du cacaoyer au swollen shoot, **(vii) Mise en place** de 2 champs semenciers à Divo et Soubré, respectivement avec 7 clones et 6 clones, **(viii) Suivi et entretien** de 4 parcelles clonales et 4 parcelles d'hybrides à Duékoué et à Abengourou, **(ix) Réhabilitation de 14 ha** de champs semenciers incluant les parents d'hybrides potentiellement résistants au CSSV à Divo et à Soubré, **(x) 23 familles d'hybrides** reproduites en Station de recherche par pollinisation manuelle ont fait l'objet d'évaluation au déficit hydrique induit en serre à Soubré avec comme résultats : le régime hydrique 100% a présenté le plus faible taux de mortalité (environ 20 %), la plus forte croissance radiale (0,98 cm), la hauteur de plants la plus élevée (59,92 cm), le nombre de feuilles le plus important (18,68 feuilles), le meilleur aspect des feuilles et la plus grande surface foliaire (79,58 cm<sup>2</sup>), **(xi) Une pépinière** de 30 hybrides et 21 clones mise en place pour l'étude des mécanismes moléculaires de la résistance au déficit hydrique.

##### Génération de technologies de lutte contre le Swollen Shoot

Le projet a pour objectif l'amélioration et le renforcement des connaissances sur l'agent pathogène de la maladie du Swollen Shoot et l'amélioration des méthodes de lutte. Il porte sur (i) l'étude de l'agent pathogène du swollen shoot, (ii) l'étude du vecteur du virus, (iii) l'étude des plantes hôtes du virus et (iv) la mise au point de méthodes de lutte intégrée contre la maladie.

Les principaux acquis :

**En ce qui concerne les études sur l'agent pathogène :** (i) les 5 groupes de virus B, D, E, F et S connus à ce jour dans le verger infecté sont conservés au musée de la serre de Bouaflé, (ii) la reconnaissance à ce jour de la souche virale B comme étant la plus agressive, (iii) les études sont en cours pour une mise à jour de la distribution des 5 groupes de virus (B, D, E, F et S) dans

le verger infecté, (iv) les données actualisées sur les taux d'infection et de progression de la maladie Swollen Shoot sur les parcelles d'étude épidémiologiques révèlent, au niveau des 10 anciennes parcelles des localités de Issia, Grand Zattry, Kouibly, Djékanou et Fresco, la progression rapide de l'infection du virus du swollen shoot dans les parcelles de Grand zattry (33, 28 %) et de Kouibly (26,59 %) et, au niveau des 6 nouvelles parcelles des localités de Sassandra, Akoupé et Agnibilékro, des taux de progression de l'épidémie compris entre 2,95 et 12,80 %.

**En ce qui concerne le vecteur du virus :** (i) les données actualisées sur les niveaux de populations de cochenilles dans les 11 bases d'observation ont révélé deux pics de pullulation à Soubré, aux mois de février et mai, (ii) la maîtrise de la production des espèces de cochenilles pour les besoins des études sur le Swollen Shoot, avec la production, au 31 décembre 2020, de 167 colonies de *Formicococcus njalensis*, 265 colonies de *Planococcus citri*, 202 colonies de *Ferrisia virgata* et 124 colonies de spécimens inconnus.

Afin d'améliorer la technique d'élevage des cochenilles, un insectarium a été construit à la station de Divo ; sa réception provisoire a eu lieu en mars 2020. Débutés en 2020, son aménagement et son équipement s'achèveront en janvier 2021.

**En ce qui concerne les études sur les plantes hôtes :**

(i) le gombo, le taro et l'igname bête bête ont été identifiés comme réservoirs du CSSV suite à des tests de transmission conduits à la serre, (ii) 500 exemplaires du catalogue de 49 plantes hôtes du virus du swollen shoot, autres que le cacaoyer, ont été édités par le FIRCA et distribués à l'ANADER, au Conseil du Café-Cacao et au CNRA.

**En ce qui concerne la lutte intégrée contre la maladie du swollen shoot :** (i) Aucune réinfection n'a encore été observée dans les cacaoyers entourés de plantes barrières dans les 15 anciennes parcelles observées, (ii) l'étude de l'impact de la fertilisation dans la lutte contre le swollen

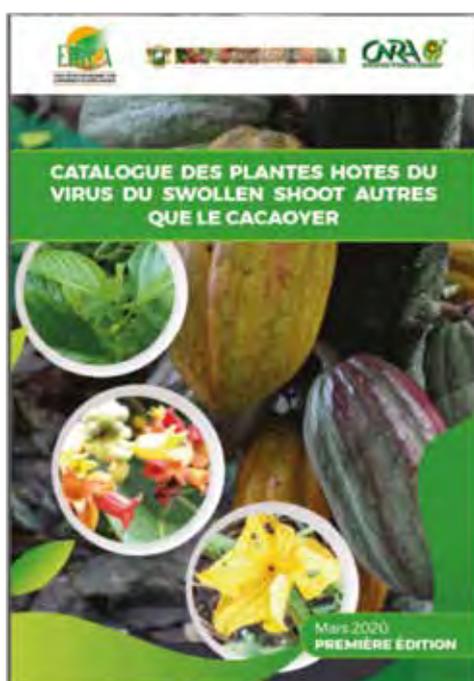
shoot révèle qu'à ce jour aucun symptôme de CSSV n'a été observé sur les plants replantés avec application de fertilisants en zone infecté. Par ailleurs, après densification de l'ombrage temporaire et fertilisation, les plants ont eu, en général, un indice de vigueur moyen (H/D) de 5,61, (iii) l'étude de l'efficacité de l'arrachage localisé des foyers dans le Département d'Abengourou (dans 3 parcelles de Niablé, Amélékia et Aniassué) a révélé la réinfection de 5 cacaoyers dans un rayon de 15-30 mètres après le foyer arraché 6 mois après arrachage, (iv) sur 15 parcelles replantées, visitées dans 4 départements, notamment Bondoukou, Koun-Fao, Agnibilékrou et Abengourou, 04 parcelles sont réinfectées respectivement à Koun-fao (2 parcelles) et Bondoukou (2 parcelles).

**Gestion efficace des maladies et ravageurs du cacaoyer**

L'objectif du projet est de mettre au point des méthodes de lutte efficaces et régionalisées contre les maladies et insectes nuisibles du cacaoyer. Les réalisations ont porté sur :

**La mise en place d'un dispositif permanent de veille, de surveillance sanitaire des vergers de caféiers (PM) et de cacaoyers avec comme actions majeures :**

- o L'actualisation des données sur les insectes nuisibles, la pourriture brune et les plantes parasites dans les 11 bases d'observation et la prospection de 9 départements non couverts par les bases d'observation (Guiglo, Zagné, Taï, Bolequin, Toulepleu, San Pedro, Grand Bereby, Tabou et Grabo) pour collecter des informations sur les insectes nuisibles du cacaoyer : les mirides (*Sahlbergella*, *Bryocoropsis*, *Helopeltis*) les foreurs, les punaises et autres insectes nuisibles (*Earias*, *Anomis*, *Lophochrama*, *Chrisomèles*, *Cicadelles*, *Punaises vertes*, etc.) ont été retrouvés dans les vergers visités ;



Vue du catalogue des plantes hôtes du virus du Swollen Shoot autres que le cacaoyer

- L'actualisation des données sur la distribution géographique des espèces de Phytophthora spp.
- La poursuite de l'étude de l'efficacité in vivo des isolats bactériens (48P, 18N, 60P et 23P) vis-à-vis de Phytophthora sur cabosses détachées. Il en résulte que **l'isolat 18N a une forte action inhibitrice** sur Phytophthora palmivora (60,76 %) et sur Phytophthora megakarya (74,34 %) ;
- L'actualisation des données pour la détermination des périodes optimales de traitement contre les mirides, adaptées aux différentes régions dans les 96 parcelles des 6 régions (Lôh-Djiboua, Indénié-Djuablin, Sud-Comoé, Haut-sassandra, Nawa et Guémon) ;
- La poursuite de l'étude de l'efficacité in vivo de 03 huiles essentielles (Ocimum gratissimum, Cymbopogon citratus et Eucalyptus citriodora) vis-à-vis de Phytophthora sur disques de feuille du clone NA32. Les résultats de l'étude révèlent une **forte activité antifongique des huiles essentielles d'Ocimum gratissimum et de Cymbopogon citratus sur les deux espèces de phytophthora.**
- L'évaluation du taux de résidus des pesticides dans les fèves de cacao pour les traitements proposés ;

#### Taux d'inhibition des champignons par les huiles essentielles

Champignons	Ocimum gratissimum	Cymbopogon citratus	Eucalyptus citriodora
P. Palmivora	<b>86,66%</b>	<b>84%</b>	65%
P. megakarya	73,73	<b>86,70</b>	64,87%

- L'analyse chimique de 6 déchets organiques (fumier de volaille, fumier de bovin, fumier d'ovin, son de riz, panicum et coques de cacao) pour évaluer l'efficacité des composts contre les parasites telluriques du cacaoyer a permis (i) de retenir 5 compositions de compost et (ii) de situer les plages de températures (48,42 et 52,42 °C) et d'humidité (26,99 et 43,77 %) optimales pour la dégradation et la maturité des composts.

#### Développement d'itinéraires techniques régionalisés pour l'amélioration de la productivité du caféier et du cacaoyer

L'objectif du projet est de mieux orienter le choix des zones et des sols pour la culture du caféier et du cacaoyer afin d'une part, de disposer de données agropédoclimatiques pour l'identification des sols favorables à la caféiculture et à la cacao-culture par zone agro-écologique, et d'autre part, de mettre au point des itinéraires techniques régionalisés.

**En ce qui concerne la détermination des aptitudes culturelles de chaque zone de production**, les résultats suivants ont été obtenus : (i) la consolidation de 16 types de cartes thématiques relatives aux caractéristiques des saisons culturelles de toute la zone de production de café et cacao, (ii) la prospection de 2 degrés carrés (Abidjan et Grand-Bassam) et (iii) le traitement et le conditionnement de 7 500 échantillons de sol de 10 degrés carrés (Gagnoa, Daloa, Guiglo, Sassandra, Soubré, Grand-Lahou, Dimbokro, M'Bahiakro, Abengourou et Agnibilékrou Kouamé-Dari) pour analyses.

En outre, pour permettre l'analyse des échantillons de sols, le FIRCA a procédé à des travaux de réhabilitation du Laboratoire Central Sols, Eaux et Plantes (LCSEP) du CNRA de Bouaké.

**En ce qui concerne le développement d'itinéraires techniques régionalisés**, les études conduites ont permis, à ce jour, de disposer de données et informations pertinentes en vue de la détermination (i) des dates optimales de plantation à Divo, Soubré, Bouaflé et Abengourou, (ii) de la densité optimale de plantation à Divo, Soubré, Bouaflé et Abengourou, (iii) de la capacité du manioc à servir comme plante d'ombrage temporaire pour le cacaoyer, et (iv) des paramètres d'optimisation de la technique de greffage du cacaoyer.

Par ailleurs, de nouveaux essais, ont été mis en place, en milieu paysan, en vue de la confirmation des données précédemment obtenues, en station, sur les barèmes de fumure minérale adaptée aux nouveaux hybrides de cacaoyers et aux conditions agropédoclimatiques, pour les zones de Divo, Soubré et Abengourou.



**En ce qui concerne le développement de systèmes agroforestiers**, les essais conduits révèlent que (i) l'association des cacaoyers aux cocotiers est comparable aux parcelles de cacaoyers en culture pure et (ii) l'association récente du cacaoyer à des arbres à usages multiples (apki, petit cola, kplé et cocotier) semble prometteur.

Pour 2020, de nouvelles parcelles d'association cacaoyer-cocotier et d'association cacaoyers-arbres à usage multiples (apki, petit cola, kplé et cocotier) ont été mises en place. Les données déjà collectées révèlent que, pour les parcelles d'association cacaoyer-apki, le taux de survie des plants de cacaoyer est d'environ 78 %, contre 82,65 % pour l'association cacaoyer-kplé.

## Programme de recherche sur le caféier

### Amélioration variétale du caféier

L'amélioration variétale au niveau du café se focalise sur deux principales actions : (i) la gestion des ressources génétiques et (ii) la sélection de clones et d'hybrides précoces, hauts producteurs et résistants à la sécheresse et aux maladies.

L'état des réalisations se présente comme suit :

- (i) Au niveau de **la gestion des ressources génétiques**, les activités se poursuivent suivant cinq principaux axes : (a) l'enrichissement et la sauvegarde des collections de Divo, (b) la régénération des collections des caféiers d'altitude à Man, (c) la duplication de la collection de travail de Divo à Man et la duplication des collections de Divo à Soubré, (d) l'entretien de 10 ha de collections, comprenant 10 000 accessions à Divo et Soubré, (e) le suivi et l'entretien de l'essai d'évaluation des performances des accessions paysannes introduites en collection ainsi que leur caractérisation moléculaire.
- (ii) Au niveau de **la sélection de clones et d'hybrides précoces, hauts producteurs et résistants à la sécheresse et aux maladies**, **48** nouveaux hybrides robusta performants sont identifiés comme potentiellement candidats à la vulgarisation ; leur niveau de production est de **3,5 t cmd/ha/an**, pour une granulométrie supérieure à 16 g à 12% d'humidité. Évalués pour leur résistance à la sécheresse induite, **1 clone** d'Arabusta s'est avéré **résistant** et **2 autres clones** d'Arabusta **tolérants** ; **2** espèces de caféiers sauvages (*Coffea stenophylla* et *C. racemosa*) se sont toutes révélées résistantes. Les travaux de sélection se poursuivent et portent notamment sur (a) le renforcement de l'expérimentation multi locale pour la confirmation de la résistance des nouveaux hybrides à la sécheresse et aux maladies, (b) la création de nouveaux hybrides pour la grosseur des grains et la réduction du taux de caféine et (c) l'évaluation de nouveaux hybrides robusta pour leurs qualités sensorielles et organoleptiques.

- (iii) Les travaux de recherche sur le Café Arabusta se sont poursuivis et ont essentiellement porté sur la création de nouvelles descendances Arabusta adaptées aux contraintes climatiques (déficit hydrique).
- (iv) L'expérimentation multi locale de confirmation au champ à Divo, Man et Abengourou de **24 clones d'hybrides** diploïdes interspécifiques (**Congusta et Libusta**) ayant présenté, en station, une **bonne résistance à la sécheresse et aux maladies** ainsi que des **potentiels de production respectifs de 2000 et 2300 kg cmd/ha** s'est poursuivie.

### Gestion efficace des maladies et ravageurs

L'objectif de cette composante est de mettre au point des méthodes de lutte efficaces et régionalisées contre les maladies et les insectes nuisibles du caféier.

Les 11 bases d'observation installées pour étudier l'incidence des insectes nuisibles et des maladies du caféier dans les zones de production ont montré que **le scolyte des fruits, le scolyte des rameaux, le foreur du tronc, le foreur des tiges, les termites, la punaise bigarrée et le criquet puant** sont régulièrement présents dans le verger caféier dans toutes les régions d'étude. L'infestation des parcelles par les scolytes touche la totalité des parcelles des 11 bases d'observation avec un taux d'infestation supérieur à 5% dans 6 régions (Aboisso, 14, 09% - Abengourou, 11,31% - Danané, 8,26% - Sassandra, 7,55% - Agboville, 6,56% - Yamoussoukro 5,54%) et variant entre 3,81 et 4,71% pour 5 régions (Daloa, Divo, Soubré, Duékoué et Bongouanou).

La population du scolyte des fruits, sur la base des données cumulées de 2018 à 2019, varie d'une saison à l'autre. Elle s'accroît régulièrement de Septembre à Mars et faiblit sur la période de mai à août. La figure ci-dessous montre les périodes de forte pullulation de l'insecte.

### Amélioration des techniques de production du caféier

Les résultats enregistrés à fin 2020 se présentent succinctement comme suit :

- (i) **Au niveau de l'amélioration des techniques de régénération des vergers de caféier**, les essais « recépage » et « écimage » ont été suivis et entretenus.

Les données portant sur la production de l'essai « recépage » révèlent que les caféiers non recépés (laissés en croissance libre) gardent un bon niveau de production, avec 1800 kg cmd/ha, contre 1000 kg cmd/ha en moyenne pour les caféiers recépés. Le taux de reprise des caféiers recépés après 7 et 8 récoltes est de 95%.

- (ii) **Au niveau de l'amélioration des techniques culturales du caféier robusta**,

Il ressort des résultats des essais sur la durée optimale de pépinière que les plants âgés d'au plus 6 mois présentent les meilleures aptitudes à l'établissement au champ (taux de mortalité inférieur à 26%) ;

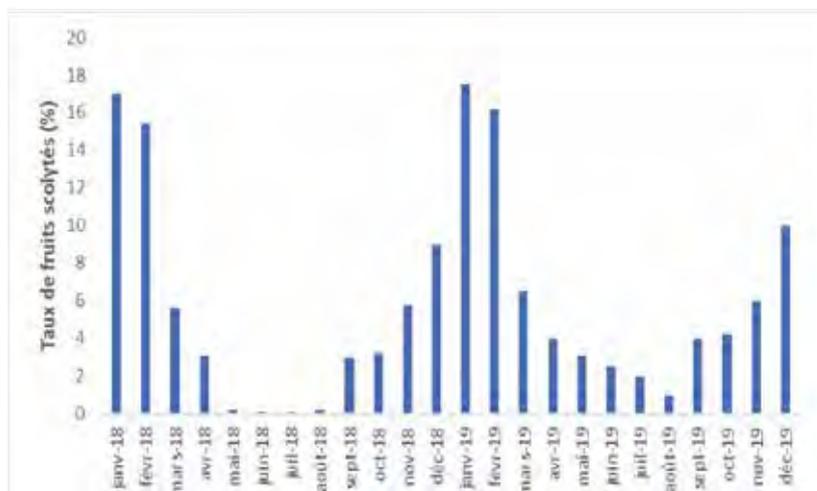


Figure 1 : Taux de fruits scolytés de 2018 à 2019, selon les saisons



(iii) **Au niveau de l'étude de la fertilisation du caféier**, l'essai sur l'étude du barème de fumure régionalisé à Divo, Abengourou, Soubré et Man, révèle que **l'urée à 100 g/pied en deux applications à Abengourou et le NPK à 384 g/pied en 2 applications à Man**, se classent en tête en analysant les paramètres agronomiques portant sur la mortalité, la vigueur et la production ;

(iv) **Au niveau de la gestion durable des associations culturales à base de caféier**, les travaux de caractérisation des caféières sous ombrage, dans la région du Tonkpi ont révélé que le rendement moyen sur les 3 dernières campagnes est de **267,21 kg cmd/ha**. Par ailleurs, **80%** des caféières visitées sont associées à des arbres (plus de 100 espèces d'arbres) ; Les arbres recensés sont essentiellement des essences forestières (fraké, framiré, samba, fromager, Iroko...). Les associations sont également faites avec des cultures (bananiers, des cacaoyers du manioc, des palmiers à huile etc.), des plantes forestières non ligneuses (akpi, kplé, petit cola, plantes médicinales) et des légumineuses du genre *Albizia*.

#### **Valorisation des spécificités des cafés d'origine Côte d'Ivoire**

Ce projet a pour objectif général d'enrayer la chute et de redynamiser la production du café en Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agit d'identifier et de valoriser les cafés, selon leurs terroirs de production et de valoriser le café Arabusta dans un contexte de production pour des marchés de niche.

#### ✓ **Au niveau du développement et promotion de l'Arabusta**

Les principales réalisations concernent : **(i) 3** parcs à bois de café Arabusta (comprenant chacun 10 clones), d'une superficie totale de 1,5 ha, mis en place et entretenus à Divo, Man et Daloa, **(ii)** l'assistance technique apportée aux producteurs, dans les régions du Haut Sassandra, du Lôh Djiboua et du Tonkpi, pour la conduite d'un réseau de **48** parcelles de production de café Arabusta (**30** ha

au total), dont **57%** sont en production et **(iii)** les résultats préliminaires des essais de densité optimale de plantation de l'Arabusta, planté en basse altitude, à Aboisso, Soubré et Daloa, qui révèlent le bon comportement de la densité de 1600 pieds/ha (**+30% de production**) par rapport au témoin à 1 333 pieds/ha.

#### ✓ **Au niveau de la caractérisation des cafés selon leurs terroirs d'origine**

**Six (6)** potentiels terroirs ont été déterminés à partir des données sensorielles et de typologies des exploitations (« parcelles sous ombrage » ou « parcelles plein soleil »). 647 échantillons de café issus des différents terroirs potentiels ont été collectés et conditionnés et sont en cours d'analyse au laboratoire, en vue de la détermination de leurs caractéristiques sensorielles et organoleptiques.

#### **Renforcement du réseau de "parcs météorologiques" de la zone de production du café et du cacao**

Ce projet est une contribution de la Filière Café-Cacao au renforcement du réseau de parcs agro-météorologiques existant. Il a pour objectif d'acquérir et installer 30 stations agro météorologiques dans la zone de production du café et du cacao et d'apporter un appui à la mutualisation des données fournies par l'ensemble des stations.

Les équipements ont été acquis et les localités devant abriter les stations ont été choisies, en collaboration avec la SODEXAM et ICRAF, sur la base du maillage actuel du réseau existant. A fin décembre 2020, 11 stations ont été installées dans les localités suivantes : Issia, Lakota, Maferé, Azaguié, Aboisso, Guitry, Sikensi, Agboville, Guibéroua, Morokro et Dabou.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE COLA

Le financement des projets conduits pour la Filière Cola provient de la Caisse de Solidarité. L'objectif du programme de développement de la filière est de mettre en place une filière performante, avec une amélioration du niveau de valorisation de la production.

### Projets de Recherche Appliquée

#### Programme d'amélioration de la productivité du verger colatier en Côte d'Ivoire

##### Au titre de l'amélioration et de la création variétale du colatier

L'objectif général visé est de contribuer à l'amélioration de la productivité des vergers de colatier en mettant à la disposition des producteurs du matériel végétal performant.

Les réalisations et acquis au 31 décembre 2020 sont ci-après présentés:

- **Pour la reconstitution, la conservation et la gestion des ressources génétiques du colatier**, des acquis essentiellement scientifiques ont été obtenus. Ce sont :
  - la disposition d'une base génétique diversifiée de colatiers, nécessaire aux travaux de création et de sélection (vieilles collections de colatiers réhabilitées, collections densifiées, collecte d'accessions) ;
  - des types/groupes de colatiers établis sur la base des caractères agro-morphologiques. 504 génotypes au total dont : 23 clones (13 ivoiriens et 10 nigériens), 384 accessions, 100 arbres (dont 20 nouvelles têtes de clones) caractérisés ;
  - des clés de reconnaissance des génotypes de colatier identifiées : 30 clés identifiées dont 9 discriminantes ;
  - les groupes de compatibilité inter-clonale de 8 clones établis et 14 combinaisons de clones fortement compatibles mises en évidence.

Par ailleurs, **5 ha de plants greffés** ont été produits et **307,41 ha de semences** ont été mis à disposition des producteurs.

##### Au titre de l'amélioration de l'itinéraire technique du colatier

L'objectif est d'améliorer la productivité des vergers par des techniques culturales adaptées au colatier.

De façon générale, les acquis du projet sont d'ordre scientifique dans la majorité des cas. Des acquis transférables ont également été obtenus. Toutefois, certains nécessitent encore d'être consolidés.

##### Acquis scientifiques

- Relativement aux techniques de production de matériel végétal, (i) **11 clones ont donné un taux de réussite au greffage de 80%**, (ii) **les 3 meilleurs substrats**, testés à ce jour, **pour un meilleur enracinement des boutures** de colatier, sont « 100% Terreau », « 100% Sciure de bois », « 50% Black coco + 50% Sciure de bois ». Par ailleurs, une fiche technique sur le mode d'habillage des boutures est en cours de validation, (iii) la fiche technique provisoire du greffage est disponible.
- En vue d'étudier la pathogénicité des agents (champignons) isolés, un test mis en place à Bingerville montre que le **moniliophthora** provoque l'apparition des symptômes de la maladie de balai de sorcière sur le colatier.
- **Balanogastris colae et Paremydica sp** ont été identifiés comme les deux principaux insectes parasites des noix, présents dans les vergers de tous les 6 Départements où les études sont menées en vue de la mise au point de techniques de lutte intégrée contre les ennemis du colatier et de la noix de cola.
- Environnement favorable/défavorable à la réussite du bouturage des colatiers établis : (période de prélèvement des boutures, aptitude du génotype au bouturage, nombre de feuilles laissées par bouture, période propice pour le bouturage, âge des boutures, substrats.
- Définition de la période idéale de récolte : Période, critères morphologiques de maturité des follicules.
- Pathogénicité des isolats du champignon *Moniliophthora* isolés sur les colatiers atteints de la maladie de Balai de sorcière, établie.



Follicules formés après pollinisations manuelles



Vue de la parcelle régénérée de Zro-Troya, 2 ans après recépage

### Acquis transférables

- o quatre (04) clones (D9L19A4, SPL3A5, 305, D9L20A3) ont une bonne aptitude au bouturage (taux de réussite supérieur à 75 %) ;
- o Il est établi que les porte-greffes de colatier âgés de 6 mois et la méthode de greffage en fente terminale sont plus adaptés pour le greffage du colatier (Taux de réussite : 80 %). Une fiche technique est disponible ;
- o la fiche technique de la récolte sanitaire des colatiers atteints de la maladie des balais de sorcière (élimination des rameaux portant les symptômes à l'aide d'un ébrancheur) est disponible. Toutefois, cette fiche technique doit être consolidée en intégrant la récolte des Loranthaceae ;
- o la fiche technique de la régénération du colatier est disponible. Toutefois, elle doit être intégrée aux acquis en matière de taille, notamment la taille de formation et la taille d'entretien contenus dans le manuel des « Bonnes pratiques de culture du colatier » édité en 2019.

### Projets d'appui aux OPA

L'objectif visé est d'apporter un appui à l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Cola pour la mise en place d'un cadre formel de mobilisation des ressources. Au titre de l'année 2020, seul un appui institutionnel a pu être apporté à l'organisation interprofessionnelle.

### Appui institutionnel pour l'opérationnalisation de l'INTERCOLA

Cet appui vise à permettre à l'INTERCOLA de déployer son dispositif de suivi de la commercialisation et de mobilisation des ressources au sein de la filière.

En 2019, les appuis apportés ont abouti à la mise en place des sièges des représentations locales (Anyama, Soubré, Bouaké et Danané) de l'INTERCOLA.

Pour l'année 2020, le FIRCA a pu appuyer, avant la survenue de la COVID-19, l'INTERCOLA pour l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire (tenue le mercredi 11 mars 2020) pour l'actualisation des textes suite à des séances de travail avec le Ministère en charge de l'Agriculture (à travers la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles).



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE POIVRE

Le financement des projets conduits pour la Filière Poivre provient de la Caisse de Solidarité. L'objectif du Programme d'actions 2020 est d'initier la mise en place d'une Filière Poivre performante.

### Projets de recherche Appliquée

#### Amélioration variétale du poivrier

#### Constitution d'une collection et caractérisation des ressources génétiques du poivrier en côte d'ivoire

L'objectif général visé par le projet est de mettre en place une collection de poivrier à partir des accessions collectées en Côte d'Ivoire. Ces ressources génétiques en collection seront par la suite caractérisées au plan agromorphologique et moléculaire, en vue de la création d'une base de données des accessions disponibles sur le poivrier.

A fin décembre 2020, les réalisations se présentent comme suit :

**Au niveau des collections existantes**, l'on note, sur les sites du CNRA à Divo et Azaguié, la présence de **551 pieds de poivriers** issus de 2 variétés (Lampung et Muntok) répartis comme suit :

- o A Azaguié : 174 pieds vivants dont 63 Lampung et 111 Muntok ;
- o A Divo : 377 pieds vivants de Muntok.

Par ailleurs, 02 pépinières issues de la multiplication végétative des variétés de poivriers insuffisamment représentées en collections ont été mises en place respectivement avec 832 Muntok et 1281 Lampung à Azaguié, et 776 pieds de Muntok à Divo. Au total, 2 889 pieds dont 1281 pieds de Lampung et 1 608 pied de Muntok ont été produit depuis le démarrage du projet pour enrichir les collections. Ainsi, 0.15 ha à Azaguié et 0.29 ha à Divo ont été réhabilités et densifiés.

**Au niveau de la collecte d'accessions**, des prospections réalisées dans les 8 principales régions de production de

poivre en Côte d'Ivoire (Tiassalé, Azaguié, Yakasse-Me, Agboville, Sikensi, Aboisso, Niablé et Man) ont permis de prélever 234 accessions en milieu paysan. 6 074 boutures d'accessions paysannes et 1710 boutures de variétés, mises en pépinière à Azaguié, ont permis la mise en place des nouvelles collections.

#### Au niveau de la création de nouvelles parcelles de collection :

- o Une collection de 0,26 ha avec 643 de pieds de poivriers en 4 blocs a été créée à Azaguié ;
- o Une collection de 0,28 ha avec 683 pieds de poivriers en 4 blocs a été créée à Divo.

**Pour la caractérisation agromorphologique** des variétés (Lampung et Muntok), les premiers résultats se présentent comme suit : **Muntok** (Petites feuilles, Epis courts, Gros grains) et **Lampung** (Larges feuilles, Longs épis, Grains de petite taille). Ces informations restent à être confirmées par une autre caractérisation à effectuer au cours de la prochaine fructification.

**Au niveau de la caractérisation moléculaire** des variétés et accessions de poivriers disponibles, les premières analyses effectuées ont permis de mettre en évidence deux groupes génétiques. Les analyses ultérieures permettront de clarifier l'identité de ces groupes.

#### Développement des techniques culturales du poivrier

#### Projet de Diagnostic des systèmes de production, de mise en place d'une collection, d'identification et de caractérisation des maladies et ravageurs du poivrier

L'objectif général visé par le projet est de préparer un programme d'amélioration de l'itinéraire technique du poivrier en Côte d'Ivoire. Il s'agit, de façon spécifique, (i) de faire le diagnostic des systèmes de production (pépinières et plantations) du poivre, (ii) d'identifier et de caractériser dans le même temps, les maladies et ravageurs du poivrier, et (iii) de mettre en place une collection de 0,25ha. L'ensemble de ces actions devra permettre de disposer de fiches techniques actualisées et de données sur les maladies et ravageurs, mais aussi de ressources génétiques pour l'amélioration variétale du poivrier.



Collection de 0,15 ha réhabilitée à AZAGUIE



Au 31 décembre 2020, deux missions de collecte de données ont été réalisées sur 31 exploitations et ont permis, après analyse, de produire les informations suivantes :

- o les facteurs de production utilisés par les producteurs sont peu discriminants sur l'ensemble des exploitations visitées ;
- o il n'y a pas de différences significatives observées dans la mise en place et la conduite des pépinières ;
- o il existe des précédents culturels ;
- o les sols prélevés sous les poivrières en milieu paysan sont soit limono-sableux ou sablo-limoneux, riches en azote et moyennement riches en carbone, riches en phosphore assimilable et sont acides (pH=5) ;
- o sur **44 colonies** de nuisibles identifiées, **38** sont des **champignons du genre Colletotrichum**. L'incidence des maladies a été déterminée sur la base des principaux symptômes observés.

L'on enregistre également la mise en place, à la ferme de l'ESA, d'une collection sur 0,27ha et d'une pépinière de 4 accessions avec les plants transmis par le CNRA, en vue d'éventuels remplacements des pieds morts au niveau de la parcelle de la collection, mais aussi pour la mesure de certains paramètres des plants à l'état juvénile.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HÉVÉA

Le financement des projets pour la Filière Hévéa provient des cotisations de cette filière. L'objectif du programme de développement de la filière est de rendre plus professionnels les acteurs de la filière pour une hévéaculture durable.

### Projets de Recherche appliquée

#### Projet de promotion des nouveaux clones d'hévéa

Le projet de «valorisation des résultats des champs de comportement en Côte d'Ivoire et diffusion de nouveaux clones performants d'hévéa» conduit par le CNRA, a abouti à la **présélection de 22 clones au niveau des séries 400 à 1000**. A l'issue des tests de sensibilité de ces 22 clones à *Corynespora*, 2 clones (IRCA 321 et IRCA

538) ont présenté un bon niveau de tolérance. Ces clones feront l'objet d'analyse plus approfondie, en plantation monoclonale de 25 ha environ, avant leur introduction sur la liste définitive des clones à vulgariser.

### Mise en place d'un dispositif de veille sanitaire

En vue de la prévention des épidémies sur le verger hévéicole en Côte d'Ivoire, un système de veille et d'alerte phytosanitaire composé de 6 sites de JBG et de stations agro-météorologiques a été installé dans les localités de Daoukro, Aboisso, Gagnoa, Man, Tabou et Zoukougbeu. Les stations météo servent à mesurer les paramètres agro-climatiques (la pluviométrie, la température, l'hygrométrie, la durée d'humectation, la vitesse et la direction du vent, le rayonnement solaire et la température du sol) et à déterminer leur incidence sur le développement des parasites affectant l'hévéaculture.

Le dispositif d'alerte a été renforcé par le choix de 350 nouvelles parcelles réparties sur 35 localités, à raison de 10 parcelles d'observation phytosanitaire par localité.

### Adaptation des clones en zones marginales : valorisation des jachères de l'ancienne Boucle du cacao (Phase III)

Le projet a pour objectif d'évaluer les performances agronomiques des plantations créées dans la région de l'IFFOU et des plants immatures des clones prometteurs issus des champs de comportement.

Les premiers résultats d'analyses portant sur les paramètres technologiques, effectuées sur la production de caoutchouc des plantations pilotes de Bongouanou, Arrah et Bocanda semblent indiquer un effet de la zone de culture sur la plasticité initiale, l'indice de rétention de la plasticité et, surtout, sur le taux de cendre du caoutchouc produit.

### Projet IRRDB d'échange multilatéral de clones d'hévéa

Ce projet vise à mettre à la disposition des participants au programme d'échange international du matériel végétal performant, en utilisant la diversité génétique disponible dans chaque pays membre.

Un Jardin à Bois de Greffe (JBG) de quarantaine contenant 18 clones, provenant des Philippines, de la Thaïlande, de l'Inde, du Myanmar et du Ghana (CIRAD), a été mis en



Pépinière d'accessions collectées à AZAGUIE



place au sein de la station de recherche sur le cocotier du CNRA-Marc Delorme, à Port-Bouët. Le JBG de quarantaine a été densifié par le greffage de porte-greffes, avec les bois obtenus sur les premiers clones plantés. Le JBG de multiplication est en cours d'installation, avec la duplication des clones reçus.

### Etude sur la séquestration du carbone par une plantation d'hévéa

Ce projet vise à déterminer la contribution de l'hévéaculture à la lutte contre les changements climatiques par la réduction des gaz à effet de serre.

Le compartiment qui séquestre le plus de carbone est le tronc de l'arbre (de 60 à 70 %) au jeune âge. Cette part atteint 80 à 90 % (en fin de vie économique vers 25 à 30 ans), puis les racines (entre 16 et 29 %) et les feuilles (de 17 % à 2% en fin de vie économique). Le maximum de séquestration de carbone intervient entre 10 et 25 ans.

Les 5 clones d'hévéa (GT1, PB217, IRCA41, IRCA230, IRCA331) vulgarisés en Côte d'Ivoire, dans deux zones agro-écologiques (Est et Sud), ont des capacités de séquestration du carbone comparables, voire supérieures à certaines essences forestières utilisées dans les programmes de reboisement comme le Gmelina, le Cedrela, le Samba, etc.

**Le verger hévéicole de Côte d'Ivoire, avec une superficie estimée à 600 000 ha, est un « puits » de carbone atmosphérique entre 51 et 148 MteqCO<sub>2</sub>.**

### Projet de Conseil agricole

### Assistance technique aux planteurs d'hévéa

Le projet vise l'amélioration de la productivité des exploitations d'hévéa, grâce à une assistance technique performante et soutenue aux producteurs.

Le dispositif déployé sur le terrain en **2020**, pour l'assistance technique de **177 527 plantations recensées à fin 2019**, est composé de **23** chefs secteurs, **534** moniteurs, **49** contrôleurs de saignée, **55** formateurs de saignée, **91** contrôleurs ordinaires et **242** ouvriers d'intervention. Cette assistance technique est assurée par sept opérateurs techniques (SAPH, SOGB, CCP, CHC, EXAT, TRCI, IDH) retenus par appel à candidatures pour la période 2018-2020.

Les résultats de l'assistance technique en 2020 aux producteurs d'hévéa (zone ordinaire + zone d'expansion) se présentent comme suit : (i) **159 506 planteurs encadrés** (dont 6% de femmes) détenant **184 290 plantations** (dont **76%** sont en production) s'étendant sur **585 553 ha** (dont **81%** en production) ; (ii) **78%** des planteurs identifiés sont des résidents dont 74% en Zone ordinaire (ZO) et 83% en zone d'expansion (ZE). **3 906** plantations sont mises en gages par leurs propriétaires, essentiellement en ZO.

La superficie moyenne par plantation est de **3,17 ha** dont 3,21 en ZO et 2,52 ha en ZE, (iii) les taux des visites des plantations des zones ordinaires sont de 94% pour les moniteurs, 100% pour les contrôleurs et 100% pour les Chefs secteurs, (iv) dans les zones en expansion, le dispositif de formation (centres d'apprentissages permanents et champs pilotes) est fonctionnel, (v) En zone ordinaire, malgré la situation de COVID-19 qui a entraîné la suspension des formations initiales à la saignée d'avril à mai 2020, les **46 écoles permanentes de saignée** installées et celles mobiles ont permis de former **6 064 nouveaux saigneurs** et le perfectionnement in situ de **14 488 saigneurs**, (vi) en zone d'expansion, la formation initiale à la saignée a concerné **215 nouveaux saigneurs**, (vii) les **4 080 groupes de vulgarisation** installés à 100% dans tous les secteurs hévéicoles, (viii) le taux moyen d'animation des groupes est de **89%** en ZO contre **98%** en ZE avec un **taux de présence de 54%** en ZO et de **68%** en ZE, (ix) **76** conférences thématiques réalisées en zones ordinaires avec un taux de présence de 102%, (x) **17 voyages d'étude** impliquant **576 planteurs** effectués en zones ordinaires, (xi) les formations de courte durée des leaders des groupes de vulgarisation en zone d'expansion réalisées à 100%, (xii) en zone ordinaire, **95% des plantations sont géolocalisées** et en zones d'expansion, ce taux est de **56%**, (xiii) en zone ordinaire, **7 482** plantations ont fait l'objet de détection fomès par les équipes spéciales avec un rendement de 1,54 ha/Hj et les planteurs ont été formés au traitement de cette maladie, (xiv) en zone d'expansion, le traitement du fomès des parcelles détectées s'est fait à **59%**, (xv) en zone d'expansion, l'impact de l'encadrement, sur l'entretien des parcelles et la qualité de saignée est positif. La majorité des paramètres d'entretien et de qualité de saignée est réalisé à plus de **70%** et **99%** des planteurs disent être satisfaits des opérateurs d'encadrement.



Figure 2 : séquestration de carbone en fonction du clone d'hévéa et de son âge



Collection de 0,28 ha à Divo

Dans l'optique de développement d'une hévéaculture durable, **12 boîtes à images** (préparation de terrain, détection et traitement contre le Fomès, techniques de replantation de l'hévéa minimisant l'incidence du Fomès, planting, entretien des jeunes cultures, fumure organique en hévéaculture, lutte contre les feux de brousse, travaux préparatoires à la saignée, stimulation, agroforesterie, respect des normes de consommation, lutte contre les maladies des feuilles) ont été conçues, éditées et mises à la disposition des opérateurs techniques d'encadrement, pour la formation et l'information des planteurs et des ouvriers agricoles, lors des séances d'animation des groupes de vulgarisation.

#### Conseil de gestion aux planteurs d'hévéa (phase pilote)

L'objectif global de ce projet est d'apporter le conseil de gestion aux planteurs d'hévéa de Côte d'Ivoire à travers l'approche « Farmer Business School (FBS) » initiée par la GIZ.

Au cours de l'exercice 2019, les documents d'adaptation du FBS au contexte hévéicole ont été élaborés et validés. Il s'agit (i) du cahier de formation aux modules FBS, (ii) du cahier d'application, (iii) du guide du formateur et (iv) du certificat de formation. Par ailleurs, 19 Chefs secteurs d'encadrement ont été formés comme formateurs à l'approche FBS. Les équipements et matériels d'animation ont été acquis au cours de l'exercice 2020 et la phase pilote de ce projet débutera en 2021.

#### Transfert des technologies de valorisation des graines d'hévéa

Ce projet vise à contribuer à la diversification des sources de revenus du planteur d'hévéa en Côte d'Ivoire en mettant en place des unités pilotes de valorisation des graines d'hévéa en huile et en d'autres sous-produits, au sein de coopératives et de sociétés agro-industrielles de la Filière Hévéa.

A cet effet, **1 usinier** (IDH), **2 coopératives** (Soubré et Tiassalé) et **le CNRA** ont été retenus comme bénéficiaires du projet. Les équipements pour la mise en place de ces unités de transformation sont en cours d'acquisition.

#### Amélioration de l'assistance technique à partir d'un système d'information géographique (SIG) phase pilote

L'objectif global du projet est de concevoir une application informatique intégrant les Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour améliorer les prestations d'assistance technique aux planteurs d'hévéa.

Une plateforme (web et mobile) a été conçue, à cet effet, et comprend les modules « Gestion des contrats », « Gestion des utilisateurs » et « Gestion des plantations ». Le dernier module restant à finaliser est la « gestion des activités ».

#### Développement d'un call center

L'objectif global de ce projet est de renforcer le dispositif d'assistance technique apporté aux planteurs d'hévéa par la mise en place et l'animation d'une plateforme téléphonique.

La plateforme est en cours d'achèvement à la suite du câblage des bureaux de l'APROMAC devant abriter le Call Center. Les équipements informatiques ainsi que les tables et fauteuils sont installés.

#### Projets de formation professionnelle agricole et de renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations professionnelles

##### Formation aux métiers de l'hévéa

Ce projet vise à mettre à la disposition de la Filière Hévéa, du personnel qualifié pour l'exercice des principaux métiers déterminés au sein de cette filière.

Au cours de l'exercice 2020, **60 nouveaux régisseurs** de plantations et **100 Saigneurs** ont été formés à la saignée inversée. De même, **60 femmes** ont été formées au **métier de saigneur**.

##### Renforcement des capacités des encadreurs à l'animation des Groupes de vulgarisation, à l'identification morphologique des clones et à la reconnaissance et au traitement des maladies

En 2020, **415 moniteurs** ont été formés en andragogie pour l'animation des groupes de vulgarisation. De même **480 moniteurs** ont été formés, par les chercheurs du CNRA, à la reconnaissance morphologique des clones et des maladies des feuilles de l'hévéa.

## Animation de la clinique phytosanitaire en ligne et PIC Hévéa

L'objectif de ce projet est de répondre aux préoccupations de l'ensemble des acteurs de la Filière Hévéa et du public sur les affections qui pourraient survenir sur des parcelles d'hévéa.

En vue d'actualiser les applications en ligne **clinique phytosanitaire et PIC Hévéa**, conçues respectivement en 2013 et 2014, une nouvelle version de PIC Hévéa, élaborée est disponible sur le site du FIRCA dans la rubrique Médias du site du FIRCA au sein de l'intitulé «Nos applications» (<https://firca.ci/pichevea>). Par ailleurs, le lien direct d'accès est [firca.ci/pichevea](https://firca.ci/pichevea).

## Appui à la création et au renforcement des capacités des coopératives du secteur hévéicole

L'objectif de ce projet est d'apporter un appui à la création et au renforcement des coopératives du secteur hévéicole, pour une meilleure structuration du secteur hévéicole villageois, à travers des coopératives stables, opérationnelles et économiquement viables.

Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance au sein des coopératives de producteurs d'hévéa, le cabinet d'expertise comptable "Uniconseil" a été commis pour assurer le renforcement des capacités des comptables des scoops du programme. La mission du cabinet s'est achevée avec la délivrance des visas des états financiers de fin d'exercice de **22 coopératives** d'hévéa du Programme, pour les assemblées générales ordinaires de fin d'exercice.

Ce projet permet aux coopératives d'hévéa d'être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale, qui enjoint toutes les PME depuis 2018, de faire certifier leurs comptes par un cabinet d'expertise comptable.

Par ailleurs, au terme de l'atelier bilan du programme d'appui aux coopératives du secteur hévéicole, organisé en février 2020, un programme d'intervention articulé autour de 21 actions-projets (8 pour la Gouvernance, 8 pour la gestion financière et comptable et 5 pour l'organisation et le fonctionnement) a été adopté pour les deux prochains exercices.

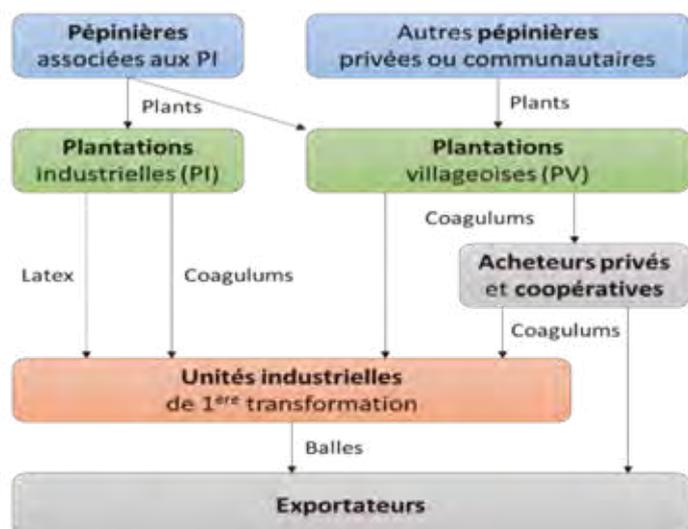


Figure 3 : Représentation schématique de la filière hévéa en Côte d'Ivoire

## Projets d'étude d'accompagnement des filières

### Etude des indicateurs d'impacts environnementaux de l'hévéa

L'étude vise à mesurer, évaluer et analyser les effets de l'exploitation de l'hévéa sur l'environnement.

Cette étude a été confiée au CIRAD chargé de la réalisation de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) tout au long de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel en Côte d'Ivoire : de la production au champ à la transformation dans les Centres de traitement, en tenant compte du transport.

Le rapport provisoire de l'analyse fonctionnelle et du diagnostic agronomique de la Filière Hévéa a été produit.

### Analyse fonctionnelle

L'étude met en exergue une représentation schématique des principales étapes et des principaux produits intermédiaires de la Filière Hévéa en Côte d'Ivoire à la Figure 3.

Les surfaces en PV, estimées en 2018, à environ 500 000 ha, représentent plus de 90% des superficies hévéicoles, dont environ 75 % sont matures (AgroConsulting, 2019 ; IRSG, 2020).

Ainsi, les surfaces de PV d'hévéa, qui représentaient environ la moitié des surfaces plantées en hévéa en Côte d'Ivoire en 1995, ont été multipliées par un facteur de plus de 10 en 20 ans.

D'après les résultats de la Figure 5, il peut être remarqué que la forte augmentation observée dans les surfaces plantées en PV d'hévéa à l'échelle nationale, depuis 2005, se retrouve dans chacun des secteurs hévéicoles. Néanmoins, cette évolution est très forte dans les zones du Sud-Ouest et du Sud (environ +10.000 ha/an entre 2005 et 2012), forte dans les zones de l'Ouest et du Centre Ouest (entre +5.000 et +6.000 ha/an), et modérée dans les zones de l'Est, du Sud-Est et du Centre (entre +2.000 et +4.000 ha/an).

### Analyse agronomique

Au cours des visites de terrain, 18 plantations villageoises ont été visitées, réparties dans 7 secteurs différents : Daoukro, Aboisso, Grand Lahou, Dabou, Gagnoa, San Pedro et Grand Béréby. Une pépinière privée, agréée par le Fonds de Développement de l'Hévéaculture (FDH) a aussi été visitée (secteur de Grand Lahou).

Au terme de l'analyse agronomique, le CIRAD a suggéré quelques améliorations, au regard des recommandations préconisées par la Filière Hévéa et consignés dans le « GUIDE DU CONSEILLER AGRICOLE HEVEA » utilisé par les agents des différents opérateurs d'encadrement des planteurs (SAPH, TRCI, SOGB, CHC, CCP, EXAT, IDH). Ces suggestions portent sur (i) la **Production de matériel végétal d'hévéa**, (ii) la **mise en place et l'entretien des cultures immatures d'hévéa**, (iii) la **conduite de gestion des panneaux de saignée**.

## Analyse du Cycle de Vie

L'objectif général de l'étude d'ACV réalisée a été de caractériser les impacts et bénéfices environnementaux de la Filière Hévéa en Côte d'Ivoire, en identifiant les principales sources d'impacts et les principaux leviers d'amélioration.

Les résultats obtenus ont permis de mettre en valeur quatre sources principales d'impacts environnementaux potentiels :

- o Les opérations de brûlis réalisées sur les PV, pour le nettoyage et la préparation du terrain, dont les émissions jouent un rôle majeur sur la santé humaine, via notamment la formation de particules fines,
- o et contribuent également à la dégradation de la qualité des écosystèmes, via la formation d'ozone photochimique et l'acidification terrestre ;
- o L'occupation des sols, par ses effets sur la biodiversité qui pourrait exister en l'absence de plantations ;
- o Le traitement des eaux usées par lagunage, qui peut générer d'importantes quantités de gaz à effet de serre, malheureusement mal quantifiées à l'heure actuelle ;
- o La consommation d'électricité et de combustibles, pour le fonctionnement des séchoirs, au niveau des unités de transformation des coagulums, qui contribuent à l'épuisement des ressources.

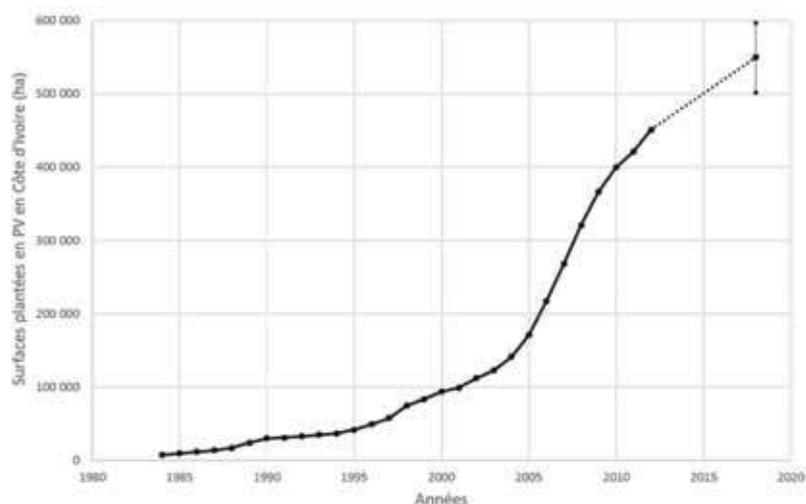


Figure 4 : Evolution des surfaces plantées en PV d'hévéa en Côte d'Ivoire (Période 1984-2012 : données APROMAC ; Année 2018 : estimation à partir de données FIRCA-APROMAC et IRSG)

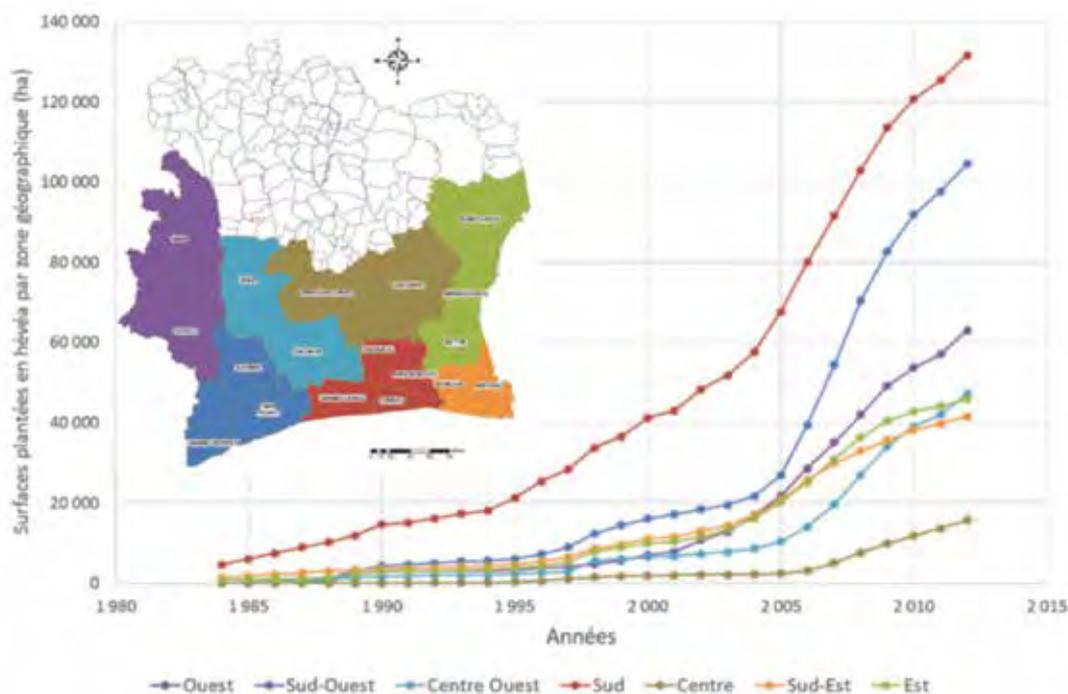


Figure 5 : Evolution des surfaces plantées en PV d'hévéa en Côte d'Ivoire par grandes zones géographiques (Données APROMAC)

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE KARITÉ

Le financement des projets de la Filière Karité provient de la Caisse de Solidarité. L'objectif général du programme de développement de la filière est de contribuer à la professionnalisation de ses acteurs.

### Projets de recherche appliquée

Identification et caractérisation génétique et biochimique des arbres élités de 7 Départements producteurs de karité

Le projet vise à contribuer à la préservation des ressources génétiques du karité et à mettre au point du matériel végétal performant, répondant aux critères de productivité et de qualité des noix.

Ce projet est mis en œuvre par l'UFR des Sciences Biologiques de l'Université Peloforo Gbon Coulibaly de Korhogo.

Les travaux réalisés sur 220 des 1206 arbres élités identifiés ont permis de déterminer **3 morphogroupes** :

- **le 1<sup>er</sup> Groupe**, constitué d'arbres avec des **troncs de petits diamètre (121,21 cm)** portant de grandes feuilles (avec un limbe de 15,21 cm de longueur x 4,69 cm de largeur) et produisant **moins de fruits par arbre (1341 fruits par arbre et une masse de 12,44 kg de fruit par arbre)** ;
- **le 2<sup>ème</sup> Groupe**, rassemblant des arbres avec des troncs de **grands diamètres (244,56 cm)** portant de

petites feuilles (avec un limbe 13,66 cm de longueur. X 4,17 cm de largeur) et produisant **un nombre élevé de fruits par arbre (3 247 fruits par arbre et une masse de 30,08 kg de fruit par arbre)** ;

- **le 3<sup>ème</sup> Groupe**, réunissant des arbres de diamètre de **tronc moyen (185,78 cm)** portant des feuilles de tailles moyennes (14,34 cm de longueur du limbe et 4,45 cm de largeur du limbe) dont le **niveau de production en fruits est intermédiaire (2339 fruits par arbre et une masse de 20,70 kg de fruit par arbre)**.

Trois techniques de multiplication (**la multiplication à partir de la noix de karité, la multiplication à partir de jeunes boutures et le greffage**) ont été éprouvées au cours des phases précédentes du projet.

A l'état actuel de l'avancement du projet, on observe une maîtrise de la transplantation des sauvageons en pépinière, avec un taux de réussite de 80%. Les meilleures germinations des noix et reprises des sauvageons transplantés s'observent sous serre.

Les résultats obtenus en pépinières et au champ sont encourageants.

Le projet est à la fin de la 3<sup>ème</sup> phase. Il faut envisager la sécurisation des **1206 individus élités** recensés. A cet effet, un atelier de réflexion sur la sécurisation des arbres élités de karité a identifié les possibilités de protection in situ des arbres élités de karité et proposé des mécanismes de sécurisation des arbres élités de karité dans des collections ex situ.

Tableau 3: propositions de sécurisation adoptées

Axes de sécurisation	Activités à mener
<b>SECURISATION FONCIERE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir le Parc à karité de Tengrela pour l'installation d'une collection nationale (la diversité de génotypes existants favorisera à la fois une conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> (introduction d'arbres élités)</li> <li>- Sensibiliser la communauté pour la conservation des arbres élités dans les terroirs villageois</li> <li>- Mettre en place un point focal pour la veille dans les villages</li> <li>- Sensibilisation des autorités locales</li> </ul>
<b>SECURISATION IN SITU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marquer des arbres</li> <li>- Motiver financièrement l'exploitant agricole et/ou le propriétaire terrien</li> <li>- Impliquer les exploitants et propriétaires terriens</li> </ul>
<b>SECURISATION EX SITU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'installation de la collection de l'UPGC</li> <li>- Mettre à disposition, d'autres sites pour la duplication de la collection chez des particuliers</li> <li>- Possibilités de partenariat avec la SODEFOR</li> <li>- Culture de méristème CIV / Micro bouturage</li> </ul>

## Transfert de technologies de production et de transformation du beurre de karité

Le projet vise à partager l'expérience des principaux pays producteurs africains en matière de recherche, de collecte du karité, de production, de transformation et de commercialisation du beurre de karité.

Pour l'année 2020, les réalisations ont porté sur l'acquisition de 4 séchoirs solaires [fabriqués et installés par la société Ivoirienne de Technologies Tropicales (I2T)] pour 2 groupements de production de beurre de karité de Katiola et de Bouna.

### Projets d'appui aux OPA

#### Appui à la promotion du karité

L'objectif de ce projet est d'apporter un appui à la promotion du karité en Côte d'Ivoire, à travers l'organisation de la "Semaine du karité". La "Semaine de promotion du karité" s'est tenue du **18 au 23 décembre 2020, à Abidjan sur l'esplanade de grands centres urbains de consommation**. Il s'agit du supermarché COSMOS à Yopougon, du Musée des civilisations au Plateau, de la cité rouge à Cocody, de la Mairie d'Abobo et au foyer des jeunes de Marcory. Ces différents sites ont connu de l'affluence et ont permis de connaître les différentes formes de commercialisation du beurre de karité (en pur, en savon, en lotion, etc.).



**Jeune plant greffé en fleur 21 jours après greffage**

*Plants de karité greffés en fleur*

## Appui à la mise en place de l'Interprofession Karité

L'objectif de ce projet est d'apporter un appui pour la mise en place de l'Interprofession Karité.

Pour amorcer le développement de la Filière Karité, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) s'est engagé à structurer cette filière, en créant un comité ad'hoc en 2018 pour parvenir à la création de l'Interprofession Karité.

Les associations FIKA-CI, RIKA-CI et BNCIKA, membres dudit comité, ont collaboré avec la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles (DOPA), conformément au schéma de structuration d'une organisation interprofessionnelle agricole.

Ainsi, après identification de tous les acteurs par famille professionnelle, il a été décidé d'organiser les assemblées générales constitutives des différents collèges, à savoir la production, la transformation et la commercialisation.

Ces assemblées se sont déroulées le 22 juillet 2020 au siège du FIRCA, pour les collèges des transformateurs et des commerçants et le 25 juillet 2020, à Korhogo, pour le collège des producteurs. L'étape de l'organisation de l'AGC de l'OIA Karité est en cours de préparation.



**Karité au champ en fleur pendant la période de floraison 1 an après greffage**



*Séchoir solaire fabriqué par (I2T) et installé à Katiola*



*Séchoir solaire fabriqué par (I2T) et installé à Bouna*

## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE GINGEMBRE

Le financement des projets de la Filière Gingembre provient de la Caisse de Solidarité. L'objectif général du programme de développement de la filière est de contribuer à la professionnalisation des acteurs de la Filière Gingembre.

### Projet d'étude d'accompagnement

#### Diagnostic opérationnel des unités locales de transformation du Gingembre

L'objectif de l'étude est de faire l'état des lieux de la transformation du gingembre en Côte d'Ivoire.

Au terme de la mission, l'on retiendra que :

- 15 unités de transformation de gingembre identifiées en Côte d'Ivoire (1 à Tiassalé, 1 à Guitry, 1 à Daloa et 12 à Abidjan) dont **9 sont de type**

**artisanal** (fonctionnant à base d'opérations unitaires manuelles), **3 de type semi-industriel** (fonctionnant à base d'opérations manuelles et mécanisées) et **3 de type industriel** (fonctionnant à base d'opérations manuelles et fortement mécanisées) ;

- Plus de **24 produits** issus de la transformation du gingembre sont commercialisés par ces entreprises dans plus de 35 grands centres commerciaux et superettes de la Côte d'Ivoire. A titre d'exemples, figurent ci-après les images de quelques produits ;
- Les produits mis au point par les entreprises de type industriel sont généralement commercialisés sur le marché international.

L'étude a également formulé des propositions de procédés et d'équipements, accessibles aux producteurs, pour la transformation du gingembre en plusieurs produits, dont le jus et la poudre de gingembre.



**Cocktail de la réconciliation**



**Poudre de gingembre**



**Thé**



**Confits de gingembre  
Avant conditionnement ; conditionnés et étiquetés**



Images de produits issus de la transformation du gingembre

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILE

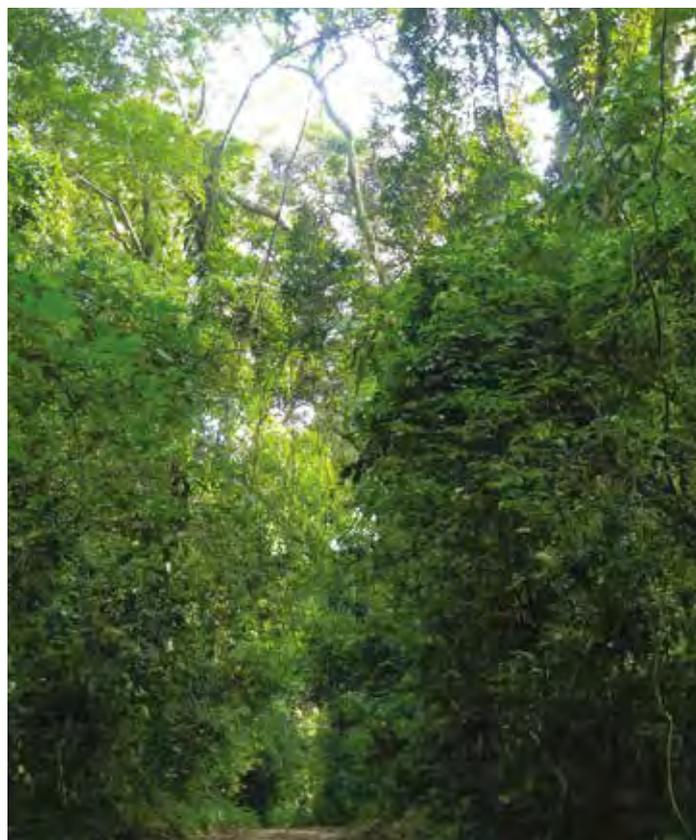
Le financement des projets de la Filière Palmier à Huile provient des cotisations de cette filière. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'améliorer la compétitivité de la Filière Palmier à Huile ivoirienne.

### Projets de Recherche appliquée

#### Création de matériel végétal performant et adapté de palmier à huile (phase II)

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la productivité du palmier à huile, par la sélection de matériel végétal.

A fin 2020, les réalisations et résultats du projet se présentent comme suit : (i) 10 géniteurs sélectionnés à Man pour l'introduction de matériel à La Mé sous forme de fécondation contrôlée ont été équipés en échelles ; (ii) la collecte de données de production de régimes sur le bloc génétique du 3ème cycle de sélection est achevée et les analyses de régimes se poursuivent ; (iii) 19 descendances avec des rendements de 22 à 24 tonnes de régimes à l'hectare par an (treg/ha/an) ont été identifiées contre 20 à 21 treg/ha/an pour les témoins ; (iv) parmi ces 19 descendances, 4 descendances ont des valeurs de taux d'huile sur régimes (THR) d'au moins 30 %, avec des vitesses de croissance en hauteur de l'ordre de 43 à 45 cm par an ; (v) des géniteurs sélectionnés ont été équipés en échelles et la mise en œuvre des fécondations artificielles (FA) pour les futurs champs semenciers a débuté ; (vi) les derniers tests de tolérance à la fusariose sont en cours de réalisation.



## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE FORÊT

### Etat des lieux de la Filière Forêt

En prélude à l'élaboration d'un programme de développement à mettre en œuvre sous l'égide du FIRCA, une étude d'état des lieux de la Filière Forêt a été conduite.

**Les principales contraintes au développement** de la Filière Forêt portent sur la connaissance insuffisante du potentiel de la ressource, l'absence des normes d'exploitation forestière dans le domaine rural, l'insuffisance dans le contrôle de l'exploitation forestière, l'appauvrissement des forêts en ressources exploitables, le défrichement incontrôlé dans les forêts classées et leur envahissement par les cultures, la faible professionnalisation de la filière des produits secondaires, l'absence de politique de développement de la chaîne de valeur et la vétusté des plateaux techniques des unités de transformation du bois.

**Les principales recommandations pour le développement** de la Filière Forêt sont : l'amélioration de la gouvernance forestière, la mise en place d'un système de suivi et d'alerte de la déforestation, la réalisation d'une étude sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) afin de promouvoir leur valorisation, l'adaptation de l'outil industriel à la ressource forestière disponible, la transformation plus poussée des bois, la mise en œuvre d'un programme de formation et de renforcement des capacités des artisans de la filière charbon de bois et des PFNL, la mise en place de mécanisme de financement durable de la filière.

### Transfert de la technologie de la perche motorisée de récolte des régimes de palme

Ce projet a pour objet de contribuer à améliorer la compétitivité de la Filière Palmier à Huile par la réduction des coûts d'exploitation d'une plantation.

Les perches motorisées importées de Malaisie ont été livrées et sont disponibles au siège du FIRCA. Toutefois, eu égard à la pandémie à covid-19 qui a empêché les techniciens du fournisseur malaisien (KINGOYA) de se rendre en Côte d'Ivoire, pour assurer la formation à l'utilisation et à la maintenance des perches motorisées, une série de 10 vidéos ont été transmises par KINGOYA en vue de permettre la formation des récolteurs à l'utilisation et à la maintenance des perches.

### Transfert de la technologie de conduite de pépinière de palmier à huile avec des alvéoles à conteneur

Ce projet a pour objet de contribuer à la mise à disposition des producteurs d'une méthode innovante de production de plants de palmier à huile.

Ce projet est en cours d'exécution par le prestataire DEKEL OIL. Les graines germées ont été commandées auprès du CNRA et **3000 alvéoles à conteneur** en provenance de la Turquie, ayant chacun une capacité de 8 litres, ont été livrées, en fin décembre 2020 à DEKEL OIL.

### Projets de Conseil agricole

#### Assistance technique aux planteurs villageois de palmier à huile

Le projet a pour objet de contribuer à l'amélioration de la productivité des plantations villageoises de palmier à huile.

Le dispositif déployé en 2020 pour apporter l'assistance technique à **46 303 planteurs de palmier à huile**

exploitant **224 260, 83 ha** était composé de **230 agents d'encadrement**, dont **174 encadreurs "habillés", 15 chefs d'exploitation et 41 superviseurs**. **11 avenants** aux contrats de prestations de conseil agricole ont été signés avec **5 sociétés coopératives** et **6 unions de sociétés coopératives** et **1 avenant** a été signé avec la **FENACOPAH-CI** pour mettre sous sa tutelle, les ressources financières des prestations de conseil agricole de l'exercice 2020, au profit des planteurs et usagers de l'UCOPEL.

### Projets de formation professionnelle agricole

#### Formation des acteurs de la Filière Palmier à Huile sur la Responsabilité Sociétale des entreprises

Le projet vise à renforcer les capacités des membres du Comité de Développement Durable (CDD) de l'AIPH en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Les capacités de **25 représentants** des acteurs et partenaires de la Filière Palmier à huile ont été renforcées en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

### Projets d'études d'accompagnement des filières

#### Appui à la Filière Palmier à Huile pour l'élaboration de l'interprétation nationale de la norme RSPO

Le projet a pour objet de susciter l'adoption des normes de développement durable par les acteurs de la Filière Palmier à Huile à travers une démarche volontaire.

Le projet de document d'interprétation nationale RSPO de la Côte d'Ivoire a été publié sur le site Web de la RSPO pour examen et commentaires des parties prenantes. La période de consultation était ouverte pendant 60 jours, à compter du 12 février 2020 et s'est achevée le 11 avril 2020. **L'interprétation nationale des Principes et Critères de la RSPO de la Côte d'Ivoire a été approuvée le 25 juin 2020** par le Conseil des Gouverneurs de la RSPO.

**RSPO**  
Roundtable on Sustainable Palm Oil

**AIPH**

**ATELIERS**  
**D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS ET PARTENAIRES DE LA FILIERE PALMIER A HUILE SUR LES NORMES RSPO**  
(Normes RISS version 2019 pour les petits exploitants indépendants de palmier à huile et Principes et Critères version 2018)

Du 02 au 20 août 2021

Dans les villes de :

02	Bongouanou	04	Aboisso	05	Bonoua	06	Dabou
16	Divo	17	Soubré	19	Tabou	20	Sassandra

## Appui à la certification RSPO des petits exploitants de palmier à huile

Le projet vise à contribuer à la certification RSPO des planteurs de palmier à huile, à travers la formation des animateurs des groupes de certification sur les thèmes développés par l'Académie RSPO pour les petits exploitants.

**105 agents d'encadrement de 6 sociétés coopératives engagées** dans le processus de certification RSPO des petits planteurs ont été formés par 4 maîtres-formateurs de la filière (qui ont eux-mêmes été formés en 2019 à l'Académie RSPO pour les planteurs à Accra au Ghana sur financement du FIRCA).

## Etude du cycle de vie et des indicateurs d'impacts environnementaux de palmier à huile

L'étude vise à mesurer, évaluer et analyser les effets de l'exploitation du palmier à huile sur l'environnement. Cette étude a été confiée au CIRAD, chargé de la réalisation de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) tout au long de la chaîne de valeur de l'huile de palme.

### L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du palmier à huile

**indique les éléments pertinents suivants :** (i) l'impact environnemental de l'huile de palme industrielle (CPO) en Côte d'Ivoire est inférieur à celui renseigné dans la littérature, notamment pour les filières industrielles en Asie. Ceci est singulièrement lié aux bonnes performances des plantations avec un usage d'engrais synthétiques moins important que le standard asiatique ; (ii) les scénarios testant des Changements d'Affectation des Sols (CAS) ont montré l'importance potentielle en termes de changement climatique, accentuant la nécessité de considérer ce paramètre pour des évaluations rétrospectives plus fines si les données de CAS sont disponibles ou dans le cadre de projection de futurs développements ; (iii) l'impact de l'huile artisanale est supérieur à celui de l'huile industrielle du fait de très faibles rendements à l'hectare comparé aux plantations industrielles et (iv) Dans le cas d'une gestion optimisée des résidus de culture, des engrais synthétiques, du couvert végétal, etc., une plantation villageoise pourrait néanmoins obtenir des rendements au moins deux fois supérieurs permettant de réduire significativement l'impact par kilogramme d'huile rouge produite.

Neuf Analyses de Cycle de Vie (ACV) de sous-filières composant la Filière Palmier à Huile ont été réalisées et articulées autour (a) des systèmes de production (industriels et villageois), (b) des modes d'extraction de l'huile brute -CPO (industriel et artisanal), (c) de la deuxième transformation (savons et huile de table).

Les ACV ont mis en évidence (i) un impact plus important pour les systèmes villageois et artisanaux du fait des faibles rendements à l'hectare et de taux d'extraction moindre comparés aux systèmes industriels, (ii) Les principales sources d'impact environnemental, toutes sous-filières et toutes catégories d'impact confondues, sont les engrais, en phase mature, la transformation (pour



l'huile industrielle), notamment avec les émissions de méthane durant le traitement des effluents d'huilerie ; le transport de l'huile artisanale vers Abidjan, la production de matière première (le processus de production de CPO) pour l'industrie de 2<sup>ème</sup> transformation de même que la destruction des ressources fossiles liées aux intrants énergétiques et à la consommation d'eau nécessaires pour les activités de la 2<sup>ème</sup> transformation.

Les scénarios d'optimisation ont mis en évidence l'importance majeure de la gestion des coproduits pour réduire les impacts environnementaux à l'échelle des sous-filières, singulièrement à travers la valorisation des rafles en plantations industrielles et villageoises, la capture du méthane issu du traitement des effluents d'huilerie et la valorisation de l'huile de palmiste dans le cas de la transformation artisanale.

Les principales recommandations portent sur :

(i) l'amélioration des pratiques, donc des rendements en plantations villageoises, (ii) dans le cas de la transformation industrielle, la réduction des émissions liées au traitement des effluents d'huilerie est primordiale pour réduire l'impact du changement climatique et pourrait même être intégrée dans une logique de compostage permettant de réduire en amont les engrais synthétiques et (iii) la prise en compte, dans le cadre du développement de nouvelles plantations, de l'impact sur les changements climatiques, des différents scénarios de changement d'usage des sols.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE COCOTIER

Le financement des projets de la Filière Cocotier provient de la Caisse de Solidarité. Le programme de développement de la filière a pour objectif général de redynamiser la Filière Cocotier.

### Projets d'études d'accompagnement des filières

#### Appui à la valorisation des produits et sous-produits du cocotier

L'objectif du projet est de contribuer à l'accroissement du niveau de valorisation des produits et sous-produits du cocotier.

Cette étude, conduite par le CIRAD, a fait l'analyse fonctionnelle de la Filière Cocotier en Côte d'Ivoire et a permis d'identifier les acteurs impliqués, de même que la cartographie des produits à base de cocotier commercialisés en Côte d'Ivoire. Les premiers résultats de l'étude démontrent clairement une reprise des activités dans la Filière Cocotier avec des entreprises dynamiques et de jeunes start-up qui misent sur les marchés national et international, grâce à des produits tels que l'eau de coco, l'huile vierge de coco, le charbon de coques.

Les résultats finaux de l'étude restitués en octobre 2020 dénombrent **87 acteurs** opérant dans la valorisation des produits et sous-produits du cocotier. **183 produits** issus du cocotier sont commercialisés en Côte d'Ivoire. L'étude révèle aussi des besoins importants dans l'accompagnement de ces initiatives de valorisation du coco, créatrices d'emplois pérennes, et alerte sur l'état actuel de la production primaire qui pourrait les remettre en question.

Les principaux résultats de l'étude sont résumés ci-après :

**Un nombre d'acteurs conséquents dans le secteur cocotier.** Ces acteurs ont de très petites entreprises, à l'échelle domestique qui traitent quelques dizaines de noix de coco par jour, à des unités de taille industrielle, qui travaillent sur des milliers de noix de coco au quotidien. Ces acteurs sont répartis sur toute la filière. Ils travaillent chacun sur des compartiments du cocotier (l'amande, l'eau, la coque, la bourre, le stipe, les feuilles). L'étude n'a pas révélé la présence en Côte d'Ivoire, d'entreprises dites « intégrées » telles que l'on peut en trouver parfois en Asie et qui valorisent plusieurs parties du cocotier sur un même site.

**Le secteur est dynamique avec de nouveaux produits fabriqués localement** (eau de coco en bouteilles, huile vierge de coco entre autres). Les acteurs du privé rencontrés montrent un réel esprit d'entrepreneuriat. Les acteurs qui innovent ont des informations assez complètes sur les marchés et circuits commerciaux qui permettent de trouver des débouchés à ces produits, mais ils sont assez désarmés en termes de technologies de transformation et de stabilisation. Or, les services

d'appui techniques ne sont pas suffisamment connus des acteurs de la filière. Les institutions de recherche sont très peu en contact avec le secteur privé, alors que ce dernier pourrait bénéficier des connaissances des chercheurs.

**Les cocoteraies vieillissantes et la présence de la maladie du jaunissement mortel** (qui est aujourd'hui connue de quasiment tous les acteurs en aval de la filière) sont deux menaces qui pèsent sur la pérennité de l'approvisionnement des opérateurs en matières premières. Cependant, aucun d'entre eux n'a vraiment les moyens d'agir, exceptés ceux qui disposent de cocoteraies eux-mêmes.

**Une cartographie des produits et co-produits de la filière a été établie.** Les 183 produits identifiés de fabrication locale ou importés ont permis de consolider la liste des 87 acteurs identifiés dans la première phase de diagnostic de l'étude. Il ressort de cette cartographie, les observations suivantes :

- o la présence de 3 secteurs principaux d'activité dans la transformation du cocotier (i) l'exportation de noix de bouche, (ii) la production de coprah et d'huile de coprah (et de ses dérivés) et (iii) une activité plus récente, l'extraction de fibres de la bourre de coco pour la fabrication de substrats de culture hors sol ;





- o le développement d'activités émergentes grâce au dynamisme de jeunes entrepreneurs :
  - (i) l'eau de coco en bouteille, (ii) l'huile vierge de coco, (iii) les briquettes à base de charbon de coques ;

- o parallèlement à ces deux tendances, les produits traditionnels comme le coco grillé, l'huile de coco traditionnelle (fabrication domestique), les "toffis", les noix à boire vendues dans la rue ou sur la plage, sont toujours présentes. Les produits de l'artisanat traditionnel sont aussi présents, sans toutefois bénéficier d'une image particulière au niveau local ou à l'international.

Les chaînes de valeur retenues pour l'analyse sont au nombre de quatre :

- (i) **noix fraîche** (matures non débouffées) pour la consommation locale ;
- (ii) **transformation traditionnelle** en coco râpé (autrement appelé coco grillé bouteille) et huile pour la consommation locale, principalement sur les marchés urbains ;
- (iii) **transformation industrielle** en huile brute de coprah et tourteau ;
- (iv) **Conditionnement** de noix de bouche pour l'export.

La valorisation de la noix fraîche par chacune des quatre chaînes de valeur oscille entre **87 FCFA** et **159 FCFA** par noix de coco récoltée. Ainsi, pour les chaînes de valeurs avec un fort niveau de transformation, coco râpé et huile de coprah industrielle, la plus grande part des profits revient à la transformation. Dans le cas de la chaîne de valeur « noix fraîche », le commerçant gagne 60% du profit réalisé sur la vente d'une noix aux détaillantes des marchés urbains.

Les diagnostics techniques et environnementaux des procédés de transformation de coco grillé et huile traditionnelle montrent une transformation à petite

échelle, faisant apparaître une connaissance empirique du procédé. Les rendements ou taux d'extraction sont très faibles et l'usage d'une extraction à l'eau génère des effluents polluants.

Sur toute la filière, on retrouve des postes occupés soit par des hommes (récolte des régimes, débouffage) ou par des femmes (ébarbage des noix pour l'export, fabrication de charbon). Certaines activités comme le commerce de noix peuvent être menées, selon les régions de Côte d'Ivoire, soit par une majorité d'hommes ou une majorité de femmes. La fabrication du charbon est par ailleurs réalisée par des femmes plutôt jeunes, car les personnes plus âgées craignent la fumée dégagée pendant l'opération de carbonisation.

Trois options en termes d'opportunités de valorisation des produits et sous-produits du cocotier se dégagent pour un développement à moyen-terme de la filière, à savoir : (i) l'huile vierge de coco dont la demande (locale et export) pour le marché de la cosmétique est en plein essor, (ii) l'eau de coco pour les marchés urbains et le littoral où se développent des activités de loisirs et de tourisme et (iii) la fibre de coco comme substrats de culture hors-sol pour un maraîchage urbain et péri-urbain et une horticulture moderne.

Les recommandations de l'étude couvrent sept champs qui sont : les technologies et les équipements, les ressources humaines, l'approvisionnement en matières premières, la logistique, la commercialisation/la finance, la structuration de la filière, les politiques.

Au terme de l'étude, un schéma de programmation de renforcement des capacités des acteurs sur 5 ans a été proposé.

Par ailleurs, **37 fiches techniques** de valorisation des produits et sous-produits du cocotier et un répertoire des équipementiers ont été élaborés par le CIRAD et transmis au FIRCA.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ANACARDE

Le financement des projets de la Filière Anacarde provient des cotisations de cette filière et des ressources mobilisées, à travers le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA). L'objectif général de ce programme est d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de la noix de cajou.

### Projets de recherche appliquée

Sous-composante 2.1 du PPCA : Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré,

Il s'agit spécifiquement (i) d'appuyer la mise en œuvre du PNRA à travers les six axes (Amélioration Variétale et Agronomie, Défense des Cultures, Biotechnologie, Valorisation des produits de l'anacarde, Socio-Economie), (ii) de développer l'accès des producteurs au matériel végétal amélioré et (iii) de soutenir un programme de partenariat de recherche avec les autres pays producteurs d'anacarde (Brésil, Viêt Nam, Tanzanie...).

### Mise en place et animation des instances de gestion et d'opérationnalisation du PNRA

Il s'agit de rendre opérationnel le PNRA par la mise en place des organes que sont le **Comité Technique (CT)**, la **Coordination Scientifique (CS)** et les **Comités Scientifiques et Techniques (CST)** et l'organisation des travaux de ces organes.

Les principales réalisations et résultats obtenus en 2020 sont (i) la réalisation de 2 missions de suivi-évaluation des activités des prestataires du PNRA, (ii) la formation sur l'hybridation de l'anacardier, avec l'appui de Naliendele Agricultural Research Institute de Tanzanie, qui a permis à **23 participants** de maîtriser la pratique de la pollinisation manuelle à partir des génotypes parentaux, (iii) le suivi des fleurs hybrides sur le parc à bois de Lomo Nord (Toumodi), (iv) la participation des acteurs impliqués dans le PNRA

à une conférence sur l'importance de la biotechnologie dans la recherche en Côte d'Ivoire, notamment dans le domaine de l'amélioration variétale de l'anacardier, avec l'appui du Centre de Recherche et de Développement Agriculture et Agro-alimentaire (CRD-AA) du Canada; (v) la validation des programmes, budgets et tableaux de bord annuels des prestataires du PNRA, l'élaboration des TDR de sélection des consultants pour le suivi et l'évaluation des activités; (vi) la validation du programme d'hybridation de l'anacardier du CNRA et (vii) la mission d'observation préliminaire pour l'élaboration d'un programme de suivi scientifique des vergers anacardiens réhabilités.

### Formation sur l'hybridation de l'anacardier

Programme d'Amélioration Variétale de l'Anacardier (PAVA)

L'objectif du programme est de contribuer à l'intensification de la cajouculture, par la mise au point de matériel végétal de plantation performant, répondant aux critères de précocité, de rendement, de qualité des noix et de résistance aux maladies et ravageurs.

En 2020, les activités réalisées et les résultats majeurs obtenus sont les suivants :

(i) la poursuite du suivi scientifique des tests de démonstration et d'essai sur les techniques de surgreffage, (ii) la conduite des tests de démonstration de surgreffage à Badikaha, Koflandé, Sanankoro (9 sites) avec des taux de réussite compris entre 84% et 95%, (iii) la collecte des données sur les essais de surgreffage à Lataha, Badikaha et Sanankoro, (iv) la collecte des données de performance de production des Arbres Haut Producteurs (AHP) en milieu paysan, en station, sur les parcs à bois et les tests multilocaux; (v) la collecte des données sur les TOP 42 AHP (au moins 25 kg/arbre) en vue notamment d'actualiser le catalogue, (vi) le recrutement d'un chercheur spécialisé en génomique et bio-informatique, pour le renforcement des capacités des chercheurs en hybridation, (vii) la mise à la bonne densité des parcelles des tests multilocaux (100%) et des Parcs à Bois (51%).



Formation sur l'hybridation de l'anacardier

## Appui aux volets de gestion durable des sols et de la résilience des producteurs au changement climatique

Le projet vise à améliorer la durabilité des systèmes de production de l'anacarde en Côte d'Ivoire.

De manière spécifique, il s'agit d'améliorer les connaissances sur l'état de fertilité des sols dans les systèmes de culture à base d'anacarde, fournir des recommandations pour une meilleure gestion de ces sols et développer des pratiques de gestion des cultures pour une meilleure adaptation à la variabilité et au changement climatique.

En 2020, les activités réalisées et les résultats saillants sont les suivants : **(i)** la collecte et l'analyse des données biophysiques dans les sites sentinelles de Badikaha, Koflandé et Sanankoro, **(ii)** la collecte et l'analyse des données d'enquête du village climato-intelligent de Badikaha, **(iii)** la collecte et le reconditionnement de 609 échantillons de sols dans les sites sentinelles de Koflandé et Sanankoro, **(iv)** l'installation d'une Unité de Traitement des échantillons de Sol (UTS) à Sanankoro, et le début des travaux d'installation des UTS de Badikaha et de Koflandé, **(v)** la livraison des bâtiments du laboratoire d'analyse de sols à Sinématiali, **(vi)** la réalisation de l'étude de vulnérabilité des 2 autres villages climato-intelligents (Sanankoro et Koflandé), **(vii)** la réalisation de la cartographie des ressources naturelles des villages et leur évolution au cours des décennies passées, sur les trois villages climato-intelligents de Sanankoro, Koflandé et de Badikaha; **(viii)** l'initiation des essais de restauration de la fertilité des sols par le planting de légumineuses (***Acacia auriculiformis*** et ***Faidherbia albida***), à Koflandé et à Badikaha; **(ix)** la proposition d'une note technique d'informations climatiques alertant aussi sur les bioagresseurs, partagée avec les populations des 3 localités; **(x)** l'acquisition de 10 stations agro-météorologiques (SAM) complémentaires (après les 30 premières installées en 2019) en attente d'installation; et **(xi)** le prétraitement de 360 échantillons de sol des sites de Sanankoro, Koflandé et Badikaha, sur 640 prévus (56%).

## Mise en œuvre des activités de l'axe «Agro-Pédologie» du PNRA

Le projet a pour objectif d'élaborer la carte d'aptitude culturale des sols sous les vergers d'anacardiens et de proposer un plan de gestion durable des sols dégradés.

Conduit par l'Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo, le projet a permis, au cours de l'exercice 2020, (i) l'acquisition et le traitement de 10 images satellitaires du degré carré de Boundiali – Tienko; (ii) la caractérisation morphologique des sols de 900 ha de vergers d'anacardiens; (iii) l'acquisition des cartes morpho-pédologiques et d'aptitudes culturales, (iv) la détermination du niveau de fertilité des sols sous anacardiens du degré-carré de Korhogo; (v) l'élaboration de la carte d'occupation des sols par les vergers d'anacardiens du degré-carré de Boundiali; (vi) le traitement de 1 200 (100%) de points avec les images satellitaires, sur le terrain dans le degré carré de Boundiali et; (vii) la description des sols de 12 028 ha (appartenant à 4 806 producteurs) sur 12 000 ha de vergers d'anacardiens prévus.

A Boundiali, les vergers étudiés sont en général situés sur des sols physiquement fertiles. Après prospection et traitement des données, 96% des 12 028 ha étudiés, sont situés sur des sols ayant une bonne aptitude de fertilité physique.

## Mise en œuvre des activités de l'axe «Défense des Cultures» du PNRA

Le projet a pour objectif d'améliorer le revenu des producteurs d'anacarde et la productivité des vergers, à travers l'accès aux stratégies de lutte durable contre les nuisibles.

Mis en œuvre par l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), le projet a enregistré, en 2020, les résultats majeurs suivants : **(i)** le renforcement des capacités de 7 étudiants et 20 Conseillers Agricoles, sur la collecte des données de la veille sanitaire; **(ii)** la réalisation de la formulation et des tests de démonstration de 2 biopesticides, ASTOUN et NECO ; **(iii)** l'actualisation de la carte sanitaire à partir de 286 vergers et deux parcs à bois, ce qui a permis de (a) situer l'incidence de l'antracnose (pourcentage de bourgeons attaqués dans les vergers prospectés) entre 9,97 % et 100 % et la sévérité de l'antracnose entre 0,44 % et 85,18 %,



Arbre surgreffé

Equipe de défense de cultures en observation dans les tests de démonstration des anacardiens surgreffés à Sanankoro

Images d'arbres surgreffés à Sanankoro



Figure 7 : Carte de localisation des trois (3) villages climato intelligents

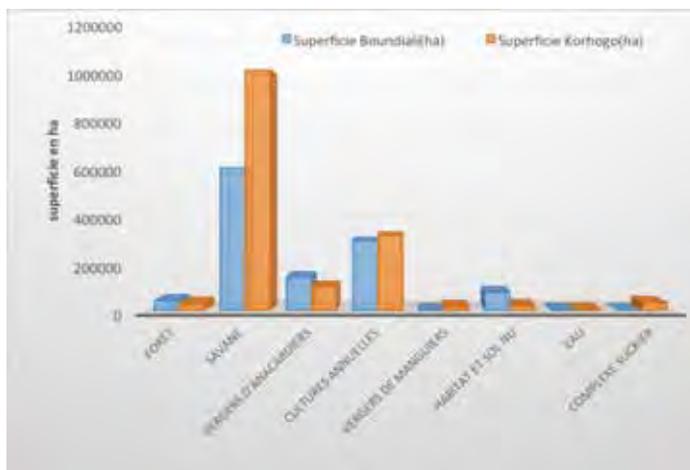


Figure 8 : Statistiques des répartitions des types d'occupation des degrés carrés de Korhogo et de Boundiali



**Diastocera trifasciata**      **Apate terebrans**      **Helopeltis sp**

Images de 3 insectes ravageurs majeurs de l'anacardier

avec des niveaux de sévérité supérieurs à 75 % pour les vergers de la région du Kabadougou (Nord-ouest), (b) noter une extension de la bactériose et de l'antracnose à Bondoukou et (c) observer **3 insectes ravageurs majeurs** à savoir : *Apate terebrans*, *Diastocera trifasciata*, *Helopeltis sp* dans le verger anacardier ; **(iv)** la réalisation de l'inventaire floristique qui a permis de recenser 543



Arbre Haut Producteur (AHP) du Top 42 en fructification

espèces d'adventices réparties entre 325 genres et 83 familles. Les angiospermes dicotylédones représentent les 2/3 de la flore adventice.

Mise en œuvre des activités de l'axe «Biotechnologie» du PNRA

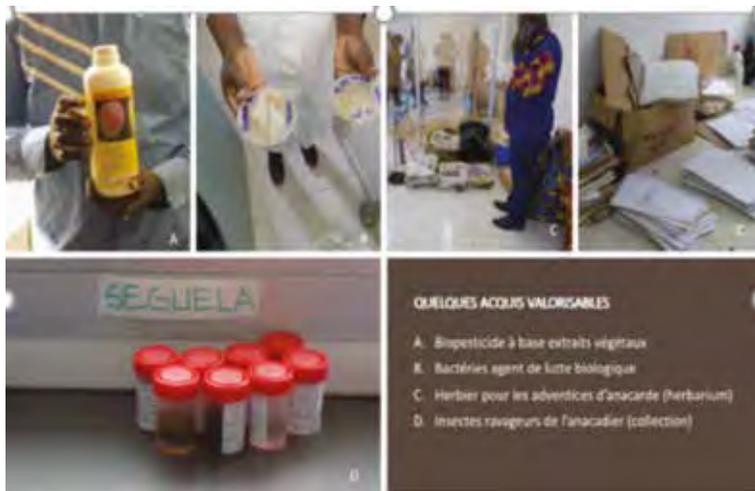
Le projet a pour objectif d'améliorer les revenus et la compétitivité des producteurs, à travers l'accès au matériel végétal performant.

Exécuté par l'Université Nangui Abrogoua (UNA), le projet a enregistré, en 2020, les réalisations ci-après : (i) la mise au point du milieu d'assainissement contre les champignons, pour la régénération in vitro des plants; (ii) la mise au point du protocole d'assainissement contre les bactéries et les virus; (iii) l'optimisation du macro-bouturage pour passer d'un taux de réussite 15-20% à 25-30%; (iv) la collecte de données de production sur **286 Arbres** Potentiellement Haut Producteurs (AHP) identifiés en milieu paysan : **4 AHP** identifiés ont eu un rendement en noix supérieur à **40 kg**, **12 AHP** ont un rendement compris entre **25** et **39 kg**. **39 AHP** ont un rendement compris entre **13,5** et **25 kg**. Sur 55 AHP suivis, 12 sont hâtifs (fin de la production avant le mois de mars), 11 ont une production groupée (en trois semaines au maximum) et 12 AHP sont qualifiés de tardifs; (v) la sécurisation et le suivi de la production des potentiels Arbres Haut Producteurs (AHP); (vi) l'association de l'antibiotique Kanamycine et la technique de production de jeunes bourgeons sous des sachets plastiques a augmenté significativement la survie des explants en culture in vitro; et (vii) la **technique de marcottage** nouvellement investiguée **semble constituer une alternative efficace dans la régénération et la duplication des AHP**.

Mise en œuvre des activités de l'axe "Valorisation des produits de l'Anacarde" du PNRA

Le projet a pour objectif de valoriser l'anacarde et ses sous-produits afin d'améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde.

Conduit par l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro, le projet a enregistré, en 2020, les résultats suivants : (i) les deux versions (prototype et version commerciale) des séchoirs solaires des amandes et des pommes de cajou ont été conçues et



Quelques images des acquis de l'axes DC



Mise en culture des explants d'anacardiers prélevés au champ

fabriquées; (ii) la version prototype de la décortiqueuse automatique a été conçue; (iii) dans le cadre de la lutte contre la pandémie à coronavirus, trois bouilloires de distillation alcoolique ainsi qu'une colonne de distillation ont été conçus et fabriqués. Cela a permis de distiller environ 250 litres d'alcool à 96% à partir du jus fermenté de pommes de cajou; (iv) pour la valorisation des pommes de cajou en jus, des études réalisées ont montré que la clarification par la gélatine permet d'éliminer jusqu'à 99 % des tannins, responsables de l'astringence. Ce jus pasteurisé peut être conservé à la température ambiante jusqu'à six semaines; (v) l'étude sur la formulation, la clarification, la stabilisation, la détermination et la caractérisation physicochimique, biochimique et sensorielle du vin, a été réalisée; (vi) la mise au point d'un pyrolyseur pour la production du charbon à partir des coques; (vii) la production de 2 alambics pour distillation d'alcool, d'un alambic pour des huiles essentielles et d'un variateur de dépelliculeuse; et (viii) la production de 6 000 litres de jus de pomme pour les travaux de recherche.

### Mise au point des outils de mécanisation du ramassage de la récolte de l'anacarde

Le projet vise à accroître la productivité et la rentabilité économique des vergers d'anacardiers et la durabilité des exploitations familiales, par la petite mécanisation des opérations de ramassage de la production d'anacarde dans les plantations.

Conduit par le groupement Université Nangui Abrogoua (UNA) et Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro, le projet a enregistré, en 2020, les résultats suivants : (i) les équipements manuels ont été acquis et mis en expérimentation en milieu paysan (Bouna, Yamoussoukro, Bouna), (ii) les équipements motorisés mis en expérimentation en milieu paysan, (iii) la situation de référence, réalisée avec un échantillon de 36 producteurs dans les 3 zones agro-écologiques, (iv) la réalisation d'une enquête d'opinion, auprès de 270 producteurs pour analyser l'impact socioéconomique du système traditionnel de ramassage des noix et pomme d'anacarde; (iv) les caractéristiques biophysiques des pommes et des noix de 12 vergers des 3 zones agro-écologiques, déterminées.



Equipements de ramassage de la production d'anacarde pour adaptation



Collecte de données biophysiques sur les pommes et les noix de cajou

### Mise en œuvre du projet de sécurisation des sites acquis dans le cadre du Projet d'Amélioration Variétale de l'Anacardier, phases 1 et 2 (PAVA I et II)

Dans le cadre du développement du matériel végétal amélioré, il importe de sécuriser les acquis du PAVA (parcs à bois et parcelles des tests de comportement des géotypes) exécuté par le CNRA. Ainsi, après la réalisation de l'étude technique en 2018, il a été entrepris, en 2019, la sécurisation physique et foncière des sites. En 2020, les activités réalisées ont permis d'obtenir les résultats suivants : **(i)** la réalisation des clôtures des 14 sites du PAVA permettant de les sécuriser physiquement, **(ii)** la poursuite des activités de nettoyage, d'entretien, de surveillance et de collecte des données sur les arbres haut producteurs (AHP) sur les sites du PAVA, **(iii)** l'obtention de Certificats Fonciers (CF) de 4 sites du PAVA (Ferké, Tengréla, Niédiékaha, Tanda) et de 2 CDC (Koflandé et Sanankoro). Le processus des CF de 2 autres sites (Séguéla, Toumodi) est en cours.

### Appui à l'accès au matériel végétal amélioré

Le projet vise à mettre à la disposition des producteurs des plants greffés pour la création de nouvelles plantations.

En 2020, au total **316 608** greffons ont été subventionnés et livrés aux pépiniéristes qui ont fourni à **1 126** producteurs, **189 329 plants greffés** subventionnés (à 650 FCFA par plant sur 750 FCFA) correspondant à **1 844,5 ha** (84% de l'objectif de 2 200 ha).

### Appui à la création de Centres de Développement du Cajou (CDC)

Le projet a pour objectif général de réaliser l'analyse complète et pertinente des aspects techniques, logistiques et financiers relatifs à la création de centres pour la promotion, la diffusion et la vulgarisation de plants améliorés, la production de greffons/semences, la formation de pépiniéristes aux techniques de greffage/surgreffage, la gestion de pépinières d'anacardières et toutes autres innovations mises au point par la recherche.

En 2020, les activités réalisées ont permis d'obtenir les résultats suivants : (i) la réalisation des études techniques qui ont permis la production de l'Avant-Projet Détaillé (APD) des trois CDC (Badikaha, Koflandé et Sanankoro), (ii) l'obtention des Certificats Fonciers (CF) de Koflandé et Sanankoro; le processus d'obtention du CF de Badikaha est en cours, et (iii) la finalisation de l'étude du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du CDC de Badikaha.

### Projets de Conseil Agricole

#### Sous-composante 2.2 : Appui aux services de vulgarisation agricole et de transfert de technologies sur l'anacarde

#### Mise en œuvre du conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde

Il s'agit d'assurer la formation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles, en vue d'accroître durablement la production, d'améliorer la qualité de la noix de cajou et les revenus des producteurs.

Conduit par l'ANADER, le conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde a mobilisé, au titre de l'exercice 2020, **274 conseillers agricoles** et **35 techniciens spécialisés** anacarde, qui sont déployés sur le terrain et équipés chacun en moyens de déplacement (**309 motos** au total) et de tablettes électroniques pour la collecte électronique des données.

A fin décembre 2020, les principaux résultats sont : **(i) 2740** (100%) des Champs Ecoles Paysans (CEP) sont mis en place et ont permis de former **54 800** producteurs (100%); **(ii)** les **54 800** producteurs formés (**100%**) ont été visités dans le cadre du suivi des applications et **70%** d'entre eux appliquent les BPA; **(iii) 100%** des Formations Villages (FV) ont été réalisées et ont permis de former **41 100** producteurs (**100%**); **(iv) 1 267 (90%)** ventes groupées ont été organisées et **247** marchés cajou ont été créés, **(v)** la supervision (contrôle et validation) des travaux de réhabilitation a concerné **31 178 ha** de vergers d'anacardières.

La qualité des produits, évaluée bord champ, a donné un **KOR moyen de 48**.

Au niveau des indicateurs du conseil agricole, **les superficies réhabilitées** en 2018 ont donné un rendement moyen estimé à **754 kg/ha** en 2020 contre **625 kg/ha**, en 2019, soit une progression de **21%**.

### Mise en œuvre de la vulgarisation électronique (e-extension) dans la Filière Anacarde

Le projet consiste à mettre en œuvre, par l'ANADER, la vulgarisation électronique des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et des innovations technologiques dans la Filière Anacarde.

A fin décembre 2020, le bilan global de la mise en œuvre de la e-extension donne les résultats suivants :

(i) **personnel mobilisé** : 12 Téléopérateurs, 2 Opérateurs E-LAB, 7 informaticiens, 4 agents de suivi-évaluation, 274 Conseillers Agricoles Anacarde (CAA), 15 Enquêteurs, 35 Techniciens Spécialisés Anacarde (TSA), 34 Chefs de

Zones (CZ), 5 Coordonnateurs Régionaux d'Anacarde (CRA), les services régionaux des directions régionales ; (ii) **Equipements mobilisés** : 5 postes de travail, 20 casques USB, 05 tablettes et la licence du logiciel de gestion du centre d'appel « Voicent » ; (iii) 62 messages techniques, élaborés à partir des 6 modules de l'itinéraire technique : 16 messages sur la Qualité des noix de cajou, 10 messages sur la Création d'une plantation d'anacardiers, 6 messages sur l'entretien d'une plantation d'anacardiers, 10 messages sur la Réhabilitation d'une plantation d'anacardiers, 9 messages sur les Maladies et insectes ravageurs de l'anacardier et 11 messages sur la Récolte et post-récolte ; (iv) **Diffusion aux producteurs des messages via les appels vocaux et le call center** : 12 langues (Français, Baoulé, Malinké, Agni, Lobi, Bété, Gouro, Senoufo, Tagbana, Moré, Koulango et Djimini), sont utilisées pour chacun des 62 messages et depuis le 25 octobre 2020, les messages vocaux sont diffusés 2 fois par jour et 3 jours par semaine à 59 981 producteurs, sur les thèmes du moment. Au 31 Décembre 2020, ce sont 3 358 936 messages vocaux qui ont été diffusés sur une prévision de 3 200 000 et 243 appels téléphoniques qui ont été reçus au niveau du call



**Biscuits et vin issus de la transformation de la pomme de l'anacarde**



**Produits de protection contre COVID-19 à partir d'alcool de l'anacarde**



**Presse manuelle d'extraction de jus de d'anacarde**



**Production de vin d'anacarde**



**Version prototype pyrolyseur**



**(1) Version prototype**



**(2) Version commerciale**

**les 2 versions du séchoir solaire**

Images d'équipements mis au point et de produits issus de la transformation de la pomme de cajou

center (DRC : 43, DRCE : 42, DRCO : 66, DRN : 83 et DRO : 9). Les préoccupations spécifiques enregistrées ramènent à un besoin de création de coopérative par une ONG d'Abidjan dénommée « KADYVS » et à Divo, un dessèchement prématuré de la canopée dans un verger d'anacardiens ; (v) **Base de données des producteurs ayant appelé le call center** : cette base de 243 appelants contient les informations relatives à la date de l'appel, le nom et prénoms de l'appelant, son sexe, son numéro de téléphone, sa localité et celle de son verger éventuel, la zone ANADER concernée, la superficie du verger, l'activité professionnelle principale, la langue locale de l'échange, la préoccupation et la réponse donnée.

### Mise en œuvre des activités de résilience des producteurs au changement climatique

Ces actions ont pour but de développer des stratégies permettant une meilleure adaptation des producteurs au changement climatique. Il s'agira de collecter l'information climatique, de la diffuser aux producteurs et d'identifier un village pilote pour un projet d'agriculture climato-intelligente.

Les activités de ce projet sont conduites par ICRAF, dans le cadre du PNRA.

En 2020, les principales activités réalisées et les résultats saillants sont les suivants : **(i)** la vérification, par la SODEXAM, de la conformité des trente-quatre (34) stations agro-météorologiques (SAM) installées par ICRAF, **(ii)** la préparation de la convention avec la SODEXAM, **(iii)** la préparation d'une application de diffusion des informations agro-climatiques (AGRIMETEO) aux acteurs de la Filière Anacarde, avec WeatherForce, partenaire de la SODEXAM.

### Mise en œuvre du programme des Opérateurs Professionnels du Cajou (OPCA)

La mise en œuvre d'un programme des **Opérateurs Professionnels du Cajou (OPCA)** dans la Filière Anacarde a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la productivité des vergers d'anacardier et accroître les revenus des producteurs. Ces entreprises de proximité dénommées « **Opérateurs Professionnels du Cajou (OPCA)** » interviendront sur toutes les activités de l'itinéraire technique de production agricole de l'anacarde en Côte d'Ivoire.

Les réalisations au cours de l'exercice 2020 ont porté sur : **(i)** la formation de **23** pépiniéristes et **50** greffeurs, aux opérations de greffage et de surgreffage, ainsi que sur les bioagresseurs, les méthodes de lutte et de sécurité phytosanitaire en pépinière, **(ii)** la formation de 274 applicateurs des OPCA, à la maîtrise de la manipulation et l'utilisation des produits phytosanitaires **(iii)** la formation de **628** OPCA aux opérations de réhabilitation des vergers d'anacardiens, **(iv)** l'élaboration d'un manuel d'exécution technique des activités des OPCA, **(v)** la cession à crédit de 97 kits d'équipements (tronçonneuses, atomiseurs, sécateurs, EPI, escabeaux) à 63 OPCA, **(vi)** la fourniture des insecticides, des fongicides et engrais foliaires pour **37 675 ha** de vergers à réhabiliter, **(vii)** la mise à bonne densité de **31 178 ha** de vergers d'anacardier (88% des prévisions de 35 620 ha) appartenant à **20 957 producteurs** dont **4 303 femmes (21%)**. La taille des arbres a été réalisée sur **18 843 ha**, soit 60% de la superficie réhabilitée.



Images de la mission de vérification des stations agro-météorologiques par la SODEXAM



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BANANE DESSERT

Le financement des projets de la Filière Banane Dessert provient des cotisations de la filière. Le programme de développement de la filière a pour objectif général de rendre la Filière Banane compétitive.

### *Projets de recherche appliquée*

#### *Monitoring cercosporiose du bananier*

L'objectif général du monitoring cercosporiose est de contribuer à l'amélioration de la productivité des exploitations de banane, par la mise à disposition des producteurs, d'un outil d'aide à la décision, pour un meilleur contrôle sanitaire de la maladie.

Le 3<sup>ème</sup> cycle du projet monitoring cercosporiose du bananier est achevé et a fait l'objet d'une évaluation finale.

#### *Monitoring des champignons post récolte de la banane*

Le projet vise à l'identification des champignons post récolte présents au cours de l'usinage des bananes dans les stations de conditionnement, le suivi de la sensibilité des champignons post récolte aux différents fongicides utilisés dans les stations de conditionnement de la banane et le contrôle efficace des maladies fongiques post récolte sur l'ensemble des stations de conditionnement de la banane.

Le 2<sup>ème</sup> cycle du projet monitoring des champignons post récolte de la banane dessert est achevé et a fait l'objet d'évaluation.

### *Appui à l'homologation du champignon entomopathogène *Metarhizium* contre le charançon noir du bananier*

Le projet vise à susciter l'homologation d'un bio-insecticide à base du champignon entomopathogène "*Metarhizium*", dans le but de l'utiliser dans les bananeraies, tout en respectant les référentiels commerciaux (Global Gap, Tesco, Bio, Fair Trade, ...).

L'Entreprise KOPPERT, leader du marché des biopesticides, a été sélectionnée par les acteurs de la Filière Banane Dessert pour la formulation d'un bio-insecticide à base du champignon entomopathogène "*Metarhizium*", en vue de son homologation.

Les tractations sont en cours pour formaliser et sécuriser les relations entre les acteurs de la Filière Banane Dessert, le CNRA, le FIRCA et KOPPERT, en vue de préserver les intérêts de toutes les parties. Des démarches sont également en cours en vue de dépôt du brevet sur la souche de *Metarhizium*.

### *Projets de Conseil agricole*

#### *Renforcement de la communication entre les acteurs de la filière*

Le projet a pour objectif d'organiser des rencontres d'échanges avec les acteurs des structures de production sur des thèmes techniques d'actualité.

Dans le cadre de cette activité, le FIRCA a organisé un atelier d'information, de sensibilisation et de formation sur le diagnostic, la surveillance et le contrôle de la fusariose TR4. Cet atelier, animé par deux (2) experts du CIRAD, a regroupé 25 participants (producteurs, chercheurs, MINADER, ANADER). L'atelier a permis :

(i) la formation des acteurs de la Filière Banane Dessert à la connaissance de la maladie et les possibilités de son contrôle, (ii) une meilleure compréhension des facteurs de risque et la prévention de la maladie et (iii) l'élaboration d'un plan d'Actions de Prévention et de Surveillance de la fusariose TR4 sur le territoire ivoirien, qui sera mis en œuvre par le FIRCA et la Filière Banane, en accord avec la Direction de la Protection des Végétaux et du Contrôle Qualité (DPVCQ) du MINADER.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ANANAS

Le financement des projets de la Filière Ananas provient des cotisations de la filière et de la Caisse de solidarité. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'augmenter les exportations et d'améliorer le niveau de vie des producteurs villageois.

### Projets de recherche appliquée

#### Projet pilote de production in vivo de plants d'ananas MD2 à partir de tiges d'ananas

L'objectif du projet est de produire en masse et de mettre à la disposition des petits producteurs d'ananas des rejets d'ananas de la variété MD2.

En 2020, plus de **400 000 vivo plants** d'ananas ont été livrés par le pépiniériste aux petits producteurs d'ananas de l'OCAB et de la FENACOFRUITEL. Cependant, le besoin en matériel végétal reste toujours important pour la filière.

### Projets de Conseil agricole

#### Encadrement des petits producteurs d'ananas à l'utilisation des itinéraires techniques innovants de la culture de l'ananas

L'objectif du projet est d'amener les producteurs à utiliser les itinéraires techniques innovants de la variété d'ananas MD2 élaborés en Côte d'Ivoire.

15 producteurs d'ananas ont été régulièrement suivis par un encadreur en 2020.

Par ailleurs, les premiers résultats de récolte enregistrés fin novembre et début décembre 2020 chez 3 planteurs de la première phase du projet (ayant planté en octobre 2019 à la nouvelle densité de 70 000 pieds/ha) donnent de bons **rendements qui se situent entre 80 et 90 tonnes par hectare**, contre **30 à 40 tonnes par hectare** enregistrées avec les pratiques culturales habituelles des petits planteurs d'ananas.

### Projets de Renforcement des capacités des OPA

#### Mise à la disposition de rejets d'ananas MD2 aux petits producteurs d'ananas

L'objectif du projet est de mettre à la disposition des petits planteurs d'ananas des faîtières de la Filière Ananas (OCAB, FENACOFRUITEL, OBAMCI), 750 000 rejets d'ananas pour la mise en place de 10,71 ha de parcelles de démonstration selon les itinéraires techniques innovants dans les zones de Dabou et Bonoua.

A fin décembre 2020, **6,5 ha** de parcelles de démonstration appliquant les itinéraires techniques innovants ont été mis en place dans la zone de Bonoua. En effet, sur 750 000 rejets d'ananas commandés, **455 000 plants (61%)** ont été livrés à 7 producteurs d'ananas dans la zone de Bonoua.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PAPAYE

Le financement des projets de la Filière Papaye provient de la Caisse de solidarité. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'améliorer la productivité et la commercialisation de la papaye.

### Projet de Conseil Agricole

#### Appui à la gestion technico-économique des exploitations de papaye

Le projet vise à former les producteurs de papaye à la gestion technico-économique de leurs exploitations, dans l'optique d'optimiser leurs choix stratégiques (diagnostic général de l'exploitation et des activités, élaboration de plan d'action, mise en place de cahier de gestion pour l'enregistrement des informations technico-économiques et financières, calcul de la marge et du rendement, analyse des résultats technico-économiques, élaboration d'un plan de développement).

20 planteurs membres de 8 coopératives de producteurs de papaye ont été formés à l'utilisation des cahiers de gestion et sur la gestion technique, économique et financière des exploitations de papaye. Une phase de suivi post-formation a été initiée et a connu un fort engouement, avec un taux de participation de 160% par rapport au nombre d'apprenants présents à la formation.



## RÉSULTATS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SAFOU

Le financement des projets de la Filière Safou provient de la Caisse de solidarité. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'améliorer l'organisation des acteurs, la promotion de la filière et la transformation du fruit.

### Renforcement des capacités des unités de transformation du safou

Le projet a pour but de former les responsables des unités de transformation de safou aux techniques commerciales permettant d'assurer le meilleur écoulement des produits dérivés du safou, par une adaptation et une présentation du produit qui tiennent compte des besoins des consommateurs.

Les réalisations enregistrées au titre de l'exercice 2020 portent essentiellement sur la formation de **12 acteurs de la transformation à la commercialisation**. Le suivi post-formation, réalisé sur les différents sites de production des produits dérivés du safou (savon, huile, lait etc.), a permis, outre les conseils pratiques de vente, de marketing et de techniques commerciales, la mise en contact de ces opérateurs avec des distributeurs (pharmacies, grossistes, entreprises de vente de produits cosmétiques etc.). Les démarches entreprises en direction des grandes et moyennes surfaces, ont relevé la nécessité pour les transformateurs de safou d'accroître leur niveau de production avant d'engager des discussions commerciales avec cette catégorie de clients.



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES RIZ ET MAÏS

Le financement des projets conduits pour les Filières Riz et Maïs provient de la Caisse de Solidarité et du FADCI. Le programme de développement des Filières Riz et Maïs a pour objectif général de renforcer durablement la sécurité alimentaire, à travers l'amélioration des conditions de production, la professionnalisation des petits producteurs et la facilitation de leur accès à des technologies appropriées et des services financiers formels.

### Projets de renforcement des capacités des OPA

#### Appui institutionnel aux Organisations Interprofessionnelles Agricoles Riz et Maïs

Il s'agit d'assurer l'opérationnalisation de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole Riz.

Dans le cadre de l'appui au développement de la Filière Riz, une Convention a été signée le 25 mars 2019 entre l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Riz (OIA Riz) et le FIRCA portant sur **le Projet « Appui au processus de reconnaissance de l'Interprofession de la Filière Riz de Côte d'Ivoire »**.

Cet appui a permis (i) l'acquisition d'équipements informatiques et bureautiques pour le siège de l'OIA-Riz; (ii) l'immatriculation de 2 Fédérations et 8 Unions de Pôle; (iii) la publication au journal officiel de la République de Côte d'Ivoire; (iv) la finalisation et la régularisation des documents de reconnaissance; et (v) la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités nécessaires à un fonctionnement optimal de l'OIA.

Les documents élaborés ont permis de constituer le dossier de demande de reconnaissance de l'OIA-Riz auprès de l'Autorité compétente.

Ainsi par décret n°2020-562 du 08 juillet 2020, l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Riz a vu le jour.

Par ailleurs, les acteurs de la Filière Maïs ont mis en place, le 03 octobre 2020, leur interprofession dénommée "INTERMAÏS". L'activité majeure conduite est la mise en route du processus de reconnaissance par l'Autorité compétente.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LÉGUMES

Le financement des projets conduits pour la Filière Légumes provient de la Caisse de Solidarité, du FADCI et du PRO2M. Le programme de développement de cette filière a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la productivité des légumes, à une meilleure structuration de la filière et à la professionnalisation de ses acteurs.

### Projets de conseil agricole

Appui à la réhabilitation, la création de périmètres maraîchers et à l'installation d'agro-entrepreneurs dans le cadre du PRO2M

L'objectif du projet est d'améliorer la production maraîchère en toutes saisons, à travers la réhabilitation de **300 ha de périmètres maraîchers**, l'aménagement et l'équipement de nouvelles parcelles pour une superficie globale de **200 ha** et l'installation de **11 serres** d'une superficie de **510 m<sup>2</sup>** chacune.

A l'issue du processus de sélection des sites à aménager au profit des agro-entrepreneurs en zones rurale et périurbaine et des études de faisabilité (avant-projet sommaire et avant-projet détaillé), ce sont 32 sites (couvrant au total 180 ha) à aménager et 33 sites (couvrant au total 130 ha) à réhabiliter qui ont été retenus. Au cours de l'exercice 2020, les travaux d'aménagement et de réhabilitation ont débuté.

**11 serres** ont été installées (une basée à l'INFPA de Bingerville est à but didactique) dont **10** au profit de **10 agro-entrepreneurs**, ce qui leur a permis de conduire trois cycles de cultures, respectivement d'octobre 2019 à janvier 2020, de février à juillet 2020 et d'août à décembre 2020. Les productions ont généralement porté sur la tomate, le concombre, le piment, le poivron, le haricot vert et la laitue. Il faut toutefois noter que la fermeture des frontières au niveau international, du fait de la crise liée à la COVID-19, n'a pas permis un appui conseil et un suivi efficace, par l'entreprise Dizengoff (basée au Ghana), des agro-entrepreneurs produisant sous serre. Cette situation a occasionné des contreperformances avec l'obtention de faibles rendements sur les sites au cours des trois premiers cycles. Au niveau de la serre didactique installée à l'ERA-SUD (INFPA), les activités académiques ont démarré en fin d'année 2020.

Appui aux producteurs sur les espaces de production (nouvelles parcelles, serres et périmètres maraîchers existants)

En termes de formation, **99** apprenants spécialistes de la chaîne de valeur des cultures maraîchères ont été formés. Le renforcement des capacités par la formation et l'accompagnement des agro-entrepreneurs et des groupements à l'entrepreneuriat agricole a démarré au mois de septembre 2020. Par ailleurs, pour pallier l'absence de Dizengoff, le FIRCA, a recruté deux consultants, pour apporter un appui conseil aux producteurs et pour la gestion des systèmes d'aération qui s'étaient avérés défectueux.



Réception et distribution des tricycles en présence du Représentant du MINADER à Korhogo

### Renforcement des infrastructures et de la logistique de commercialisation

Dans le cadre de cette activité, **85 tricycles** ont été acquis et mis à la disposition des agro-entrepreneurs et des groupements de maraîchers pour le transport de leurs productions.

### Amélioration du niveau de consommation des légumes dans les ménages

Les actions à conduire portent sur la sensibilisation et la formation de **1500 femmes** à l'éducation nutritionnelle, à la démonstration culinaire et à la confection des foyers améliorés traditionnels. L'ONG ALLIANCE SUN COTE D'IVOIRE a été retenue pour conduire ces activités dans 17 localités sélectionnées dans les zones concernées par la réhabilitation des sites maraichers et 3 localités liées au volet transformation artisanale du manioc. 12 cantines scolaires seront également touchées.

### Amélioration de la situation nutritionnelle des élèves par l'introduction d'aliments riches en nutriments

Conduites en partenariat avec la Direction des cantines scolaires, les activités ont débuté par la dotation des cantines scolaires sélectionnées, pour cette phase pilote, de **220 foyers améliorés métalliques** et de **30 foyers améliorés massifs**.

### Projet d'Appui aux OPA

Appui institutionnel à l'Organisation Interprofessionnelle Oignon de Côte d'Ivoire (IOCI)

Suite à une demande formulée par l'IOCI, demande soutenue par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le FIRCA a apporté un appui pour le fonctionnement et l'élaboration du Plan de développement de l'IOCI. La convention, signée à cet effet, avec l'OIC, a permis d'assurer le fonctionnement de l'IOCI et d'élaborer son Plan Stratégique de Développement (PSD) 2021-2025 et son Programme Annuel d'Activités de Développement (PAAD) 2021.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE IGNAME

Le financement des projets conduits pour la Filière Igname provient de la Caisse de Solidarité. Il a pour objectif général d'appuyer la diffusion des technologies générées par le projet YAMSYS dans quatre grandes zones de production, à travers les plateformes d'innovation.

### Projet de conseil agricole

#### Appui à la diffusion des technologies générées par le projet YAMSYS

L'objectif du projet est d'améliorer la productivité de l'igname et la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, par la diffusion dans les systèmes de culture à base d'igname, des innovations de gestion durable de la fertilité du sol développées par le projet YAMSYS.

La Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) utilisée a mis en évidence l'existence de 2 calendriers culturaux pour l'igname, dont le premier commence en septembre avec la préparation des parcelles et le second à partir de mars. Neuf (9) agents de vulgarisation (4 du CSRS et 5 de l'ANADER) formés, assurent le suivi du projet dans les quatre zones. 200 producteurs champions ont été recensés dont **136 formés**. **4 plateformes** multi-acteurs ont été mises en place. De même, 11 visites commentées dont 3 ont été organisées en novembre 2019, pendant la récolte des semences de la variété Kponan à Dabakala, Bondoukou et Kouassi-kouassikro, 4 pendant la conservation des semences en février 2020, pour montrer l'effet du stockage sur la qualité des semences et 4 en fin juillet 2020, pour montrer l'effet du stockage sur la germination des plants. Afin de toucher un maximum de producteurs, ces visites commentées ont été organisées à l'endroit de **535 nouveaux producteurs** dont **33 femmes** et 502 hommes.

**4 plateformes d'innovation**, regroupant les acteurs de la chaîne de valeur de l'igname, ont été mises en place dans les 4 localités de développement du projet à Kouassi-kouassikro, Bondoukou, Dabakala et Kong. Ces plateformes sont en cours de formalisation.

Un voyage d'échanges entre les producteurs issus des sites et les commerçants du Marché de Gros de Bouaké (MGB), organisé à Tieningboué, Bouaké et Kouassi-kouassikro, a regroupé **53 acteurs** (chercheurs, producteurs et commerçants) dont 48 hommes et **5 femmes** et permis leur mise en relation ainsi que la facilitation de la circulation de l'information dans les zones de production d'igname, notamment sur les besoins des consommateurs.

Au plan technique, les résultats des essais, ont prouvé l'efficacité des innovations pour la gestion durable de la fertilité du sol en culture d'igname, en multipliant le rendement de référence (7 tonnes/ha) par 2, 3 et 4 sur les sites de Bondoukou, Dabakala et Kong (mais pas à Kouassi-kouassikro, probablement à cause de la mauvaise qualité des semences utilisées sur ce dernier site).

Conformément à l'approche du projet, la campagne 2020 est marquée par l'implémentation des innovations sur les parcelles des producteurs. Les actions du projet ont touché au total **940 producteurs et productrices** d'igname dont **405 producteurs champions** et 535 participants aux visites commentées. Les 405 producteurs ont choisi une innovation ou une combinaison d'innovations en fonction de leurs besoins, pour conduire des tests de validation dans leurs champs au cours de la saison culturale 2020. Parmi les innovations proposées, **la semence propre germée et la densité de plantation recommandée** étaient les plus préférées puisque tous les producteurs (405) les ont choisis. Le second groupe de préférence des producteurs était **la variété R3 et le tuteurage choisi par 285 producteurs**. Les 3 modes de fertilisation constituent le dernier groupe de choix des producteurs, avec **une préférence pour la fiente de poulet (255 producteurs)** suivi de **l'engrais organo-minéral (140 producteurs)**. L'engrais minéral a été très peu sollicité (85 producteurs).



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE MANIOC

Le financement des projets conduits pour la Filière Manioc provient du PRO2M et de la Caisse de Solidarité. Le programme de développement de la Filière Manioc a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la productivité et la professionnalisation des acteurs de la chaîne des valeurs.

### Projets de recherche appliquée

#### Introduction de nouvelles variétés et production de matériel végétal de base

Il s'agit de produire des boutures de base, afin de pouvoir ravitailler, de manière continue, les pépiniéristes de boutures de base de manioc.

L'évaluation agronomique de **4 nouvelles variétés** de manioc introduites de l'IITA est en cours d'exécution.

Après les évaluations à la station du CSRS de Bringakro, les 4 variétés (IBA1, IBA2, IBA3 et Karibu) sont en phase d'évaluation participative, dans le cadre d'essais multilocaux, dans 4 zones agro-climatiques de la Côte d'Ivoire (Agnibilékro à l'Est, Anyama au Sud, Bangolo à l'Ouest, Djékanou au Centre-Sud et M'bahiakro au Centre).

Par ailleurs, en 2020, **972 700 boutures** de base (97,27 ha) sur 2 millions prévues ont été fournies par le CSRS aux pépiniéristes pour la mise en place de nouvelles parcelles ou la réhabilitation de leurs anciennes parcelles ; soit un cumul depuis 2019 de 2 372 700 boutures de base livrées aux pépiniéristes. Ainsi, à fin décembre 2020, le nombre de pépiniéristes disposant de parcelles réhabilitées ou nouvellement plantées est de 68 sur les 75 retenus pour une superficie totale de 135 ha, sur 150 ha prévus.

### Projets de conseil agricole

#### Mise en place de 4 Groupements d'Utilisation de Matériel Agricole au profit des producteurs de manioc

Il s'agit de réaliser une étude de faisabilité et d'installer 4 Groupements d'Utilisation de Matériels Agricoles (GUMA), après capitalisation des expériences au niveau national, sous régional et international et d'identification des modèles susceptibles d'être reproduits, selon chaque contexte agro écologique et social.

En application des conclusions de l'étude de faisabilité, ce sont **4 Centres de Prestations de Services Agricoles Mécanisés (CPSAM)** qui seront mis en place en lieu et place des GUMA. Les prestations mécanisées à offrir par les CPSAM sont : le labour, le sous-solage, le pulvérisage, le billonnage et la récolte. A cet effet, des équipements et des matériels composés de **8 tracteurs** de 75-80 CH, **4 sous-soleuses**, **4 charrues à disques**, **4 pulvérisateurs**, **4 billonneuses** et **4 bennes** ont été acquis et réceptionnés entre novembre 2019 et février 2020, dans les localités de Bouaké, Toumodi, Yamoussoukro et Bouaflé devant abriter ces CPSAM. **8 récolteuses** seront également



acquises. Les processus de **(i)** sélection des gestionnaires des CPSAM et **(ii)** de réalisation des infrastructures devant abriter leurs équipements ont été initiés.

### Appui conseil aux pépiniéristes de manioc

L'objectif est de permettre aux pépiniéristes de manioc d'appliquer les techniques de production de boutures de manioc de qualité et d'assurer la gestion professionnelle de leur activité.

En prélude à la délivrance des prestations d'appui conseil, le CSRS a réalisé un diagnostic des conditions de production des boutures, chez **67 pépiniéristes sur les 75 sélectionnés**. L'appui conseil proprement dit a démarré et vise à apporter l'assistance aux pépiniéristes dans la conduite de leurs activités, relativement aux contraintes identifiées. L'appui-conseil est assuré par une équipe de **6 personnes** dont **1 Chef de mission**, **1 Superviseur** des activités de terrain et **4 Techniciens** d'encadrement.

### Appui à la production de boutures commerciales de variétés améliorées de manioc

Le projet vise à assurer une fourniture de boutures de base saines de variétés de manioc appréciées, aux producteurs de manioc. Plus spécifiquement, il s'agit d'équiper 200 ha de parcelles de production de boutures de manioc en système d'irrigation au profit de 100 pépiniéristes.

A fin décembre 2020, **26 pépiniéristes**, dont les parcelles installées en 2019 ont des boutures qui sont arrivées à maturité, ont fourni aux producteurs de manioc, **7 593 760** boutures pour un **revenu brut de 37 968 800 FCFA**.

### Appui à la production et à l'organisation des producteurs de manioc

Le projet vise à informer et sensibiliser les acteurs dans les zones du système intégré, identifier et sélectionner les producteurs de manioc et fournir des kits aux producteurs de manioc (matériels, intrants et boutures).



La sélection des producteurs est réalisée et les kits ont été réceptionnés. La superficie totale plantée à fin septembre 2020 par plus de 1000 producteurs est de 700 ha.

#### *Appui conseil aux producteurs de manioc*

Il s'agit d'assurer (i) l'appui conseil pour la production au profit de 5 000 producteurs dont 2 000 producteurs de manioc installés chacun sur 2 ha en culture pure du système intégré, soit 4 000 ha au total et 3 000 producteurs de manioc du système périphérique installé chacun sur 0,5 ha chacun, soit 1 500 ha et (ii) l'appui à l'organisation des producteurs par la sensibilisation des producteurs du système intégré à s'organiser conformément aux dispositions de l'OHADA, l'accompagnement à l'organisation et la formalisation des organisations de producteurs du système intégré, ainsi que la formation des organisations de producteurs de manioc du système intégré à la gestion coopérative.

Exécuté par l'ANADER, l'appui conseil a débuté en 2020, avec la sélection ou l'actualisation de la liste des bénéficiaires, le diagnostic des organisations existantes, quelques actions de formation et le suivi des parcelles des producteurs ayant reçu les boutures.

#### *Projets d'appui aux OPA*

##### *Appui au fonctionnement de l'Association des pépiniéristes de boutures de manioc*

Le projet vise à appuyer la création et le fonctionnement de l'Association des pépiniéristes de boutures de manioc.

En 2020, le FIRCA a apporté un appui financier pour la mise en œuvre du plan de travail de l'Association des Pépiniéristes de Manioc de Côte d'Ivoire (APEMACI).

#### *Projets d'études d'accompagnement des filières*

##### *Réalisation des études de dimensionnement des systèmes d'irrigation des parcelles de production de boutures des pépiniéristes*

L'étude de dimensionnement des systèmes d'irrigation vise à élaborer le plan d'installation des systèmes d'irrigation et, à dimensionner le réseau et à établir le devis quantitatif et estimatif, en vue de l'installation de systèmes d'irrigation sur les parcelles de production de boutures de manioc.

L'étude a été achevée en mai 2020, ce qui a permis de préparer et de lancer, en octobre 2020, les appels d'offres pour l'installation de systèmes d'irrigation sur les parcelles de production de boutures de manioc.

## **RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PORCINE**

Le financement des projets conduits pour la Filière Porcine provient des cotisations de la filière et de la Caisse de Solidarité. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'améliorer l'intégration et la compétitivité de la Filière Porcine nationale.

#### *Projets d'appui aux OPA*

##### *Renforcement des capacités des responsables des sociétés coopératives des éleveurs de porcs*

Le projet a pour objectif de renforcer les capacités des dirigeants des sociétés coopératives des éleveurs de porcs, en vue de leur consolidation structurelle, leur professionnalisation et la pérennisation des activités desdites sociétés.

**25 responsables des sociétés coopératives** des éleveurs de porcs ont été formés à la gestion coopérative et à l'esprit associatif.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES RUMINANTS

Le financement des projets conduits pour la Filière des Ruminants provient des cotisations de la filière et de la Caisse de Solidarité. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'améliorer la productivité et la compétitivité des ruminants.

### Projets de Conseil agricole

#### Multiplication de reproducteurs ovins performants

L'objectif du projet est de contribuer à l'approvisionnement des éleveurs ovins en géniteurs de bonne qualité.

Au terme de la première phase de ce projet, les principaux résultats obtenus sont : (i) la réhabilitation de la station de production de géniteurs ovins du Programme National de Sélection Ovine (PNSO); (ii) l'installation complète de 2 élevages de multiplication avec 52 reproducteurs (50 brebis et 2 béliers) chacun; et (iii) la production de **131 reproducteurs** à raison de 70 par les élevages de multiplication et 61 par la station du PNSO.

Compte tenu de la demande en reproducteurs exprimée par les éleveurs ovins, une deuxième phase dudit projet a été initiée en 2020, afin de consolider les premiers élevages de multiplication et d'installer d'autres multiplicateurs. Ainsi, 2 nouveaux multiplicateurs ont été sélectionnés à Tombokaha (Katiola) et Tagoura (Daloa).

Ces 2 éleveurs multiplicateurs ont reçu leurs reproducteurs à raison de 50 brebis et 2 béliers par élevage de multiplication (soit 100 brebis et 4 béliers pour les 2 élevages).

Les 2 premiers élevages de multiplication affichent des effectifs, respectivement, de **234 têtes** dont **71 brebis** et **50 antenaises** pour Kpouèbo à Toumodi et de **96 têtes** dont **46 brebis** et **21 antenaises** pour Dabou.

### Projets d'appui aux OPA

#### Appui à la mise en place de l'interprofession de la Filière des Ruminants

L'objectif du projet est de contribuer à améliorer la structuration et l'environnement institutionnel d'exercice des métiers dans cette filière, par la création d'une interprofession.

Après la phase de sensibilisation, le processus de création des unions régionales des sociétés coopératives (d'éleveurs, de marchands de bétail et de bouchers), en cours, a permis, à fin 2020, la création de **5** unions régionales des sociétés coopératives d'éleveurs de bovins, respectivement dans les régions du Poro, du Tchologo, des Lagunes, de la Bagoué et dans le district de Yamoussoukro.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE

Le financement des projets conduits pour la Filière Avicole provient des cotisations professionnelles de la filière. Le programme de développement de la filière a pour objectif général de contribuer à l'amélioration des performances des acteurs.

### Projets de formation professionnelle agricole

#### Formation des aviculteurs du Centre-Ouest à la conduite d'une bande

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités de 40 aviculteurs de la zone du Centre-Ouest à la bonne conduite d'une bande de poulets chair/ponte.

**40 aviculteurs du Centre-Ouest** ont été formés à la conduite d'une bande de poulets chair/ponte.



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES ÉLEVAGES NON CONVENTIONNELS

Le financement des projets conduits pour la Filière des Elevages Non Conventionnels provient de la Caisse de Solidarité. Il a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la productivité de la filière.

### Projets de Recherche appliquée

#### Production de reines et d'essaim d'abeilles

Le projet vise à mettre en place des ruchers de production de reines et d'essaims d'abeilles, afin de rendre disponibles, à tout moment de l'année, des colonies.

Rappelons que les essais en laboratoire, ont permis de retenir « la méthode **de rayons porteurs de cellules royales** » comme moyen de production de reines. Cette méthode consiste à laisser les abeilles produire elles-mêmes des cellules royales qui sont ensuite transférées dans une ruchette pour éclosion.

Après le transfert de cette méthode en milieu de production avec la création de deux ruchers, respectivement à Soungassou (Dimbokro) et à Lamekaha (Ferké) et la formation de **30 apiculteurs** à la production de reines et d'essaims d'abeilles, au cours des exercices précédents, **le coût de production d'un rucher de production de reine et d'essaim d'abeilles a été déterminé**, au cours de l'exercice 2020, pour achever le projet. Il se chiffre à **600 000 FCFA**.

### Projets de conseil agricole

#### Installation de cuniculteurs multiplicateurs

L'objectif du projet est d'appuyer la mise en place d'élevages de production de reproducteurs dans les zones cunicoles, pour l'approvisionnement des éleveurs sur toute l'étendue du territoire national.

En 2020, les réalisations ont porté sur (i) le suivi des **7 anciens multiplicateurs** sélectionnés en 2019; (ii) la sélection et la mise aux normes sanitaires de **4 nouveaux multiplicateurs** dans les zones de Bouaké, Gagnoa, Duékoué et Bingerville; (iii) la formation des techniciens desdites fermes avec leur **approvisionnement en reproducteurs à raison de 10 femelles et 2 mâles par ferme de multiplication**; et (iv) la conduite de la ferme des grands parentaux, avec (a) la production de **390 lapins reproducteurs** et 250 lapins de boucherie et (a) un effectif à fin décembre 2020 de **26** (22 femelles et 4 mâles) reproducteurs, **70** lapins en sélection et **88** lapereaux.



#### Appui à l'Aulacoderie Centrale de Toumodi (ACET) pour la production de géniteurs d'aulacode (phase II)

Ce projet a pour objectif de contribuer à la préservation des acquis du Programme National de Promotion de l'Aulacodiculture (PNPA), afin de trouver une solution à la problématique de l'approvisionnement en noyaux et en viande d'aulacodes.

A fin décembre 2020, l'effectif du cheptel d'aulacodes s'établit à **351**, dont **238 reproducteurs** (115 femelles et 123 mâles) et **113 jeunes** en engraissement.

**81 aulacodes reproducteurs** (52 femelles et 29 mâles) ont été diffusés auprès de **19** aulacodiculteurs.

Par ailleurs, **83** personnes ont été formées aux techniques d'élevage en aulacodiculture.

#### Appui à la Production de ruches en béton

Ce projet a pour objectif de mettre à la disposition des apiculteurs, des ruches modernes à développement horizontal en béton à moindre coût, et de contribuer ainsi, à l'amélioration de la qualité du miel.

A fin décembre 2020, les activités ont porté sur (i) **la formation des apiculteurs issus de 8 sociétés coopératives d'apiculteurs** de Nabanakaha (Tafiré), Korhogo, Boundiali, Korondougou (Odienné), Nassian, Djebonoua, N'denoukro (Bouaflé) et Danané, à la fabrication de la ruche en béton; (ii) **la mise à disposition de chaque société coopérative de 2 moules**; et (iii) la confection de **250 ruches** en béton.

## Projets d'appui aux OPA

### Appui à la mise en place de sociétés coopératives d'apiculteurs (Phase 2)

L'objectif du projet est la mise en place de sociétés coopératives bien structurées, dotées de tous les organes adaptés, selon les textes en vigueur et rendant des services aux membres, notamment en matière de production et de commercialisation des produits de la ruche.

A fin décembre 2020, les principales réalisations portent sur (i) l'immatriculation et la mise en conformité avec les textes de l'OHADA de **11 nouvelles sociétés coopératives** dans les localités de Tengrela, Bouna, Kouroukouna (Niakara), Ouangolo, Seguela, Molonoubé (Didievi), Yamoussoukro, Appoisso (Abengourou), Koitienkro (Aniassué), Koni (Korhogo) et Touba et (ii) la formation des membres des organes desdites sociétés coopératives à leur rôle, à la gestion, à la comptabilité suivant le SYSCOA, à la planification, à la commercialisation et à la budgétisation.

### Appui à la mise en place de sociétés coopératives d'aulacodiculteurs

L'objectif du projet est la mise en place de sociétés coopératives bien structurées, dotées de tous les organes adaptés, selon les textes en vigueur et rendant des services aux membres, notamment en matière de production et de commercialisation des aulacodes.

Les principales réalisations portent sur : (i) **l'immatriculation** et la mise en conformité avec les textes de l'OHADA de **6 sociétés coopératives** dans les localités de Bouaké, Katiola, Dabakala, Béoumi, Sakassou et M'Bahiakro; (ii) la formation des membres des organes desdites sociétés coopératives à leur rôle, à la gestion, à la comptabilité suivant le SYSCOA, à la planification, à la commercialisation et à la budgétisation; (iii) l'appui conseil au sein de toutes les coopératives, par **la mise en place des outils de gestion**; et (iv) **l'immatriculation** et la mise en conformité avec les textes de l'OHADA de **l'union des 6 sociétés coopératives** d'aulacodiculteurs.



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PÊCHE ET AQUACULTURE

Le financement des projets de la Filière Pêche et Aquaculture provient des cotisations de la filière, de la Caisse de Solidarité et du projet AGEROUTE/UEMOA. Le programme de développement de la filière a pour objectif général d'améliorer les performances de la Filière Pêche et aquacole.

### Projet de Recherche appliquée

#### Optimisation de la production aquacole nationale par la mise en place d'une station de production d'alevins

L'objectif du projet est, d'une part, de mettre en place une station d'alevinage capable de produire et distribuer des alevins de bonne qualité et, d'autre part, de fournir des services de formation et d'appui-conseil aux pisciculteurs.

Installée au sein de l'Université Nangui Abrogoua (UNA), la station d'alevinage a démarré ses activités de production. Ainsi, après la mise en place des infrastructures (forage d'approvisionnement en eau des structures d'élevage, bassins cimentés et photo-bioréacteur pour la production de spiruline), les réalisations ont porté sur (i) la mise en happas de 300 géniteurs (200 femelles, 100 mâles) pour la reproduction; (ii) **la mise à disposition des pisciculteurs de 16 000 alevins**; (iii) la production de **6 500 alevins en prégrossissement et de 7 000 larves** et (iv) le renforcement des capacités avec la conduite des essais expérimentaux sur (a) **3 aliments formulés à partir des sous-produits agricoles et de farine d'asticots** par **2 étudiants de Master**, (b) l'évaluation de la qualité physico-chimique et microbiologique des eaux des étangs qui ont fait l'objet d'un mémoire de Master et (c) **la valorisation des effluents piscicoles par l'aquaponie** qui a fait l'objet de **4 thèmes de Master sur la conception et le dimensionnement d'un système aquaponie pour le traitement des effluents piscicoles**.

### Projet de conseil agricole

#### Mise en œuvre de la composante halieutique du projet d'aménagement de 1000 ha de périmètres agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Côte d'Ivoire

Ce projet, financé par l'UEMOA, a pour objectif la réhabilitation et la réalisation d'ouvrages de retenue d'eau ainsi que des travaux d'aménagement de 1 000 ha de périmètres à des fins agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Les activités de la composante halieutique comprennent la pisciculture réalisée en aval des barrages et la pêche pratiquée dans les lacs des barrages. Ces activités portent sur (i) la fourniture de matériel biologique (géniteurs et alevins) pour l'empoissonnement des lacs des barrages et des étangs piscicoles; (ii) l'acquisition de matériels d'exploitation, tant pour la pêche que pour la pisciculture; et (iii) l'organisation et la formation des pêcheurs.

Les principales réalisations du projet portent sur : (i) la sensibilisation sur les activités d'empoissonnement des lacs des barrages et les bonnes pratiques de pêche; (ii) l'empoissonnement avec **234 510 Tilapia Oreochromis niloticus** (dont **22 110 géniteurs et 212 400 alevins**) et **528 géniteurs d'Heterotis niloticus**, des lacs des

barrages de Dahiri/Gazolilié (Lakota), Mayo (Soubré), Tiémélékro (M'batto), Flakiédougou (Bondoukou), Kafiokaha (Korhogo) et Nanankaha/Peguekaha (Sinématiali); (iii) la formation de **122 pêcheurs** des différentes localités aux techniques modernes de pêche et de **6 pisciculteurs** à la conduite d'une exploitation piscicole; (iv) la construction de **2 magasins de stockage des intrants piscicoles** à Mayo et Tiémélékro; (v) la livraison de **32 710 kg d'aliments piscicoles** (à raison de 15 735 kg pour Mayo et 16 975 kg pour Tiémélékro); (vi) la fourniture d'équipements/matériels aux pisciculteurs et aux pêcheurs; (vii) **l'empoissonnement de 15 étangs piscicoles avec 18 000 alevins hormonés** à Mayo.

### Projets d'appui aux OPA

#### Appui au recensement des acteurs de la pêche artisanale

L'objectif de ce projet est de connaître le nombre d'acteurs directs de la filière et de disposer d'une base de données des acteurs de la filière pêche artisanale.

Les principales réalisations du projet sont (i) **l'élaboration et la validation de la fiche d'identification** et (ii) la réalisation du recensement dans la zone d'Abidjan et 3 localités de l'intérieur (Jacqueville, Grand Lahou et Tabou) où **449** pêcheurs ont été recensés avec **657** embarcations.



# GESTION DES PROGRAMMES TRANSVERSAUX

## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE FORMATION AUX MÉTIERS AGRICOLES

Le financement du programme de formation aux métiers agricoles provient des cotisations des filières agricoles, de la Caisse de solidarité et de l'Etat. Ce programme a pour objectif général de rendre les acteurs agricoles plus professionnels et performants dans l'exercice de leurs métiers.

### Projet de formation aux métiers agricoles

#### Programme pilote de formation aux métiers agricoles

L'objectif des formations est de renforcer les capacités des producteurs en situation de travail, afin qu'ils s'approprient de nouvelles connaissances techniques, avec un regard nouveau du métier et améliorent leurs pratiques agricoles.

Les besoins en formation aux métiers agricoles, évalués en début d'année 2020, ont été **satisfaits à 114%**, touchant ainsi **320 personnes** sur **280** attendues.

Ainsi, les acteurs agricoles formés se répartissent selon les thématiques et les filières comme suit : **40** éleveurs (aviculteurs et porciculteurs) à la prophylaxie sanitaire et médicale et à l'application de la biosécurité dans les élevages, **20** producteurs à la formulation et la fabrication des aliments de ferme, **20** agriculteurs et éleveurs à la fabrication et l'utilisation des engrais de ferme (compost) dans les exploitations agricoles, **20** producteurs à la protection phytosanitaire biologique des cultures maraîchères, **20** producteurs aux techniques de production de champignons pleurotes, **20** producteurs aux techniques d'élevage apicole, **80** producteurs aux bonnes pratiques agricoles et à la gestion de l'environnement des cultures d'exportation (café-cacao), **20** productrices aux bonnes pratiques agricoles en culture de légumes et **80** postulants à la saignée de l'hévéa.

### Mise en place et formation des agriculteurs à la gestion des systèmes d'irrigation adaptés et aux apports d'engrais raisonnés

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des producteurs et des techniciens en irrigation en situation de travail afin d'améliorer leur expertise dans divers domaines, notamment dans la gestion de l'eau, des systèmes d'irrigation et les apports d'engrais adaptés et raisonnés sur les cultures, pour in fine moderniser les exploitations agricoles.

Galilée International Management Institute (GIMI) en Israël, sollicitée pour le transfert de cette innovation israélienne, a réalisé, à l'INP-HB de Yamoussoukro, la formation de 19 participants provenant des structures d'irrigation, de formation et d'encadrement agricole, sur les thématiques portant sur les méthodes de culture intensive, l'irrigation et la fertigation.



Les activités pratiques et les travaux in-situ dans la parcelle de démonstration mise à disposition par l'ESA, ont permis aux participants de renforcer leurs capacités dans les différentes thématiques abordées, notamment le mode de calcul de l'évapotranspiration, les pertes de pression sur les conduites principales et secondaires, les débits des goutteurs, la dose, la fréquence et la durée de l'opération d'irrigation.

Le rapport pédagogique de formation de GIMI souligne la bonne maîtrise des compétences des participants.

### Projet d'appui aux OPA

#### Appui à l'ANADER pour la formation des auditeurs en management des OPA

L'objectif recherché, à travers ce soutien est de mettre sur le marché de l'emploi des cadres de haut niveau en management des OPA, pour aider à l'encadrement efficace et à la professionnalisation du mouvement coopératif ivoirien.

Une subvention a été accordée à l'ANADER pour un programme de formation qualifiante en management des organisations professionnelles agricoles, afin de permettre son accès à un plus grand nombre d'étudiants et les aider à entreprendre des démarches pour leur insertion dans la vie professionnelle.

Au titre de l'année 2020, le FIRCA a validé la subvention de **13 auditeurs** régulièrement inscrits à la formation qualifiante en management des OPA, sur la base des critères de subvention arrêtés de commun accord avec l'ANADER. Ces auditeurs sont parrainés par des coopératives agricoles au sein desquelles ils jouent le rôle de gestionnaire. D'une durée de 9 mois, la formation de la 8<sup>ème</sup> promotion s'est achevée en décembre 2020. Ces auditeurs formés au management des OPA ont repris le service dans leurs organisations respectives, avec le pari d'améliorer la gouvernance de ces OPA. Notons que la plupart des auditeurs proviennent des OPA des Filières Café-Cacao, Coton et Anacarde.



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES OPA

Le financement du programme de renforcement des capacités de gestion des exploitations agricoles et des OPA provient du C2D-FADCI. Ce programme a pour objectif général d'améliorer le revenu des acteurs et de faire des exploitations de véritables entreprises agricoles.

### Mise en place de Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER)

Le projet vise à mettre en place **3 Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER)** dans les régions de Poro, Gbêkê et Haut-Sassandra, avec pour objectif d'accompagner, sur une durée de 3 ans, **240 exploitants agricoles en suivi collectif, 120 exploitants individuels et 45 OPA** dans la gestion de leurs activités.

Les **trois CeGER**, mis en place dans les régions concernées, ont enregistré l'adhésion de 327 exploitants agricoles en suivi collectif (+5,5%), contre 310 en 2019 et 287 en 2018, **180 en suivi individuel (+3%)**, contre 175 en 2019 et 162 en 2018 et **64 OPA (+14,3%)**, contre 56 en 2019 et 49 en 2018. Ceux-ci ont bénéficié d'un accompagnement des conseillers de gestion et un suivi régulier, en matière de gestion des exploitations agricoles et de mise à marché des produits.

De 2018 à fin 2020, **33 Exploitants agricoles (2 en 2018, 12 en 2019 et 19 en 2020)** ont obtenu, avec l'appui des conseillers de gestion, **plus de 43 300 000 FCFA de prêts** auprès des institutions de microfinance.

Les résultats obtenus après 36 mois de mise en œuvre du projet sont encourageants. Ils portent notamment sur **(i)** l'amélioration de la gouvernance des OPA et de la gestion des activités des exploitants agricoles suivis,

**(ii)** le financement des producteurs par les institutions de microfinance, **(iii)** la prise de conscience par les exploitants agricoles de l'importance des données technico-économiques et de l'enregistrement des opérations, **(iv)** l'absence d'incident de paiement relevé dans le remboursement des crédits octroyés par les microfinances, grâce à l'appui des conseillers de gestion, et **(v)** l'adoption par les Institutions de Micro Finances (IMF) du conseil de gestion, comme un instrument de mitigation des risques de financement liés au manque d'informations auprès des exploitations agricoles familiales et de leurs OPA.

Dans l'ensemble, les producteurs ont perçu l'importance du conseil de gestion dans le développement de leurs activités et prennent des initiatives pour sa pérennisation.

### Atelier de partage des résultats à mi-parcours de la mise en œuvre du projet de conseil de gestion dans les régions du Poro, du Gbêkê et du Haut-Sassandra

L'objectif de cet atelier était de partager avec les bénéficiaires, les acteurs du secteur agricole, les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers, les résultats obtenus à mi-parcours du projet. A l'issue de cet atelier, les acteurs des filières agricoles ont fait plusieurs recommandations portant sur (i) la réalisation d'une étude pour définir les ratios conseiller/OPA/EA, (ii) la nécessité de « former des Formateurs locaux » dans la perspective de porter l'activité de conseil de gestion à l'échelle, (iii) la mise en place d'un cahier de charge pour le conseil de gestion, (iv) la définition du coût d'un conseiller habillé (coûts, salaire, outillage/équipements, etc.) et le profil du conseiller de gestion habillé, (v) l'accompagnement des CeGER au moins pendant 10 ans par l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers, (vi) l'instauration d'une contribution forfaitaire des bénéficiaires, (vii) la mise en place de centres de conseil de gestion relais dans les localités présentant un nombre élevé d'adhérents ou dans les zones d'intervention vastes, afin de rester dans la logique des ratios et (viii) l'accompagnement du FIRCA aux CeGER, pour la création d'un CeGER faîtière, afin de mutualiser les frais d'administration.

Pour prendre en compte les préoccupations ci-dessus énumérées des filières agricoles, un atelier de réflexion et de définition de l'approche de conseil de gestion sera organisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

### Appui du projet de conseil de gestion aux périmètres aménagés de la composante 1.1 du FADCI

Il est prévu dans le cadre du recadrage de la composante 1.1 du projet FADCI, un appui du CeGER de Korhogo aux exploitants agricoles et OPA des périmètres aménagés. L'appui de la composante 1.3 Conseil de gestion aux usagers des périmètres a été acté par l'AFD. Ainsi, cet appui, qui consistera à accompagner les producteurs dans la gestion des exploitations et du périmètre hydro-agricole, est prévu de juillet 2021 à juin 2023.

## RÉSULTATS DU PROJET FONDS COMPÉTITIF POUR L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE

Le projet Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD) est une composante du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI), financé dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Il a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la productivité agricole, animale, halieutique et forestière, en vue de stimuler, faciliter et renforcer l'utilisation des innovations, permettant d'améliorer et de renforcer ces productions. Plus spécifiquement, il contribue à financer, par appel à propositions, des projets de recherche appliquée porteurs d'innovations, visant à accélérer l'évolution des techniques et les transferts de technologies, impliquer et stimuler les recherches et les innovations de tous les acteurs, se donner les moyens de capter les travaux et les idées « non conventionnelles », renforcer la dynamique de développement et l'utilisation de nouvelles techniques et solutions, développer et renforcer les partenariats entre les acteurs professionnels des secteurs de la production et de la transformation, ainsi que les structures de recherche et de développement.

### Financement des projets pertinents sélectionnés dans les cinq thématiques

Il s'agit des activités en lien avec le financement des projets de recherche-développement, présentés par un ou plusieurs acteurs de la recherche ou du développement et un ou plusieurs acteurs de la production ou de la transformation des productions agricoles, animales, halieutiques et forestières.

Les projets doivent répondre aux attentes des utilisateurs, tout particulièrement des filières et du secteur privé. À l'issue de la durée de mise en œuvre de 2 ans maximum, les résultats des projets devraient être facilement diffusables à grande échelle au niveau du secteur productif (producteurs et/acteurs de valorisation des productions).

Au terme des **5 appels à projets** lancés depuis le démarrage des activités du FCIAD en 2016, **44 projets** ont été sélectionnés. Ces projets sont mis en œuvre par **22 structures** et concernent **24 filières**, dont **19 filières** de production végétale (anacarde, aubergine, banane dessert, banane plantain, cacao, chou, cola, coton, gombo, hévéa, karité, maïs, mangue, manioc, palmier à huile, papaye, pistache, riz et tomate), **4 filières** de production animale (aulacode, lapin, silure et tilapia) et **1 filière forestière** (bois). Ces 44 projets ont un **coût total de 5,7 milliards de FCFA**, avec une **contribution du FCIAD s'élevant à 3,8 milliards FCFA**, soit **67%**.

Les projets financés sont exécutés dans **29 régions (sur les 31 que compte le pays) et dans les 2 districts** autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro. Ces projets touchent **14 554 bénéficiaires directs**, dont **5 616 femmes (39%)**. **19 421 personnes** ont été formées sur les innovations financés par le FCIAD.

Les projets financés ont contribué à la formation de **99 étudiants qui ont obtenu leurs diplômes de fin d'études (13 doctorats, 20 ingénieurs, 35 masters, 5 licences et 26 BTS)**.

### Établissement de nouveaux partenariats pour la durabilité du FCIAD

Cette activité consiste à établir de nouveaux partenariats pour abonder le Fonds. Des prospections sont en cours, notamment au niveau de l'Union Africaine.

Pour l'abondement du FCIAD, le FIRCA a participé à la formulation du Projet de Développement des Cultures Vivrières, sous l'initiation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Le document final a retenu un abondement du FCIAD pour la mise en œuvre de la composante relative au transfert des innovations. Le document est en instruction à la Banque Mondiale, principal bailleur de ce projet.





Le FIRCA a postulé à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Secrétariat UE-ACP, sur le Fonds ACP pour l'innovation. Le montant de la proposition du FIRCA est de 4,9 millions d'euros, soit 3,2 milliards de FCFA. Cet appel à propositions est une opportunité d'abonder le FCIAD et de continuer les actions de promotion et de diffusion des innovations. Le FIRCA a participé à cet appel à projets en tant que structure principale de mise en œuvre. Les co-demandeurs sont l'AISA et le FNDASP basé au Sénégal (la note d'instruction stipule que la soumission devra se faire avec deux autres structures dont l'une est dans un autre pays ACP).

Le Secrétariat ACP a notifié au FIRCA que la note conceptuelle a été retenue. Malheureusement, le 14 septembre 2020, le FIRCA a été informé que la demande complète n'a pas été prise en considération pour des éléments portant sur l'inéligibilité de certaines actions confiées à des tiers.

### Organisation annuelle du Concours de l'Innovation Agricole Durable

Le Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD) vise à récompenser les meilleures innovations produites ou imaginées, en vue de faire connaître ces réalisations qui n'auraient pas forcément été portées à la connaissance des acteurs et des potentiels utilisateurs ou du grand public. Le CIAD permettra également de valoriser et gratifier des expériences réussies, ainsi que les bonnes pratiques développées par des institutions, des entreprises ou des personnes physiques engagées dans l'innovation.

Les 7 lauréats de la 3<sup>ème</sup> édition du CIAD, lancée en 2019 et primés lors de la cérémonie de clôture du SARA 2019, le 1er décembre 2019 ont été mis à l'honneur au cours d'une cérémonie organisée, le lundi 17 février 2020 au FIRCA, sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, en collaboration avec l'AFD, le

ST-C2D et l'UCP FADCI. Cette cérémonie a servi de cadre pour la remise des distinctions (trophées et diplômes) aux lauréats. La cérémonie a permis également de faire un large écho du CIAD et des activités du FCIAD dans la presse nationale.

La 4<sup>ème</sup> édition de CIAD, lancée en 2020, a enregistré 2 lauréats, tous deux dans la thématique 5. Ces 2 lauréats ont été primés par le FIRCA le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Toutefois, une cérémonie de récompense sera organisée en leur honneur, au cours du premier trimestre 2021, en présence des autorités.

### Mise en œuvre d'une campagne de promotion et de visibilité du FCIAD

Il s'agit de mettre en œuvre des actions nécessaires pour assurer la promotion du FCIAD et la visibilité du C2D, du MINADER, de l'AFD, du FIRCA et du FCIAD.

A cet effet, le film bilan 2020 du FCIAD est en cours de réalisation pour une livraison en janvier 2021.

5 films ont également été réalisés sur les innovations soutenues par le FCIAD et présentés dans l'émission « Terres et Progrès » diffusée chaque samedi après le journal de 13 heures sur la RTI 1.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME GESTION DURABLE ET DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Le financement du programme gestion durable et développement inclusif provient des filières, de la Caisse de solidarité et de l'Etat. Il a pour objectif de veiller, en étroite collaboration avec les départements du FIRCA et les filières agricoles, à la prise en compte effective des questions relatives au genre et à l'environnement, dans les activités opérationnelles du FIRCA et d'assurer le développement inclusif des activités.





### Projets de conseil agricole

#### Mise en œuvre du projet de valorisation des déchets agroindustriels en énergie : Projet AGROVALOR

Le projet a pour objectif la diffusion d'équipements de valorisation énergétique adaptés au contexte local, pour valoriser les déchets agroindustriels, en assurant un transfert de compétences pour la réplique de ces technologies en Côte d'Ivoire, dans les Filières Anacarde, Manioc et Karité.

En 2020, les réalisations du projet ont porté sur :

(i) l'installation de 2 fours à pyrolyse (fours H2CP) au sein des unités de transformation des noix de cajou, respectivement à Bouaké (CASA) et Ferkessedougou (STCPA), ainsi que d'une chaudière d'une capacité de 1 600 litres à Bouaké (CASA), (ii) la réalisation des tests d'optimisation sur les deux biodigesteurs installés en 2019 à COFEMVIB et Tcherekro, (iii) la sensibilisation de 50 bénéficiaires sur l'utilisation des briquettes de tourteaux de karité à Ferkessedougou, (iv) la formation de 2 techniciens à l'utilisation de la presse à briquette et de 30 femmes du groupement Tcherignimin sur l'utilisation et le fonctionnement du torréfacteur installé en 2019, (v) la mise en place du comité de gestion du torréfacteur installé en 2019 au sein du groupement Tcherignimin à Korhogo et (vi) la conduite d'une étude sur la consommation de l'énergie électrique et du bois de chauffe par le torréfacteur (avec pour objectif l'évaluation de la performance du torréfacteur installé au sein du groupement Tcherignimin) et d'une étude comparative de la combustion des briquettes de tourteaux, du bois de chauffe et du charbon de bois.

Les performances énergétiques des foyers améliorés double marmites et des fours à pyrolyse installés ont également été suivies. Il en résulte les conclusions suivantes :

- Les foyers améliorés double marmites (comparés aux foyers traditionnels) génèrent une augmentation de **(a) 55,9% du rendement thermique** à l'ébullition pour un démarrage à froid, **(b) 55,2% du rendement thermique** à l'ébullition pour un démarrage à chaud et **(c) 52,5% du rendement thermique total** par rapport au foyer traditionnel. On constate également une économie de bois de 66,03% en comparant les résultats des deux foyers.

- Au niveau des fours à pyrolyse on note que **(a)** au début de l'allumage, le gaz produit est intense et s'active rapidement, **(b)** l'allumage de la flamme est rapide, ce qui facilite le processus de combustion, **(c)**, une faible présence de fuites au début de l'allumage au niveau des trappes de la trémie, mais qui disparaît pendant toute la durée de fonctionnement, **(d)** aucune présence de fuite de fumée n'est observée au niveau de la porte de la chambre de combustion, ce qui a pour avantage de réduire le niveau de pollution au sein des unités de transformation **(e)** aucun retour de flamme n'est observé au niveau des entrées d'air, ce qui maximise l'énergie à l'intérieur des autoclaves et facilite la cuisson **(f)** la flamme est stable, forte et ne s'éteint pas généralement durant toute la durée de production, au niveau du brûleur.

Les conclusions du rapport permettent d'affirmer que l'utilisation du four à pyrolyse (H2CP) actuel est avantageux, par rapport à la pratique habituelle de combustion directe des coques dans le foyer de la chaudière, pour faire la cuisson des noix. Elle permet en effet un gain substantiel de temps pour l'allumage, délivre une puissance de flamme optimale et stable, et favorise l'élimination des odeurs âcres et irritantes qui étaient émises lors de la pratique habituelle de combustion de coques dans le foyer de la chaudière.

L'évaluation de l'impact des technologies promues auprès de productrices de beurre de karité en termes de performance énergétique révèle les résultats suivants :

#### **Au niveau de la torréfaction des amandes de karité**

- Consommation de bois par Kg d'amande torréfiée : **0,11 kg** de bois/ kg d'amande pour le torréfacteur amélioré, contre 0,36 kg pour le torréfacteur traditionnel, soit une **économie de bois de 69 %** ;
- Temps de cuisson par kg d'amande torréfiée : **0,36 min/kg** d'amande torréfiée pour le torréfacteur amélioré contre 1 min/kg pour le torréfacteur traditionnel, soit **un gain de temps de 0,64 min (64%)** par kg d'amande torréfiée.

## Au niveau de la cuisson du beurre de karité

- **Consommation de bois par kg de beurre cuit : 0,41 kg** de bois/kg de beurre cuit pour le foyer amélioré double marmites contre 0,54 kg de bois par kg de beurre cuit avec le foyer traditionnel trois pierres, soit **une économie d'environ 0,13 Kg (24%)** de bois par Kg de beurre cuit ;
- **Temps de cuisson par kg de beurre : 3,21 min/kg** de beurre cuit pour le foyer amélioré double marmites contre 4 min/kg pour le foyer traditionnel trois pierres, soit **un gain de temps de 0,79 (20%)** par kg de beurre cuit.

En outre, il est à noter, au-delà des économies réalisées sur « la facture » énergétique, l'impact positif de ces technologies sur la santé des transformatrices, notamment l'absence d'exposition au feu, à la fumée et la réduction de l'activité physique réalisée lors de la torréfaction, ainsi que sur l'amélioration de la qualité et du rendement de transformation.

Promouvoir des approches agro-écologiques et « climate smart » auprès des acteurs des filières (pratiques de gestion de la fertilité des sols, développement de l'utilisation des engrais organiques et du compost issu des déchets ménagers, agroforesterie)

Le projet a pour objectif l'assainissement du cadre de vie des populations rurales par la valorisation des déchets ménagers en compost.

Les actions menées en 2020 ont permis (i) la formation pratique de 9 personnes sélectionnées à la production de compost par andains aérés et leur suivi à la production d'environ 15 tonnes de compost et (ii) le démarrage de la mise en place d'une parcelle de démonstration où seront effectués les tests de fertilisation sur des cultures maraîchères, avec le compost produit.

Promouvoir des outils de recyclage et de valorisation des déchets et sous-produits agricoles (compostage, valorisation des eaux usées)

Le projet a pour objectif l'assainissement du cadre de vie des productrices d'attiéké, de beurre de karité et des petits éleveurs, la réduction de la pollution environnementale et l'émission des gaz à effet de serre, à travers la valorisation des déchets en énergie.

Au cours de l'exercice 2020, **12** bacs de décantation ont été construits, livrés, finalisés et réceptionnés. **15** foyers améliorés finalisés sont en attente de réception.

En vue de pérenniser le programme sur l'efficacité énergétique, le projet a obtenu l'adhésion des 2 chambres régionales des métiers (Bouaké et Korhogo) pour la formation d'artisans locaux, dont la liste a été validée de manière consensuelle. Ainsi, la formation **de 5 artisans** a démarré sur les différents sites de Korhogo.

## ACTIVITES TRANSVERSALES

Les activités transversales concernent les appuis apportés aux différentes filières agricoles et projets pour la mise en œuvre des activités en lien avec le volet environnement et genre.

### Au titre du programme Coton

**186** femmes sur 200 attendues (93%) issues des ménages de producteurs de coton membres de la Fédération des Unions des Sociétés Coopératives des Producteurs de la Filière Coton, ont été formées sur les techniques de fabrication des foyers améliorés trois pierres.

**21** artisans ferblantiers ont été formés sur les techniques et la maîtrise des coûts de fabrication des foyers améliorés (Roumdé métalliques multi marmites, TILGRE, WASSA et Burkina Mix).

### Au titre du projet PPCA

Après la planification conjointe (UCP-PPCA, SODEXAM, ICRAF et FIRCA) des activités à réaliser, les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre des activités sur le volet « Stations agrométéorologiques du PNRA » et le type de services agrométéorologiques à délivrer aux producteurs ont été définis. Une mission d'audit des stations agrométéorologiques installées par l'ICRAF a été réalisée, pour relever les non conformités par rapport aux normes de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM) et recommander les corrections nécessaires.

Les activités de mise en œuvre du reboisement compensatoire dans le cadre de la réhabilitation des vergers d'anacardiens ont été également planifiées.



## Améliorer la visibilité du FIRCA sur les projets d'adaptation et d'atténuation au changement climatique

L'objectif du projet est de rendre visibles toutes les actions du FIRCA dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique.

Le FIRCA a participé aux préparations de la troisième journée africaine de l'écologie 2020 où il a présenté les acquis en matière de projets d'adaptation et d'atténuation, notamment les projets portant sur la maîtrise de l'eau et la sécurité alimentaire avec le PRO2M, la valorisation des déchets, et s'est positionné comme partenaire technique et financier pour la l'organisation des JFAC 2020.

### Projets de formation et de renforcement des capacités

#### Facilitation de la compréhension de la dimension genre par les acteurs et partenaires d'appui

L'objectif du projet est de renforcer les capacités des centres de décision du FIRCA sur les questions de genre, en les sensibilisant sur les impacts des inégalités de genre sur les activités et les résultats du FIRCA, et les inciter à une meilleure prise en compte des questions de genre ou de la dimension genre dans la conception des programmes et projets.

Le FIRCA a co-organisé, avec l'USAID, l'atelier de renforcement des capacités des acteurs du secteur du solaire hors réseau (SHS) et des filières agricoles sur l'inclusion du genre dans leurs différents secteurs d'activités le 12 Mars 2020.

Au total **40** personnes dont **21 femmes** ont vu leurs capacités renforcées sur la thématique genre.

#### Formation du personnel du FIRCA sur la Politique Environnementale et Sociale de l'institution

L'objectif de la formation est de faciliter l'appropriation de la politique environnementale et sociale du FIRCA par le personnel du FIRCA.

De façon spécifique, il s'agit de faciliter la compréhension des Chargés de Programmes et Chefs d'unités et de Services, du FIRCA, de la politique environnementale et sociale ; de sensibiliser sur l'importance du respect des normes environnementales et sociales dans la mise en œuvre des projets et, enfin, de conduire à une meilleure prise en compte des questions environnementales et sociales dans la conception des projets et programmes du FIRCA.

Ainsi, **20** cadres du FIRCA, dont **8** femmes, ont été formés sur la Politique Environnementale et Sociale et les outils de prise en compte des questions environnementales et sociales dans l'élaboration des projets de développement.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME TRANSFORMATION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Le financement du programme de transformation et de valorisation des produits agricoles provient des filières, de la Caisse de solidarité, des Partenaires Techniques et Financiers et de l'Etat. Ce programme a pour objectif général d'accroître le niveau de transformation et de valorisation des produits agricoles ivoiriens.

### Projets de recherche appliquée

#### Amélioration de la disponibilité des équipements pour la petite transformation dans la Filière Manioc

Ce projet vise à concevoir des équipements pour faciliter la transformation du manioc.

Ainsi, après la conception du broyeur et de l'essoreur mobiles en 2019, il s'est agi, en 2020, **de concevoir un prototype de semoueur mobile**, qui sera finalement réceptionné en 2021, compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID-19.

### Projets de conseil agricole

#### Renforcement en équipements et en infrastructures des unités semi-industrielles du système intégré et unités artisanales

Ce projet consiste à renforcer les unités semi-industrielles afin qu'elles puissent accroître leur capacité de transformation et absorber les quantités de racines de manioc des nouveaux producteurs du PRO2M.

Les activités ont démarré et la livraison effective de tous les travaux devrait s'achever en février 2021.





### Construction des systèmes de gestion des effluents (biodigesteurs)

Ce projet consiste à construire des biodigesteurs qui permettront de mieux gérer les effluents qui découlent de la transformation du manioc et, par la même occasion, de réduire la facture énergétique par l'utilisation du biogaz généré par ces biodigesteurs.

Le projet a démarré et porte sur l'installation et la formation à l'utilisation des biodigesteurs pour 4 unités semi-industrielles (Brofodoumé, Taabo, Grand Morié et Bouaflé).

### Formation et accompagnement en techniques commerciales et en recherche de marchés pour les unités semi-industrielles et les unités artisanales de transformation de manioc

Ce projet vise à renforcer les capacités des unités semi-industrielles et des unités artisanales de transformation de manioc en techniques de recherche et de conquête de marchés. Sa mise en œuvre devra permettre aux unités semi-industrielles de diversifier les débouchés de leurs produits et d'accroître leurs volumes de ventes.

Le projet a démarré au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 et prendra fin en janvier 2022.

### Appui aux transformateurs du RETPACI.

Ce projet, initié au cours de l'exercice 2019, vise à apporter un appui au RETPACI pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme annuel d'actions pertinent. Une convention cadre entre le FIRCA et le RETPACI a été signée à cet effet en 2020. Les appuis du FIRCA prévus ont été entièrement apportés au RETPACI.

### Appui aux transformateurs de l'AFESCI.

Ce projet vise à apporter un appui à l'AFESCI, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme annuel d'actions pertinent. Une convention cadre entre le FIRCA et l'AFESCI a été signée à cet effet en 2020. Les appuis du FIRCA prévus ont été entièrement apportés à l'AFESCI.

## RÉSULTATS DU PROGRAMME FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Le financement de ce programme provient des filières, de la Caisse de solidarité et de l'Etat. Ce programme a pour objectif général d'initier des actions pouvant contribuer durablement à l'amélioration du financement holistique du secteur agricole.

### Renforcement de la base de mobilisation des ressources pour le financement des services agricoles

#### Rechercher des financements additionnels pour les projets des filières.

Le renforcement des capacités de l'équipe de montage de projets mise en place pour l'élaboration de projets à soumettre aux différentes sources de financements s'est poursuivi. Cette Equipe a monté une note conceptuelle, en réponse à un appel à projet lancé par la Coopération Anglaise (DFID) et l'a soumise le 30 juin 2020. Par ailleurs, un avant-projet d'inclusion financière des exploitants agricoles et de leurs organisations professionnelles est en cours de finalisation.

#### Préparer l'accréditation du FIRCA en tant qu'Institution de gestion fiduciaire auprès des organismes internationaux de financement du développement agricole et de lutte contre les changements climatiques

L'objectif de cette activité est de mobiliser des fonds climatiques pour la conduite de projets/programmes dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique.

**Le FIRCA a été officiellement accrédité le 29 Avril 2020, comme entité nationale de mise en œuvre du Fonds pour l'Adaptation**, mis en place par le Protocole de Kyoto pour financer des projets ou des programmes d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Cette accréditation présente pour le FIRCA trois intérêts majeurs :

- Au niveau institutionnel, c'est une marque de confiance et une reconnaissance de la bonne gouvernance, ainsi qu'un appel à poursuivre les efforts d'affermissement des procédures de gestion entreprises ;
- L'accréditation est également un accélérateur du processus de son accréditation au Fonds Vert pour le Climat.
- Au niveau des programmes et projets en lien avec l'adaptation, l'accréditation va renforcer et accélérer la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre des programmes et projets de résilience en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le processus en vue de la soumission de la demande d'accréditation du FIRCA auprès du Fonds Vert pour le Climat s'est poursuivi. Ainsi, au 31 décembre 2020, plus de 95% de la documentation requise a été produite et analysée par le Centre de Suivi Ecologique du Sénégal (CSE), commis pour accompagner les candidats ivoiriens à l'accréditation ; il reste au FIRCA à se doter d'une politique anti blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, pour réunir l'ensemble de la documentation nécessaire au stade actuel de l'analyse préliminaire de son dossier.

Parallèlement à ce processus, **le programme FMC (Financial Capacity Management), entamé au premier trimestre 2020 avec le Fonds Vert Climat (FVC) pour la conduite d'un programme « readiness » en Côte d'Ivoire, a été approuvé le 31 décembre 2020.** Ce projet vise le renforcement des capacités des acteurs nationaux, en vue de la mobilisation des ressources du Fonds Vert Climat. **Le FIRCA assure la gestion fiduciaire de ce projet d'un montant de 477 000 dollars US.**

De même, en décembre 2020, le Fonds pour l'Adaptation a approuvé la requête du FIRCA, d'une **subvention de 24 820 dollars US** pour la mise à jour de ses procédures, manuels et directives en vue de la sélection des projets à financer en fonction des risques environnementaux et sociaux ainsi que ceux liés au genre.

*Elargir la base de mobilisation des ressources pour le financement des services agricoles.*

Cette activité a débuté par la réalisation d'une étude juridique en vue d'harmoniser les textes fondateurs du FIRCA, avec l'étendue des missions qu'il est amené à conduire et lui permettre une plus grande flexibilité dans la mobilisation des ressources pour le financement du développement agricole.

Les réflexions en vue de la mise en place de véhicules de financement adaptés aux domaines d'intervention du FIRCA et en adéquation avec le statut juridique du FIRCA ont également débuté.

Par ailleurs, le rapport de l'étude sur la diversification des sources de mobilisation des ressources endogènes a été finalisé et présenté au Comité de Direction du FIRCA en juin 2020.

Les échanges avec la société de conseil indépendante Suisse CLARMONDIAL, spécialisée dans les investissements durables, principalement dans le secteur agricole dans les pays émergents, ont abouti à la **signature d'un mémorandum d'entente avec le FIRCA**, le 30 septembre 2020.



## RÉSULTATS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

La composante « Planification et suivi-évaluation des Programmes de Développement des Filières et des Programmes Transversaux » a pour but de placer les interventions du FIRCA dans un cadre cohérent et d'en mesurer les résultats.

Les réalisations de l'exercice 2020 sont ci-après présentées.

**Au titre de la planification, du suivi et de l'évaluation des programmes de développement des filières et des projets conventionnés**

*Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde*

*Sous-composante 2.1. « Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré »*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 2.1. « **Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré** », une matrice de suivi des activités et des résultats des projets du PNRA a été mise en œuvre et son actualisation a été effectuée de façon trimestrielle, pour permettre aux Unités Opérationnelles (UOP) des INRA d'optimiser la gestion et d'assurer une bonne consolidation des données relatives à l'exécution des projets.

*Sous-composante 2.2. « Appui aux services de vulgarisation agricole et de transfert de technologies sur l'anacarde »*

Au titre de cette composante, le FIRCA a participé à la formation sur la collecte électronique de données dispensée par l'UCP-PPCA. Une matrice de suivi des activités et des résultats du Conseil Agricole a été mise en exécution, pour permettre à l'ANADER d'optimiser la gestion et d'assurer une bonne consolidation des données relatives à l'exécution du conseil agricole.



**Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers (PRO2M)**

#### **Au titre de la planification**

Un atelier de planification des activités du projet organisé en février 2020, a permis de : (i) faire le bilan de l'exécution du PTBA, du PPM et du Budget de l'année 2, (ii) élaborer le PTBA et le PPM de l'année 3, (iii) élaborer les plans d'actions à exécuter sur l'année 3 et (iv) élaborer la matrice de suivi du PTBA de l'année 3 et de définir sa périodicité de mise à jour.

Quatre (4) fiches de Suivi de la Mise en Œuvre (SMO) ont été élaborées. Ces fiches ont permis de faire à fréquence trimestrielle, l'état d'avancement technique des activités et d'actualiser les valeurs obtenues des indicateurs du cadre de résultats.

En ce qui concerne **"l'installation et le suivi d'un panel d'observations"**, l'enquête de l'année 1 (2020) s'est déroulée du 27 août au 25 septembre 2020, et le rapport provisoire a été transmis au FIRCA, pour observations, par l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA).

La phase terrain de **"l'évaluation externe à mi-parcours du PRO2M"** s'est déroulée du 24 au 30 décembre 2020 et a permis de collecter les données nécessaires à une évaluation rigoureuse et indépendante du projet.

#### **Filière Café-Cacao**

Un atelier de planification des projets de recherche de la Filière Café-Cacao a permis d'actualiser, sur la base de l'état d'avancement des activités et des acquis de la mise en œuvre des projets de recherche sur la période 2018-2020, le portefeuille des projets à mettre en œuvre par le FIRCA, sur la période 2021-2022. Ce sont :

- Pour le **Café**, **10** projets planifiés dont **2** projets d'amélioration variétale, **3** projets sur les maladies et ravageurs, **3** projets sur l'itinéraire technique, et **2** projets sur la valorisation ;

- Pour le **Cacao**, **12** projets dont **4** projets d'amélioration variétale, **4** projets de lutte contre le *Swollen Shoot*, **2** projets sur les maladies et ravageurs et **2** projets sur l'itinéraire technique.

#### **Filière Palmier à Huile**

**L'atelier de planification du 4<sup>ème</sup> cycle de projets de la Filière Palmier à Huile** a permis de (i) faire le bilan des interventions du FIRCA dans la Filière Palmier sur la période 2015-2020 et (ii) définir, de façon consensuelle et participative un portefeuille de **22** projets à mettre en œuvre sur la période 2021-2026 pour le compte de la Filière Palmier à Huile, dont **11** projets d'Appui aux OPA et communication, **9** projets de recherche appliquée et **2** projets de conseil agricole.

#### **Filière Hévéa**

**L'atelier de planification du 4<sup>ème</sup> cycle de projets de la Filière Hévéa** a permis de (i) faire le bilan des projets du 3<sup>ème</sup> cycle de la Filière Hévéa et (ii) définir de façon consensuelle et participative un portefeuille de **25** projets à mettre en œuvre sur la période 2021-2026 pour le compte de la Filière Hévéa, dont **10** projets de recherche appliquée, **4** projets d'Appui aux OPA, **1** projet de communication, **8** projets d'assistance technique et **2** projets de durabilité socio-économique.

#### **Filière Poivre**

**L'atelier Bilan et d'actualisation du portefeuille des projets de recherche de la Filière Poivre** a permis de (i) faire le bilan des interventions du FIRCA dans la Filière Poivre sur la période 2019-2020 et (ii) d'identifier de façon consensuelle et participative un portefeuille de **5** projets de recherche à mettre en œuvre sur la période 2021-2026.



## Filière Cola

Au titre de l'année 2020, l'évaluation finale du programme d'amélioration de la productivité du colatier en Côte d'Ivoire a été réalisée. Les résultats sont synthétisés comme suit :

### • Pertinence du Programme

Les objectifs du programme d'amélioration de la productivité du colatier, prévus sur la période novembre 2018 à décembre 2020, sont cohérents avec les différentes politiques sectorielles du Gouvernement (PNIA 2, 2018-2025). En outre, les objectifs et les résultats des deux composantes du Programme cadrent avec les besoins des bénéficiaires, notamment les producteurs de cola.

### • Efficacité

Concernant la composante 1 : « Amélioration génétique et création variétale du colatier », son exécution enregistre des résultats fort encourageants tels que :

(i) la collecte dans 24 localités de 384 accessions, soit un taux d'atteinte de l'indicateur de 170% (soit 384 sur 225) ;  
(ii) la caractérisation au plan agro-morphologique de 23 clones, 20 nouvelles têtes, 384 accessions, etc. Pour la composante 2 « Amélioration de l'itinéraire technique du colatier », des niveaux d'atteinte des indicateurs au-delà de 100 % ont parfois été atteints, comme le cas de l'évaluation de l'aptitude au greffage des clones où 23 clones ont été évalués sur 12 prévus, soit un taux de 192 %. Toutefois, des faiblesses sont également enregistrées, avec 50 % d'actions dont les niveaux d'atteinte des indicateurs sont inférieurs à 100 %.

### • Efficience

L'efficience est jugée moyenne eu égard à l'insuffisance de planification des activités par le prestataire, la survenue de grèves au sein de l'institution de recherche prestataire, ainsi que des facteurs externes comme les variations dans la pluviométrie et la survenue de la pandémie de la COVID-19, obligeant à la reprise ou à la poursuite de certaines activités au-delà de l'échéance du contrat.

### • Durabilité

Le centre de recherche prestataire dispose d'atouts pour rendre les résultats du Programme durables ; il dispose entre autres, d'une importante ressource génétique sur ses propres stations de recherche et un important réseau de producteurs pour la recherche participative. Malgré des résultats moyens, des acquis ont été notés sur les deux composantes du Programme.

Ainsi, au niveau de la Composante « Amélioration génétique et création variétale du colatier », on note les acquis suivants :

- disposition d'une base génétique diversifiée de colatiers nécessaire aux travaux de création et de sélection ;
- les types/groupes de colatiers établis sur la base des caractères agro-morphologiques;
- 30 clés de reconnaissance des géotypes de colatier identifiées ;
- les groupes de compatibilité inter-clonale de 8 clones établis.

Au niveau de la Composante « Amélioration de l'itinéraire technique du colatier », on note les acquis suivants :

- la détermination de l'environnement favorable à la réussite du bouturage des colatiers;
- la détermination de la période idéale de récolte ;
- la définition des critères morphologiques de maturité des follicules ;
- la pathogénicité des isolats du champignon *Moniliophthora isolés* sur les colatiers atteints de la maladie de Balai de sorcière établie ;
- 4 clones identifiés pour leur bonne aptitude au bouturage (supérieure > 75%) ;
- la disponibilité d'une fiche technique de contrôle de la maladie de balai de sorcière basée sur la récolte sanitaire ;
- la disponibilité d'une fiche technique sur le greffage du colatier.

## Filière Banane Dessert

L'évaluation finale du 2<sup>ème</sup> cycle du monitoring des champignons post récolte de la banane et du 3<sup>ème</sup> cycle du monitoring de la cercosporiose du bananier a été réalisée.

Les résultats de l'évaluation ont permis de noter les points suivants pour le projet 3<sup>ème</sup> cycle du Monitoring de la cercosporiose :

- **Pertinence** : les objectifs du projet s'accordent parfaitement avec le Plan National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA 2) de la Côte d'Ivoire ainsi que les besoins des producteurs ;
- **Efficacité** : la combinaison (i) du Taux d'Atteinte des Objectifs (TAO) ; (ii) du Taux d'Obtention des Résultats (TOR) et (iii) du Taux de Réalisation des Activités (TRA) a permis de déterminer que le projet a une efficacité satisfaisante avec un score de **76,4%**.
- **Efficience** : L'efficience du projet a également été jugée satisfaisante avec un score du Taux d'Efficience (TEF) de **76,4%**.
- **Effets obtenus**
  - Une prise de conscience ou une alerte relative au comportement différentiel des souches du champignon d'une zone de production à une autre.
  - Une amélioration de l'état sanitaire du bananier dans les plantations visitées.
  - Une alternance entre les fongicides de contact et les fongicides systémiques.
  - Une diminution du nombre de traitements de fongicides par plantation.
- **Durabilité des résultats**
  - Le degré d'implication et/ou de participation des producteurs aux activités du projet en plantation ainsi qu'aux différentes restitutions est fort appréciable.
  - Un renforcement des capacités des personnes en charge des activités phytosanitaires par une formation très pratique.

- Les mécanismes relais mis en place ou prévus pour assurer une pérennité des effets du projet sont appréciables.
- La prise en compte de la dimension environnement incluant la préservation des ressources naturelles est surtout en accord avec les diverses certifications comme Global Gap, Rainforest Alliance dont sont munies les plantations de banane.

Les résultats de l'évaluation ont permis de noter les points suivants pour le projet du 2<sup>ème</sup> cycle du Monitoring des champignons Post-récolte :

- **Pertinence** : les objectifs du projet s'accordent parfaitement avec le Plan National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA 2) de la Côte d'Ivoire ainsi que les besoins des producteurs. La pertinence est jugée satisfaisante.
- **Efficacité** : l'évaluation est présentée en établissant le rapport entre les prévisions et les réalisations à trois (3) niveaux selon le contrat de projet, (i) le Taux d'Atteinte des Objectifs (**TAO**) ; (ii) le Taux d'Obtention des Résultats (**TOR**) et (iii) le Taux de Réalisation des Activités (**TRA**). L'efficacité du projet 2<sup>ème</sup> Cycle du Monitoring des champignons post-récolte est jugée **très satisfaisante** sur la base de la combinaison des trois niveaux précités.
- **Efficiace** : L'indicateur « Taux d'efficace » (TEF) a été utilisé. Il met en rapport le taux d'exécution physique et le taux d'exécution financière. Sur la base de l'analyse de cet indicateur, l'efficace du projet est jugée **très satisfaisante (100%)**.
- **Effets obtenus**
  - Contribution à une veille sur la sensibilité des champignons post-récolte aux fongicides utilisés en station.
  - Renforcement du suivi phytosanitaire dans les activités pré et post-récoltes par une meilleure connaissance des sources de contamination primaires en plantation et en station.
  - Baisse relative des déchets de banane liée aux maladies de conservation sur au moins un site.
  - Installation d'une pompe de lavage des régimes avant leur entrée en station du site de l'une des plantations.
  - Innovation par la technique des bouquets hors bains expérimentée sur le site de l'une des plantations.
  - Contribution à la formation de six (6) étudiants en Master et d'une thèse de doctorat.

Les effets du projet sont donc jugés satisfaisants.

- **Durabilité**
  - Le degré d'implication et/ou de participation des producteurs aux activités du projet en station ainsi

qu'aux différentes restitutions est fort appréciable ;

- La prise en compte de la dimension environnement incluant la préservation des ressources naturelles est surtout en accord avec les diverses certifications comme *Global Gap*, *Rainforest Alliance*.

### **Institution FIRCA**

Au titre de l'année 2020, l'évaluation finale du Plan Stratégique 2015-2020 du FIRCA a été réalisée et a servi de point de départ pour l'élaboration de son nouveau Plan Stratégique 2021-2026.

#### **➤ Le renforcement du système de bases de données et de documentation**

Dans le cadre de l'amélioration du système de gestion des bases de données existant, une plateforme composée de plusieurs applications couplées de bases de données est en cours de développement, pour une automatisation de la gestion de certaines activités du FIRCA.

Deux applications ont été développées et sont exploitables. Il s'agit du système de gestion automatique de la caisse et celui de la gestion électronique des bons de commande.

Deux autres systèmes de gestion électronique relatives à des activités majeures, à savoir le suivi-évaluation et la passation des marchés, sont en cours de développement.

Quant à la gestion de la documentation et des archives du FIRCA, celle-ci a été marquée en 2020, par la numérisation d'un important volume de documents de passation de marché du projet PPCA, avant le transfert de la gestion fiduciaire dudit projet à son unité de coordination.



## RÉSULTATS DU PROGRAMME DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DU FIRCA ET DE PROMOTION DES FILIÈRES AGRICOLES

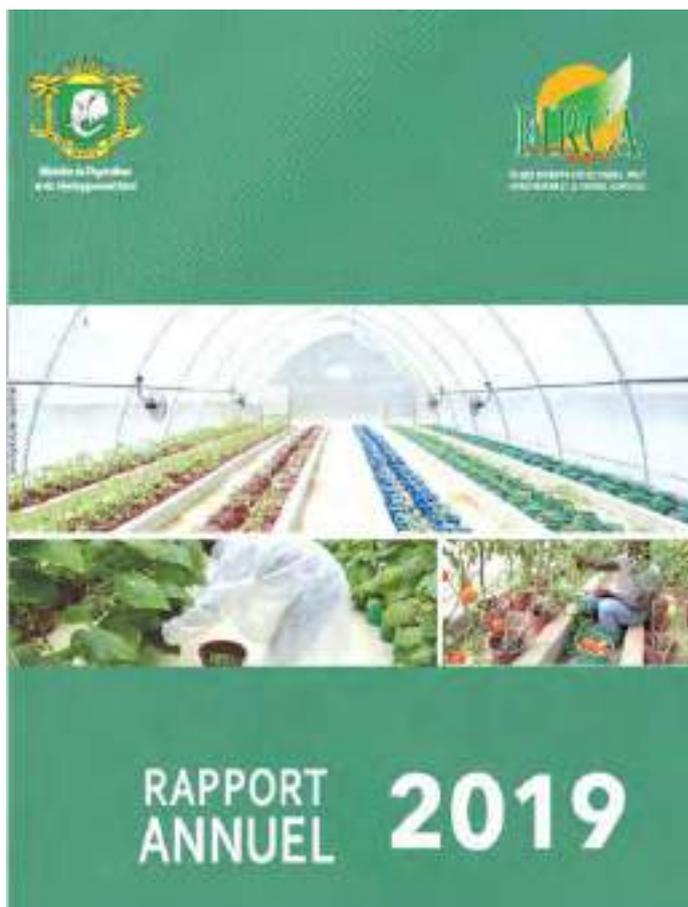
Le financement du programme de communication institutionnelle du FIRCA et de promotion des filières agricoles provient des filières et de l'Etat. Il a pour objectif global d'assurer la visibilité optimisée des actions conduites pour le compte du FIRCA et des filières agricoles, et d'œuvrer au rayonnement de ces filières auprès de l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers, des Institutions Nationales et Internationales, ainsi que des Communautés Economiques Régionales.

### Communication institutionnelle du FIRCA

La communication institutionnelle vise à assurer la bonne visibilité des actions réalisées par le FIRCA auprès de ses diverses cibles, afin de garantir sa notoriété et son positionnement en tant qu'institution nationale majeure chargée de la mobilisation des ressources financières, pour le financement durable des services agricoles.

Les principales réalisations enregistrées en 2020, au titre de la communication institutionnelle portent sur :

- (i) **La couverture audiovisuelle, numérique et médiatique d'évènements** : visite du siège du FIRCA par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours de l'Innovation Agricole Durable-CIAD, participation au SIA 2020, différentes rencontres des filières Hévéa, Karité et des Agro-transformatrices (diffusion de reportages par 10 organes de presse) ;
- (ii) **L'élaboration de la stratégie numérique 2021-2026, la mise en ligne du site web du PRO2M, la refonte du site du CDG, l'actualisation du site du FCIAD, la maintenance, le monitoring et diverses publications** sur le site du FIRCA (appels d'offres, Séminaire CommodAfrica, atelier de démarrage du projet REM-REAC...), **l'animation des réseaux sociaux du FIRCA** (« lives » des Directeurs, diffusion de l'émission télé, publications sur l'accréditation du FIRCA au Fonds d'Adaptation, la couverture des JNCC et lors des fêtes nationales, et sur les projets soutenus par le FCIAD concernant les filières Safou, Riz, Lapin, Pêche, etc.) ; ainsi que **la finalisation d'outils spécifiques** : trombinoscope et serveur d'images ;
- (iii) **14 diffusions de l'émission télé "Terre et Progrès" sur la chaîne RTI1** portant sur la participation du FIRCA au SARA 2019 et au SIA 2020, la récompense des lauréats du 3<sup>ème</sup> CIAD, le film bilan du PRO2M, la résilience du FIRCA à la COVID-19, le film institutionnel du FIRCA, les femmes agro transformatrices (RETPACI et AFESCI) et la remise de matériels et de chèques par l'Etat ivoirien dans le cadre du projet PURGA



- (iv) **L'édition d'une banderole et 7 affiches de 12m<sup>2</sup> dans le cadre de la campagne sur le 4<sup>ème</sup> CIAD, de 1000 macarons PRO2M** pour le branding des kits de production (brouettes à 2 roues, tricycles, cageots, etc.), **l'installation des panneaux de visibilité** sur les sites de production sous serre du PRO2M, et sur les sites des pépiniéristes, unités artisanales et semi-industrielles de transformation du manioc (194 petits panneaux sur 336 prévus, et 12 grands panneaux sur les 21 prévus), ainsi que **la poursuite des missions de repérage, l'édition de gadgets de fin d'année** (cartes de vœux, cartes de remerciements, sacs cabas, calendriers à spirales, calendriers bancaires, calendriers chevalets, agendas, semainiers et agendas de poche), **et la conception du support de présentation de la charte environnementale et sociale du FIRCA.**
- (ii) **17 diffusions de l'émission télé « Terre et Progrès » sur RTI1**, portant sur des reportages dans les chaînes de valeur des Filières **Hévéa, Manioc et Maraichers, Porc** (film bilan), **Mangue** (mangue séchée), **Ananas** (rejets de variété MD2) **et Alevins**, Aulacode, Poivre (relance de la filière), Hévéa (concours des saigneurs), Safou (culture), Ananas (relance de la filière) et Maraîcher (cérémonie de lancement de l'aménagement et la réhabilitation de périmètres du PRO2M), la couverture des JNCC 2020 (Filière Cacao) et le lancement de la campagne coton 2020-2021, ainsi qu'un documentaire sur le défi de l'autosuffisance en protéines avec la Filière Porcine ;
- (v) **L'édition et la distribution du N° 22 du journal « La Filière du Progrès » (2000 exemplaires)** portant à sa une la Filière Porcine, du journal hors-série « Spécial SARA 2019 », **du N° 23 du journal « La Filière du Progrès »** portant sur la Filière Poivre (2000 exemplaires), **du 3<sup>e</sup> numéro du bulletin d'informations « Info PRO2M »** (750 exemplaires), **du livret bilan technique et financier** de fin de programme d'amélioration de la productivité des vergers de caféiers et de cacaoyers, dans le cadre du contrat plan 2013-2016 (500 exemplaires) **et la réédition du livret sur le poivre et la cola** produit lors du SARA 2019 (100 exemplaires), ainsi que **la conception du bulletin d'information "La Filière du Progrès" N°24** portant sur la présentation de la Filière Oignon ;

### Communication pour la Promotion des filières agricoles

La promotion des filières agricoles a pour but de veiller à la bonne médiatisation des activités des filières et des actions conduites pour leur compte par le FIRCA, singulièrement la valorisation du métier d'exploitant agricole, à travers la diffusion des acquis des programmes de développement des filières et des programmes conventionnés.

Cette promotion a consisté, pour l'année 2020, en :

- (i) **Des missions de collecte d'informations photo, audio et vidéo** pour la réalisation de divers films (poivre, ananas, bilan du projet et capsules sur les innovations des 2 lauréats de l'édition 2020 du CIAD conduit par le FCIAD, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle de production sous serre du PRO2M, l'igname dans le cadre du projet PIGESCI...), ainsi que pour l'alimentation des supports en ligne (sites web et réseaux sociaux) ;
- (iii) **Le branding et l'animation d'un stand** dans le cadre de la participation du FIRCA aux JNCC, **l'édition de 6 trophées** récompensant les meilleurs saigneurs, **70 diplômes de participation et d'une banderole** dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de la Journée de l'Encadreur Hévéa.



La communication pour le développement des filières agricoles porte sur les actions du FIRCA, en vue du changement qualitatif de comportement des différents acteurs, le long de la chaîne des valeurs agricoles, notamment à travers la vulgarisation des innovations technologiques et des bonnes pratiques agricoles développées.

En 2020, au titre de la communication pour le développement des filières, il a été principalement réalisé :

- (i) **21 diffusions de l'émission télé « Terre et Progrès » sur RT11** portant sur des sensibilisations des acteurs des filières agricoles sur (a) la production et l'utilisation du **compost** comme alternative de gestion des déchets, (b) **le conseil de gestion** aux exploitants, (c) l'usage des **foyers améliorés** pour la gestion de l'environnement, (d) la transformation de la mangue séchée, (e) la production maraîchère sous serre, (f) la formation sur l'itinéraire technique de l'anacardier (g) la formation sur le gabarit de traçage à 10 coups de couteaux pour la saignée de l'hévéa, et (h) les innovations financées par le FCIAD, à savoir :
- (1) association riziculture-pisciculture, (2) techniques de production des biopesticides, (3) panier roulant comme réponse à la pénibilité du ramassage des noix de karité, (4) production d'aliments et alimentation des lapins à base de produits granulés locaux, (5) transformation des coques de cajou en charbon, (6) production d'aliments extrudés en pisciculture, (7) FORESTINNOV pour la reconstruction des forêts primaires ;
- (ii) **L'édition d'une fiche technique** sur les maladies de feuilles de l'hévéa causées par des champignons (30 000 exemplaires), **de 3 boîtes à images** en 1 300 exemplaires chacune (Filière Hévéa), **d'un nuancier sur les maladies des feuilles hévéa** (1 000 exemplaires), **du répertoire des acquis des projets de recherche sur l'hévéa** (1 000 exemplaires), **de 8 fiches techniques** et **la réédition du manuel sur la clé d'identification morphologique des cinq clones d'hévéa recommandés** en milieu non industriel en Côte d'Ivoire (**50 000 exemplaires**) ; **l'édition** en 500 exemplaires **du catalogue des plantes hôtes du virus du Swollen Shoot autres que le cacaoyer** et **la réédition en 1 000 exemplaires de la plaquette** portant sur la diversification agricole et l'amélioration des revenus du producteur de café-cacao; **l'édition** en 2 000 exemplaires **du Guide de bonnes pratiques de biosécurité dans les élevages porcins** en Côte d'Ivoire ; et **la conception d'un répertoire des bonnes pratiques agroécologiques** en Côte d'Ivoire.

## SYNTHÈSE DES PROJETS EXÉCUTÉS ET/OU EN COURS D'EXÉCUTION

Le nombre d'actions/projets inscrits au PAA 2020 est passé de 178 à **154** suite à la clôture de la composante SSA du Projet FADCI et après un recadrage du PAA opéré en août 2020, eu égard à la pandémie de la COVID-19. Sur les **154** projets retenus pour l'exercice, **135** projets de développement des filières sont exécutés et/ou en cours d'exécution à fin décembre 2020, soit un taux de réalisation de **87,7%** contre **84,4%** (**130 projets** sur 154 retenus) en 2019, 80% en 2018 (119 projets sur 148) et 81% en 2017 (108 projets sur 133).

Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les **135 projets** exécutés et/ou en cours d'exécution en 2020 se répartissent comme suit :

- o **54 projets de Recherche appliquée** sur les 59 retenus (**91,5%**)
- o **41 projets de Conseil agricole** sur les 45 retenus (**91%**)
- o **8 projets de Formation professionnelle agricole** sur les 9 retenus (**89%**)
- o **23 projets d'Appui/Renforcement des capacités des OPA** sur les 30 retenus (**77%**)
- o **9 projets d'étude d'accompagnement des filières** sur les 11 retenus (**82%**).

Il est à noter qu'au cours de l'exercice 2020, sur **27<sup>1</sup> filières agricoles programmées, 25 (92,6%)** ont vu l'exécution ou le démarrage effectif de l'exécution de leurs projets de développement. Il s'agit des **8 filières cotisantes autonomes** (Cacao, Café, Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane dessert et Aviculture), des **5 filières cotisantes non autonomes** (Ananas, Mangue, Porc, Ruminants, Pêche et Aquaculture) et de **12 filières non cotisantes** sur 14 (Cola, Igame, Manioc, Banane Plantain, Légumes, Oignon, Elevages Non Conventionnels, Cocotier, Gingembre, Papaye-Safou-Fleurs & Plantes ornementales, Poivre et Karité).

Les **2 filières<sup>2</sup> (7,4%)** sur les 27 programmées, dont les projets de développement n'ont pas pu démarrer sont **2 filières non cotisantes (14,3%)** sur les 14 (Riz et Maïs).

<sup>1</sup> Il est fait mention de 27 filières agricoles au lieu de 25 comme mentionné en introduction, après avoir isolé la « Filière Oignon » de la « Filière des Légumes » et compté séparément la Filière Maïs et la Filière Riz.

<sup>2</sup> Au cours de l'exercice 2020, les projets programmés pour les Filières Riz et Maïs n'ont pu effectivement démarrer. Toutefois, des appuis ont été apportés aux organisations interprofessionnelles (OIA-RIZ et INTERMAIS), mais qui ne résultent pas de la mise en œuvre effective de projets.



# GOUVERNANCE DE L'INSTITUTION

## SESSIONS DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration** a tenu sa 51<sup>ème</sup> session, le 28 mai 2020, et a adopté les **Rapports annuels de l'exercice 2019** (Rapport Technique 2019 et Comptes clos au 31 décembre 2019). La 52<sup>ème</sup> session, tenue le 22 décembre 2020, a été consacrée à la présentation et l'adoption, successivement, du processus de **renouvellement de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration pour le mandat 2021-2023** et du **Programme Annuel d'Actions et le budget de l'exercice 2021 du FIRCA**.

**L'Assemblée Générale Mixte**, lors de sa 20<sup>ème</sup> session tenue le 18 juin 2020, a, à titre ordinaire, approuvé le Rapport de gestion du Conseil d'Administration et les Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, puis a fixé les indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs et les charges de fonctionnement des organes de délibération et, à titre extraordinaire, **adopté le projet modificatif des statuts et du règlement intérieur du FIRCA**.

## FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

### Réunions du Comité de Direction

Huit réunions du **Comité de Direction** ont été tenues au cours de l'exercice, respectivement le 09 janvier, le 16 mars, le 05 mai, le 16 juin, le 30 juillet, du 20 au 21 août, le 05 novembre et le 02 décembre 2020.

Ces réunions ont respectivement porté sur (i) la présentation, de la base de données des prestataires du FIRCA et des études d'impact réalisées au sein des filières, (ii) la présentation du film institutionnel et du manuel de suivi-évaluation du FIRCA, (iii) la présentation, du rapport d'audit énergétique du siège du FIRCA, de la Charte d'Ethique et de Conduite pour sa validation et du système d'évaluation du personnel, (iv) la restitution de l'étude portant sur la diversification des sources de mobilisation de ressources endogènes pour le financement des services agricoles et au partage de l'information sur l'accréditation du FIRCA comme Entité Nationale de mise en œuvre du Fonds d'Adaptation, (v) la présentation de la formation du personnel du FIRCA sur le suivi-évaluation et du bilan de la Filière Coton sur la période 2008-2020, (vi) l'atelier bilan à mi-parcours de l'exécution du PAA et du Budget 2020, (vii) la présentation, du Manuel des procédures informatiques et du plan de sécurisation du système informatique et du bilan de la Filière Palmier à Huile sur la période 2005-2020 et (viii) la réunion interne de validation du projet de PAA et de budget 2021.

### Sessions du Comité des Agréments et des Marchés

Au total, **27** sessions du Comité des Agréments et des Marchés (CAM), se sont tenues au cours de l'année 2020, et ont été consacrées à l'adjudication de marchés portant sur **67** dossiers dont (i) **10** dossiers d'acquisition de biens/fournitures/services pour le FIRCA, (ii) **4**

dossiers de communication et (iii) **53 actions/projets** de développement des filières réparties comme suit : **9** projets de Formation professionnelle agricole/Renforcement des capacités, **3** projets d'appui au OPA, **7** études d'accompagnement, **12** actions de Suivi évaluation, **22** projets divers de développement des filières agricoles.

### Publications du FIRCA

L'année 2020 a vu la production et la diffusion de diverses publications par le FIRCA : rapport annuel, brochures, boîtes à images, nuancier etc.

Pour le compte de l'institution, il a été édité :

- le rapport annuel 2019, en 1000 exemplaires ;
- les journaux « La Filière du Progrès » N° 22 portant à sa une, la Filière Porcine, le Hors-série « Spécial SARA 2019 » et N° 23 portant sur la Filière Poivre, en 2000 exemplaires chacun ;
- un livret bilan technique et financier de fin de programme d'amélioration de la productivité des vergers de caféiers et de cacaoyers, dans le cadre du contrat plan 2013-2016, en 500 exemplaires.

Pour le compte des filières agricoles, il a été édité :

- une fiche technique sur les maladies de feuilles de l'hévéa causées par des champignons, en 30 000 exemplaires ;
- 3 boîtes à images en 1300 exemplaires chacune (Filière Hévéa) ;
- un nuancier sur les maladies des feuilles d'hévéa en 1000 exemplaires ;
- un manuel sur l'identification morphologique des cinq clones recommandés en milieu non industriel en Côte d'Ivoire, réédité en 50 000 exemplaires (Filière Hévéa) ;
- un répertoire des acquis des projets de recherche en 1 000 exemplaires et 8 fiches techniques pour le compte de la Filière Hévéa ;
- une plaquette portant sur la diversification agricole et l'amélioration des revenus du producteur de café-cacao, rééditée en 1 000 exemplaires ;
- un catalogue des plantes hôtes du virus du Swollen Shoot autres que le cacaoyer, en 500 exemplaires ;
- un livret sur le poivre et la cola produit lors du SARA 2019, réédité en 100 exemplaires ;
- un guide de bonnes pratiques de biosécurité dans les élevages porcins en Côte d'Ivoire, en 2 000 exemplaires.

Pour le compte des projets conventionnés, l'édition et la diffusion du 3<sup>e</sup> numéro du bulletin d'informations « Info PRO2M », en 750 exemplaires.

A cela, s'ajoutent les éditions de fin d'année (agendas, semainiers, etc.), ainsi que la conception d'un répertoire des bonnes pratiques agroécologiques en Côte d'Ivoire et de la charte graphique du PRO2M.

# ORGANISATION DU FIRCA EN 2020

L'organisation du FIRCA, adoptée pour la **période 2015-2020** et qui a servi à la mise en œuvre des activités et des projets du PAA et du budget de l'exercice 2020, est schématisée comme suit :

Outre les sept (7) unités et services autonomes rattachés à la Direction Exécutive (Unité Planification et Suivi-Evaluation, Unité d'Audit Interne, Unité des Marchés et Conventions, Service Communication, Service Genre et Environnement, Service Formation et Renforcement des Capacités et Service Autonome de Financement Agricole), l'organisation de base du FIRCA est structurée autour des quatre (4) Départements suivants :

- le **Département Administration, Finances et Comptabilité (DAFC)** regroupant le Service Gestion des Cotisations professionnelles, le Service Gestion des Projets, le Service Gestion du Fonctionnement, le Service Informatique et le Service Gestion des Ressources Humaines et Moyens Généraux ;
- le **Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes (DCCAPS)** comportant le Chargé de Programmes Appui à la Production et à la Diversification, le Chargé de Programmes Recherche-Développement et Etudes et le Chargé de Programmes Cola et Autres Plantes Stimulantes ;
- le **Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DCEPF)**, regroupant le Chargé de Programmes Hévéa et Productions Forestières, le Chargé de Programmes Palmier à Huile, Cocotier et Autres Plantes Oléagineuses, le Chargé de

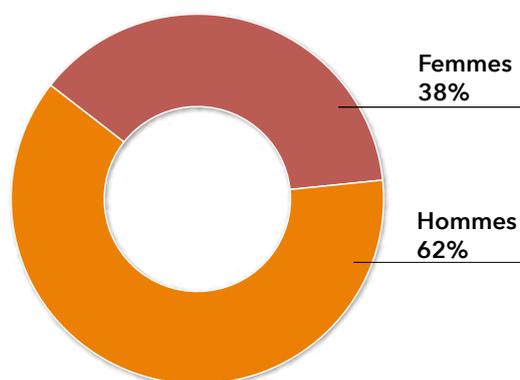
Programmes Coton et Plantes à Fibres, le Chargé de Programmes Anacarde et Canne à Sucre, le Chargé de Programmes Fruits, Agrumes, Fleurs et Plantes Ornementales et deux (2) Chargés de Programmes Appui ;

- le **Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DCARA)**, comportant le Chargé de Programmes Riz et Autres Céréales, le Chargé de Programmes Productions Légumières, le Chargé de Programmes Racines, Tubercules et Plantain, le Chargé de Programmes Elevage, le Chargé de Programme Pêches et le Chargé de Programmes Transformation et Valorisation des produits agricoles.

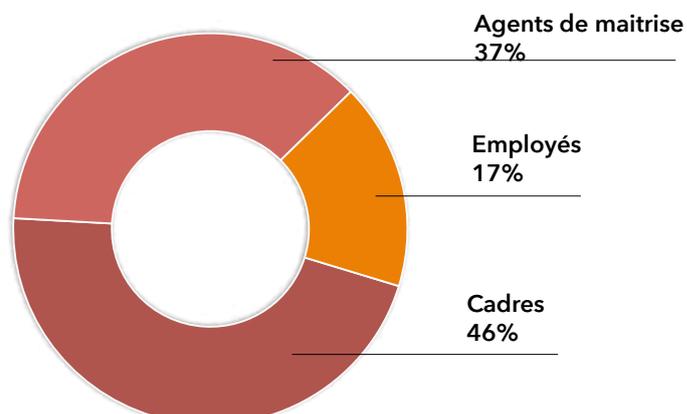
En **2020**, l'effectif du personnel prévu pour assurer le fonctionnement optimum de l'institution et la gestion des programmes de développement des filières agricoles, y compris les programmes de développement agricole conventionnés, sur financement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), s'établit à **117 agents (contre 121 en 2019)**, représentant **92%** des besoins estimés à **127 agents** sur la période 2015-2020. Par rapport à 2019, l'effectif du personnel a enregistré une baisse de **3,31% (4 agents)**. Six départs enregistrés du fait essentiellement de la fin du Projet FADCI-SSA et l'arrivée de deux agents constituent les mouvements de l'année 2020. Les **2 nouveaux agents** recrutés se composent de **deux cadres** (1 Spécialiste en Suivi Evaluation et 1 Chargé de Programmes Innovation).

Les caractéristiques de base de l'effectif des agents du FIRCA au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

## Répartition par genre



## Répartition par catégorie



## Comité de Direction



**AT SIN Yao Léon**  
Directeur Exécutif (DE)



**N'DIAYE Oumar**  
Directeur Exécutif Adjoint (DEA)



**HOURA Kouassi Marc**

Directeur Département Administration Finance et Comptabilité (DDAFC)



**COULIBALY epse TRAORE Assita**

Directeur Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DDCEPF)



**KOUAME Joseph**

Directeur Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes (DCCAPS)



**LORNG Jean Paul**

Directeur Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DDCARA)



**KOMELAN epse KRA Yvonne**

Chef Unité Marchés et Conventions (CUMC)



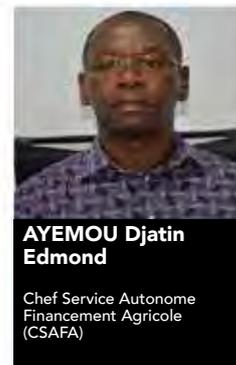
**AYEMOU Essey Antoine**

Chef Unité Audit Interne (CUAI)



**KOUASSI Roger**

Chef Unité Planification Suivi-Evaluation (CUPSE)



**AYEMOU Djatin Edmond**

Chef Service Autonome Financement Agricole (CSAFA)



**EDOUKOU epse KOFFI Marie-Térèse**

Asistante Administrative Principale, Chargée des Relations Publiques (AAP-RP)

# ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le Programme d'Actions intérimaire 2021 (en attendant l'adoption de son nouveau Plan Stratégique 2021-2026), adopté par le Conseil d'Administration du FIRCA en sa 52<sup>ème</sup> session, tenue le 22 décembre 2020, consacre la mise en œuvre des programmes de développement de **26 filières agricoles** et des actions relevant de **10 Programmes transversaux**.

Au total, **175 projets** sont ainsi visés pour être réalisés, dans le cadre de la mise en œuvre de **36 programmes** autour desquels s'articulent les activités du PAA intérimaire 2021.

Le coût total des actions à conduire, au titre des 26 Programmes de Développement des Filières et des 10 Programmes Transversaux, s'élève en 2020 à **33,288 milliards F CFA** contre **32,077 milliards<sup>1</sup> F CFA** (Programmes de Développement des Filières et Programmes conventionnés inclus). Il est en hausse de **1,211 milliards (+3,8%)**, et se répartit selon les domaines d'intervention du FIRCA comme suit :

- **62 actions-projets de Recherche Appliquée** (35,4% du portefeuille des actions-projets), d'un coût de **5,734 milliards F CFA** (17,2% du coût total des actions-projets)
- **46 actions-projets de Conseil Agricole** (26,3% du portefeuille des actions-projets), d'un coût de **21,265 milliards F CFA** (63,9% du coût total des actions-projets)
- **15 actions-projets de Formation Professionnelle Agricole** (8,6% du portefeuille des actions-projets), d'un coût de **1,083 milliard F CFA** (3,3% du coût total des actions-projets)
- **44 actions-projets de Renforcement des Capacités/ Appui aux OPA** (25,1% du portefeuille des actions-projets), d'un coût de **4,838 milliards F CFA** (14,5% du coût total des actions-projets)
- **8 actions-projets d'Etude d'Accompagnement** (4,6% du portefeuille des actions-projets), d'un coût de **0,368 milliard F CFA** (1,1% du coût total des actions-projets).

<sup>1</sup> Un recadrage du budget 2020 a été opéré en août 2020, eu égard à la pandémie de la COVID-19, et a fait passer le budget des programmes de 35,782 milliards FCFA à 32,077 milliards FCFA).

Les **175 actions-projets** du PAA intérimaire 2021 concernent :

- **8 filières cotisantes autonomes** (Cacao, Café, Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane et Aviculture) pour **82 actions-projets** (représentant 46,9% du portefeuille des actions-projets), d'un coût total de **25,336 milliards F CFA** (soit 76,1% du coût total des actions-projets)
- **5 filières cotisantes non autonomes** (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants, Pêche et Aquaculture) pour **9 actions-projets** (représentant 5,1% du portefeuille des actions-projets), d'un coût global **0,110 milliard F CFA** (soit 0,3% du coût total des actions-projets)
- **13 filières non cotisantes** (Cola, Riz/Maïs, Igbame, Manioc, Banane Plantain, Légumes, Oignon, Elevages Non Conventionnels, Cocotier, Karité, Gingembre, Poivre, Papaye) pour **62 actions-projets** (représentant 35,4% du portefeuille des actions-projets), d'un coût total de **5,870 milliards F CFA** (soit 17,6% du coût total des actions-projets)
- **10 Programmes Transversaux** (Formation aux Métiers, Conseil de Gestion, Genre et Environnement, Transformation et Valorisation des produits agricoles, Réseau et Coopération, Financement Agricole, Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable [FADCI-FCIAD], Planification et Suivi-évaluation, Promotion des filières agricoles, Comité des Agréments et Marchés) pour **22 actions** (représentant 12,6% du portefeuille des actions-projets), d'un coût total de **1,972 milliards F CFA** (soit 6% du coût total des projets-actions).

Le montant total requis pour le financement des actions du PAA intérimaire 2021 est à mobiliser auprès de 3 principales sources de financement comme suit :

- **16,467 milliards F CFA** (49,47% du coût total des actions) à financer par les filières agricoles
- **1,788 milliards F CFA** (5,37% du coût total des actions) à financer par les Guichets Spécifiques des filières agricoles (Caisse de Solidarité et Appui Programmes)
- **15,033 milliards F CFA** (45,16% du coût total des actions) à financer par les Partenaires Techniques et Financiers. (PTF)

# SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACET	:	Aulacoderie Centrale de Toumodi
AFD	:	Agence Française de Développement
AFESCI	:	Alliance des Femmes Entrepreneures et Solidaires de Côte d'Ivoire
AGROVALOR	:	Projet de Valorisation des Déchets Agro-industriels en Energie
AIPH	:	Association Interprofessionnelle de la Filière Palmier à Huile
ANADER	:	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANO	:	Avis de Non Objection
APMAV	:	Association des Professionnels de Matériel Végétal de Plantain
APROMAC	:	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
BVP	:	Bureau de Vente des Producteurs
C2D	:	Contrat de Désendettement et de Développement
CAM	:	Comité des Agréments et des Marchés
CCP	:	Compagnie des Caoutchoucs du Pakidié
CeGER	:	Centres de Gestion et d'Economie Rurale
CES	:	Comité d'Etude et de Sélection
CHC	:	Compagnie Hévéicole du Cavally
CIAD	:	Concours de l'Innovation Agricole Durable
CIRAD	:	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRA	:	Centre National de Recherche Agronomique
CSRS	:	Centre Suisse de Recherche Scientifique
CSSV	:	Cocoa Swollen Shoot Virus
CST	:	Comité Scientifique et Technique
DMP	:	Direction des Marchés Publics
DOPAF	:	Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
DVD	:	Digital Versatile Disc
ESA	:	Ecole Supérieure d'Agronomie
EXAT	:	Exploitation Agricole Tehui
FADCI	:	Filière Agricole Durable de Côte d'Ivoire
FADCI-SSA	:	Projet d'Appui à la construction d'un Système National de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments
FBS	:	Farmer Business School
FCIAD	:	Projet de Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable
FED	:	Fonds Européen de Développement
FIRCA	:	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FPC-CI	:	Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire
GDS	:	Groupements de Défense Sanitaire
GIZ	:	Agence Allemande de Coopération Internationale
GPS	:	Global Positioning System (Système Mondial de Positionnement)
GUMA	:	Groupement d'Utilisation de Matériels Agricoles
ICCO	:	Organisation Internationale du Cacao
IDH	:	Ivoirienne d'Hévéa

<b>INERA</b>	:	Institut de l'Environnement et Recherches Agricoles
<b>INP-HB</b>	:	Institut National Polytechnique Felix Houphouët-Boigny
<b>INTERCOTON</b>	:	Association Interprofessionnelle de la Filière Coton
<b>IOCI</b>	:	Interprofession Oignon de Côte d'Ivoire
<b>IPRAVI</b>	:	Interprofession Avicole Ivoirienne
<b>IRRDB</b>	:	International Rubber Research and Development Board
<b>ITA</b>	:	Institut de Technologie Alimentaire
<b>JBG</b>	:	Jardin de bois de greffe
<b>MINADER</b>	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>OHADA</b>	:	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>OIA</b>	:	Organisation Interprofessionnelle Agricole
<b>ONG</b>	:	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPA</b>	:	Organisation Professionnelle Agricole
<b>PME</b>	:	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNPA</b>	:	Programme National de Promotion de l'Aulacodiculture
<b>PPCA</b>	:	Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne des Valeurs de l'Anacarde
<b>PPM</b>	:	Plan de Passation des Marchés
<b>PRO2M</b>	:	Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraichers en Côte d'Ivoire
<b>PR-PICA</b>	:	Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique
<b>RETPACI</b>	:	Réseau des Agro-Transformatrices de Côte d'Ivoire
<b>RSPO</b>	:	Roundtable on Sustainable Palm Oil
<b>RTI</b>	:	Radio Télévision Ivoirienne
<b>SAPH</b>	:	Société Africaine des Plantations d'Hévéa
<b>SCB</b>	:	Société d'Étude et de Développement de la Culture Bananière
<b>SIA</b>	:	Salon International de l'Agriculture
<b>SIADES</b>	:	Société Internationale d'Appui au Développement Economique et Social
<b>SITRACOT</b>	:	Système d'Identification et de Traçabilité du Coton
<b>SOGB</b>	:	Société Hévéicole de Grand Béréby
<b>SSA</b>	:	Sécurité Sanitaire des Aliments
<b>SYSCOA</b>	:	Système Comptable Ouest-Africain
<b>TRCI</b>	:	Tropical Rubber Côte d'Ivoire
<b>TVA</b>	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>USAID</b>	:	Agence des Etats-Unis pour le Développement International



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

*Investir pour le futur, Anticiper, **Innov**er*

Abidjan, Cocody 2 Plateaux, 7<sup>e</sup> tranche  
01 BP 3726 Abidjan 01  
Tél. : (+225) 27 22 52 81 81 - Fax : (+225) 27 22 52 81 87  
[www.firca.ci](http://www.firca.ci) - [firca@firca.ci](mailto:firca@firca.ci)